

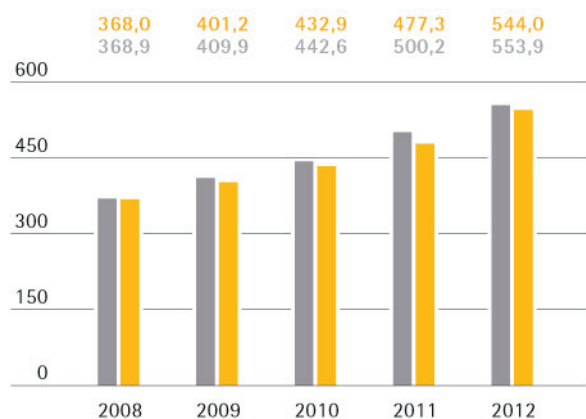


sartorius stedim
biotech

Groupe Sartorius Stedim Biotech
Document de Référence 2012

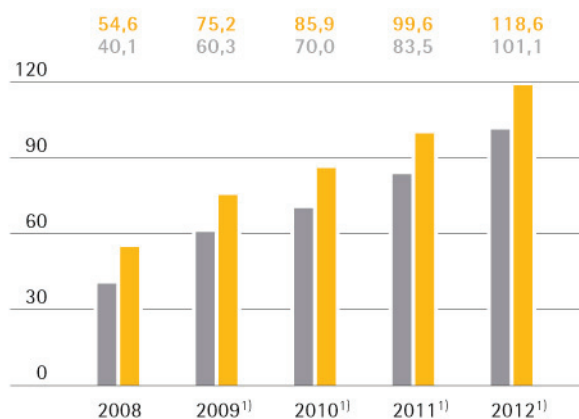
2012

Prises de commandes et chiffre d'affaires en millions €



■ Chiffre d'affaires
■ Prises de commandes

EBITDA et EBITA en millions €



■ EBITDA
■ EBITA

Chiffres clés

Montant en millions € conformément à la réglementation IFRS, sauf indications particulières

	2012	2011	2010	2009	2008
Prises de commandes, chiffres d'affaires, résultat					
Prises de commandes	553,9	500,2	442,6	409,9	368,9
Chiffre d'affaires	544,0	477,3	432,9	401,2	368,0
EBITDA ⁴⁾	118,6 ¹⁾	99,6 ¹⁾	85,9 ¹⁾	75,2 ¹⁾	54,6
EBITDA ⁴⁾ en % du chiffre d'affaires	21,8 ¹⁾	20,9 ¹⁾	19,8 ¹⁾	18,7 ¹⁾	14,8
EBITA ⁴⁾	101,1 ¹⁾	83,5 ¹⁾	70,0 ¹⁾	60,3 ¹⁾	40,1
EBITA ⁴⁾ en % du chiffre d'affaires	18,6 ¹⁾	17,5 ¹⁾	16,2 ¹⁾	15,0 ¹⁾	10,9
EBIT	87,2	71,2	59,9	48,6	33,7
EBIT en % du chiffre d'affaires	16,0	14,9	13,8	12,1	9,2
Résultat net part du groupe, après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	56,8	43,1	38,5	29,1	13,1
Résultat net ²⁾ part du groupe, après participations ne donnant pas de contrôle ⁴⁾	64,6 ¹⁾	53,4 ¹⁾	45,2 ¹⁾	34,7 ¹⁾	17,3
Frais de recherche et développement	31,0	28,6	27,8	24,5	24,5
Données financières par action					
Résultat net par action (en €)	3,70	2,81	2,39	1,71	0,77
Résultat net par action (en €) ²⁾	4,21 ¹⁾	3,49 ¹⁾	2,81 ¹⁾	2,04 ¹⁾	1,02
Dividende par action (en €)	1,10 ³⁾	1,00	0,90	0,60	0,30
Bilan					
Total du bilan	793,9	720,8	656,3	667,9	652,3
Capitaux propres	434,7	395,6	365,1	393,2	371,6
Pourcentage de capitaux propres	54,8	54,9	55,6	58,9	57,0
Taux d'endettement	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4
Situation financière					
Investissements	50,0	38,6	16,7	15,7	20,2
En % du chiffre d'affaires	9,2	8,1	3,9	3,9	5,5
Dépréciation et amortissement	25,9	24,5	23,0	22,7	20,9
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	48,9	60,6	72,8	91,9	47,2
Endettement net	113,7	100,1	102,8	87,6	150,1
Ratio endettement net EBITDA ⁴⁾	1,0 ¹⁾	1,0 ¹⁾	1,2 ¹⁾	1,2 ¹⁾	2,7
Nombre total de collaborateurs au 31 décembre	2 986	2 858	2 581	2 381	2 369

¹⁾ Retraité⁴⁾ (corrigé des éléments non récurrents)

²⁾ Hors Amortissement lié aux regroupements d'entreprises et, pour les exercices 2011 et 2012, hors ajustements pour juste valeur des instruments de couverture

³⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

⁴⁾ Pour de plus amples informations sur les indicateurs EBITDA, EBITA, le résultat net et la présentation retraîtée, veuillez vous référer au chapitre de l'évolution des activités du groupe et au glossaire.

Croissance dynamique et profitable

Avec une progression de 14% en 2012, Sartorius Stedim Biotech a de nouveau connu une croissance à deux chiffres, croissance supérieure à celle du marché. D'un point de vue géographique, le développement a été particulièrement dynamique en Amérique du Nord. Grâce à ses différentes initiatives, l'entreprise a continué à s'affirmer sur le principal marché biotechnologique. En Asie également, les performances ont été excellentes et l'entreprise profite pleinement des possibilités offertes par cette région en pleine expansion. Le groupe a également enregistré une hausse d'environ 20% de ses résultats, malgré un investissement élevé dans son infrastructure de production et de ventes à l'échelle mondiale.

Portefeuille de produits complété par les milieux de culture cellulaire

En décembre 2012, Sartorius Stedim Biotech a élargi sa gamme de produits de biotraitement en y ajoutant des milieux de culture cellulaire, par une coopération avec le groupe suisse de sciences de la vie Lonza. Cette gamme de produits parfaitement complémentaire permettra à l'entreprise de créer des solutions à usage unique entièrement intégrées à l'ensemble du processus de culture cellulaire, offert par une seule et même source. Les partenariats avec Bosch Packaging Technology, G-Con, Umetrics, Refine et c-LEcta sont d'autres exemples récents des actions qui ont permis en 2012 au groupe de compléter sa gamme de produits et son savoir-faire grâce à des partenariats.



Investissements pour plus de croissance

En 2012, Sartorius Stedim Biotech a fortement investi dans le but de développer sa croissance future. Un projet clé a été le développement de sa production de poches aseptiques et de filtres sur son site de Yauco, qui a nécessité le transfert de la fabrication des poches de Concord en Californie à Yauco. Par ailleurs, l'entreprise a considérablement augmenté sa production de membranes à Goettingen, en Allemagne, et a lancé de nouvelles capacités de production d'équipements à Guxhagen, également en Allemagne. Basé sur un nouveau système d'information standardisé au niveau mondial déployé en octobre 2012 sur son site de Goettingen et qui sera mis en place à l'ensemble du groupe à partir de 2013, Sartorius Stedim Biotech a créé une plate-forme de processus et de technologies de l'information afin d'assurer une croissance durable et profitable.

2012 – Sartorius Stedim Biotech continue sa progression



Plus de collaborateurs, plus de diversité, plus de jeunes talents

Des défis à relever, la liberté d'entreprendre, un fort esprit d'équipe : Sartorius Stedim Biotech s'efforce constamment d'être le meilleur employeur en encourageant activement ses collaborateurs à atteindre leur plein potentiel et en attirant de nouveaux talents. En 2012, l'entreprise comptait environ 3 000 collaborateurs, soit environ 130 de plus que l'année précédente.

Des nouveaux produits lancés avec succès

En juin 2012 à l'occasion du salonACHEMA, le plus grand salon de de l'ingénierie process au monde, Sartorius Stedim Biotech a dévoilé de nombreuses innovations de produits. L'entreprise a par exemple présenté le filtre stérilisant Sartopore Platinum, qui grâce à ses excellentes performances, augmente considérablement le rapport coût-efficacité des processus de fabrication biopharmaceutique. L'entreprise a également lancé de nouveaux bioréacteurs à usage unique d'un volume utile relativement élevé. Avec son partenaire G-Con, Sartorius Stedim Biotech a présenté sa salle blanche mobile FlexMoSys. Ses « pods » modulaires pour salle blanche permettent de produire rapidement et avec flexibilité des quantités relativement petites de principes actifs pharmaceutiques.



sartorius stedim
biotech

Notre mission

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie biopharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, du traitement, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire; Sartorius Stedim Biotech aide ses clients à développer et à fabriquer leurs médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une concentration claire sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et à ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie «turning science into solutions».



sartorius stedim
biotech

Document de Référence 2012



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 7 mars 2013 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce Document de Référence incorpore par référence les Documents de Référence précédents D.11-0102 déposé le 8 mars 2011 et D.12-0137 déposé le 8 mars 2012.

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2011 établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2011 figurant respectivement aux pages 86 à 127 et 18 à 48 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2012 sous le numéro D.12-0137.
- Les comptes consolidés de Sartorius Stedim Biotech de l'exercice 2010 établis selon les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes y afférent, et le rapport de gestion du groupe 2010, figurant respectivement aux pages 86 à 127 et 18 à 49 du Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 mars 2011 sous le numéro D.11-0102.

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du Document de Référence.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles :

- auprès de Sartorius Stedim Biotech S.A.
Z.I. Les Paluds - Avenue de Jouques
CS 91051 - 13781 Aubagne Cedex
- sur le site internet du groupe :
www.sartorius-stedim.com
- et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers :
www.amf-france.org

01 Lettre aux actionnaires

- 8 Message du président
- 10 Comité exécutif
- 12 Action Sartorius Stedim Biotech

02 Rapport de gestion

- 18 À propos de Sartorius Stedim Biotech
- 20 Environnement macroéconomique et sectoriel
- 24 Évolution des activités du groupe
- 32 Rapport sur le développement durable
- 43 Patrimoine et situation financière
- 46 Risques et opportunités
- 50 Perspectives de développement de l'activité
- 53 Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2012

Le présent Document de Référence contient des déclarations relatives à la performance future de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ces déclarations s'appuient sur des hypothèses et des estimations. Bien que ces prévisions nous paraissent réalistes, nous ne pouvons pas garantir qu'elles se réaliseront effectivement car nos hypothèses comportent des risques et des incertitudes susceptibles d'aboutir à des résultats réels qui différeront sensiblement des résultats attendus. Nous ne prévoyons pas d'actualiser nos prévisions.

Des différences d'arrondis peuvent apparaître dans le Document de Référence.

Sommaire

03 Gouvernance d'entreprise

- 62 Le Conseil d'administration et ses comités
- 69 Le Comité exécutif Groupe
- 70 Rapport du président établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce français
- 77 Rémunérations des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration
- 85 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235
- 86 Honoraires des commissaires aux comptes

04 États financiers consolidés et notes annexes

- 90 État de la situation financière
- 91 Compte de résultat
- 92 État du résultat global
- 93 État de variation des capitaux propres
- 94 Tableau de flux de trésorerie
- 95 Notes annexes aux états financiers
- 105 Notes relatives aux postes de bilan
- 128 Notes sur le compte de résultat
- 131 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

05 Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A. et notes annexes

- 134 Comptes annuels
- 148 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

06 Informations complémentaires

- 150 Document annuel d'information
- 152 Autres informations légales
- 160 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- 161 Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe
- 164 Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle le 16 avril 2013
- 167 Informations sur le Document de Référence et le rapport financier annuel
- 170 Glossaire
- 172 Adresses
- 176 Produits phares 2012

Lettre aux actionnaires

01

Message du président

Chers actionnaires,

Je suis heureux de vous annoncer que 2012 a encore été une très belle année pour le groupe Sartorius Stedim Biotech. Pour la deuxième année consécutive, nous enregistrons une croissance à deux chiffres, supérieure à celle du marché et même légèrement supérieure à nos prévisions de début d'année. D'un point de vue géographique, notre activité a été tout particulièrement dynamique en Amérique du Nord. Grâce à différentes initiatives, nous gagnons de plus en plus de terrain sur ce marché clé de la biotechnologie. En Asie, nous continuons également à enregistrer d'excellentes performances et nous exploitons pleinement les opportunités offertes par ce marché prometteur.

Nos résultats sont également en très forte hausse de 20 % environ, malgré des investissements soutenus dans nos capacités de production et notre force de vente à l'échelle mondiale. Au début de l'année 2012, nous anticipions un maintien de notre marge opérationnelle. Le levier opérationnel et les effets de change favorables ont permis une croissance de notre marge d'EBITA qui s'est établie à 18,6 %. La progression constante de nos marges ces cinq dernières années reflète l'attractivité de notre modèle économique qui repose sur notre activité consommables.

Sur la base de ces résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires une hausse de 10 % du dividende net, à 1,10 euro par action. La performance du groupe et ses perspectives positives se traduisent également par l'évolution du cours de notre titre, en progression de quelque 50 % en 2012, soit une performance supérieure à tous les principaux indices français.

Pour Sartorius Stedim Biotech, l'année 2012 n'a pas seulement été couronnée de succès d'un point de vue financier comme l'attestent les nouveaux records de chiffre d'affaires et de résultats. Sur le plan opérationnel, nous avons principalement concentré notre action sur le déploiement de notre stratégie à long terme et sommes bien engagés sur la voie de la réalisation de nos initiatives stratégiques de croissance définies en 2011.

Notre position de « Total solution provider » nous confère une vision globale de l'entière chaîne de production de nos clients. Notre principale valeur ajoutée repose sur la réduction des coûts et la flexibilité des procédés de fabrication biopharmaceutiques, essentiellement par la croissance de l'utilisation des produits à usage unique. Pionniers du changement de paradigme entre acier inoxydable et technologies de production à usage unique, nous avons façonné et construit l'un des portefeuilles de produits le plus large du secteur et en sommes devenus une marque leader dans l'industrie.

En 2012, grâce à l'acquisition de l'activité de milieux de cultures cellulaires de Lonza, groupe suisse de sciences de la vie, nous avons complété notre portefeuille de produits dans notre activité bioprocess. Les milieux de cultures cellulaires, consommables par nature, sont une étape essentielle du succès de la sécurité et de l'efficacité du processus de fabrication de médicaments, à l'instar de nos filtres, bioréacteurs et poches stériles. Cette activité fortement complémentaire nous permettra de créer une solution à usage unique entièrement intégrée pour l'ensemble du procédé de culture cellulaire, à partir d'une source unique. Parmi les autres exemples récents des initiatives prises en 2012 pour élargir notre offre de produits et accroître notre expertise par l'intermédiaire de partenariats, figurent nos alliances avec Bosch, G-Con, Umetrics, Refine et Celecta. A terme, chacun de ces partenariats renforcera l'intérêt de nos clients pour Sartorius Stedim Biotech et stimulera notre croissance.

Le développement de notre présence en Amérique du Nord et en Asie est un autre axe majeur de nos initiatives stratégiques. Nous avons fait de grands progrès en équilibrant la répartition de notre chiffre d'affaires sur un plan géographique. Pour la première fois de notre histoire, nous avons enregistré en 2012 un chiffre d'affaires généré en Europe - pourtant en hausse de plus de 6 % - inférieur à 50 % de l'activité mondiale. L'Amérique du Nord et l'Asie ont augmenté leur contribution, respectivement à 27 % et 21 %, preuve de la montée en puissance de nos actions en faveur du ren-



forcement de notre présence locale et de la conquête de parts de marché dans ces parties du monde, tout particulièrement en Amérique du Nord. L'intégration de nos forces de ventes indépendantes en 2010, le renforcement de nos ressources commerciales et spécialistes d'applications en 2012 et l'allègement des tâches administratives pour les équipes commerciales nous permettent une croissance plus rapide que le marché.

Dans les pays asiatiques pharma émergents, notamment la Chine, la Corée du Sud et l'Inde, nous avons également gagné du terrain avec une croissance à deux chiffres et nous anticipons de nouvelles actions en 2013. Plusieurs pays asiatiques ont mis en place des programmes de développement de leur industrie pharmaceutique locale, d'où une croissance soutenue à la fois par des dépenses publiques et des investissements privés. Aussi, nous prévoyons d'ouvrir un laboratoire d'applications à Shanghai cette année et d'investir dans le recrutement et la formation d'équipes en applications et ventes pour nous implanter davantage sur ces marchés attractifs.

En 2013, nous nous sommes à nouveau fixé des objectifs financiers ambitieux : croissance du chiffre d'affaires comprise entre 8 % et 11 % à taux de change constant dont environ 3 points attribuables à notre nouvelle activité consacrée aux milieux de cultures cellulaires. Nous anticipons également d'accroître notre marge d'EBITA retraité qui devrait atteindre 19 %.

En soutien de notre croissance, nous continuerons aussi à investir, à l'échelle mondiale, dans nos infrastructures et capacités de production. Après avoir finalisé et réussi de grands projets d'investissement l'année dernière, nous procéderons à des investissements de petite et moyenne envergures, notamment la rationalisation et la consolidation de nos processus métier et de nos systèmes informatiques.

Du fait de la solidité des fondamentaux de notre secteur, les perspectives nous semblent toujours très prometteuses dans notre activité, tant pour 2013 qu'à

moyen et à long termes. Les biotechnologies continueront d'être un moteur d'innovation de l'industrie pharmaceutique et un nombre croissant de produits biologiques passeront de l'étape des laboratoires à celle des chaînes de production. Comme de plus en plus de produits biologiques atteignent l'étape du développement commercial, le besoin en technologies de fabrication plus efficaces continuera à grandir. Les technologies de production à usage unique ont fait une percée dans toutes les étapes majeures de la production et l'ensemble de nos clients sont en quête de plates-formes de production innovantes. Des technologies de production de nouvelle génération sont demandées pour répondre à la pression croissante des coûts de santé et aux obligations réglementaires en augmentation.

La réussite de notre groupe en 2012 témoigne du potentiel de notre entreprise et de son personnel. Je salue ici l'engagement exceptionnel de nos collaborateurs dans le monde entier et leur adresse tous mes remerciements pour leurs réalisations remarquables. J'apprécie tout autant le soutien constant, le dialogue ouvert et la confiance reçus de la part de nos clients, nos partenaires et nos actionnaires.

Comme l'industrie pharmaceutique ne cesse de progresser, nous serons en première ligne. Nous mettrons à disposition nos technologies nouvelles pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs. La construction d'un modèle d'entreprise attractif et durable, la solidité des fondamentaux sur nos marchés finaux, nos forces et nos expériences collectives sont autant d'invitations à nous suivre sur la voie du succès à venir.

Sincères salutations,

Joachim Kreuzburg
Président du Conseil d'administration et directeur général

Comité exécutif



Oscar-Werner Reif

Directeur général délégué à la recherche et au développement

est responsable des activités de recherche et développement du groupe à l'échelle internationale. Il est titulaire d'un doctorat en génie chimique et a étudié la chimie et la biologie moléculaire en Allemagne et aux États-Unis. Oscar-Werner Reif est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.



Volker Niebel

Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information

est responsable de la production, de la gestion de la chaîne logistique, des processus d'affaires et des systèmes de traitement de l'information. Il est titulaire d'un diplôme universitaire en économie et en administration des affaires. Volker Niebel est membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Joachim Kreuzburg

Président du Comité exécutif et président-directeur général

est responsable des finances, des ressources humaines, de la conformité, des affaires juridiques et de la communication du groupe. Il est titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique. Joachim Kreuzburg est aussi président-directeur général de Sartorius AG, société mère de Sartorius Stedim Biotech, et président du comité exécutif du groupe Sartorius.

Reinhard Vogt

Directeur général délégué au marketing, aux ventes et aux services

est responsable du marketing, des ventes et des services. Il est titulaire d'un diplôme professionnel d'administration industrielle. Il est également membre du Directoire de Sartorius AG et membre du comité exécutif du groupe Sartorius.

Action Sartorius Stedim Biotech

Caractéristiques de l'action

ISIN	FR0000053266
Gestionnaire du compte de liquidité	Gilbert Dupont
Place de cotation	Euronext Paris
Segment de marché	Local Securities - Compartiment B (Mid Caps) depuis le 1 ^{er} janvier 2013: Compartiment A (Large Caps)
Indices	SBF 250 ; CAC All SHARES ; CAC MID & SMALL 190 ; CAC SMALL ; CAC HEALTH CARE
Nombre d'actions¹⁾	17 041 306
dont Sartorius AG	67%
dont flottant	23%
dont auto-détenues	10%
Nombre d'actions en circulation¹⁾²⁾	15 342 596
dont Sartorius AG	74,38%
dont flottant	25,62%
Droits de vote¹⁾	28 664 315
Nombre de droits de vote en circulation¹⁾³⁾	26 965 605

¹⁾ Au 31 décembre 2012

²⁾ Nombre d'actions en circulation après déduction des actions auto-détenues

³⁾ Nombre de droits de vote après déduction des actions auto-détenues

Environnement de marché

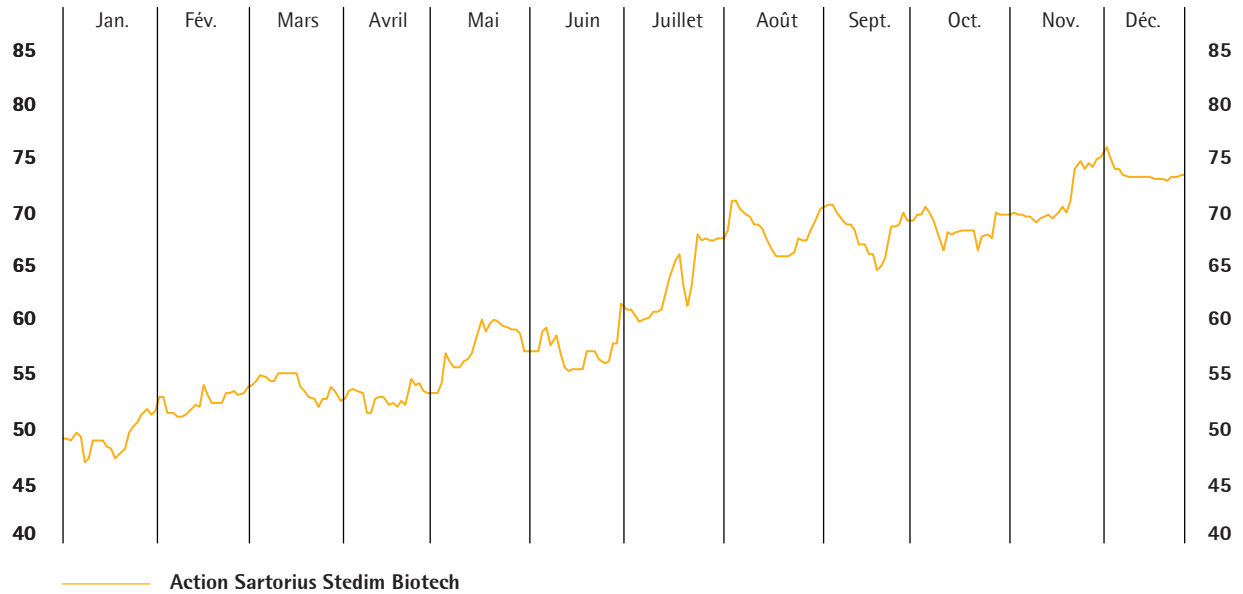
La persistance de taux d'intérêt bas et l'adoption de nouveaux programmes de sauvetage pour rétablir la situation financière de plusieurs pays, suivies d'une stabilisation de la monnaie unique européenne, ont soutenu les marchés d'actions. À titre d'exemple, l'indice SBF 250 a enregistré une performance forte entre le début d'année et le mois de décembre où il a atteint son plus haut niveau de l'année à 2 751 points. Il a clôturé l'année à 2 729 points, soit une augmentation globale de 16,4 % sur 2012.

Évolution du cours de l'action

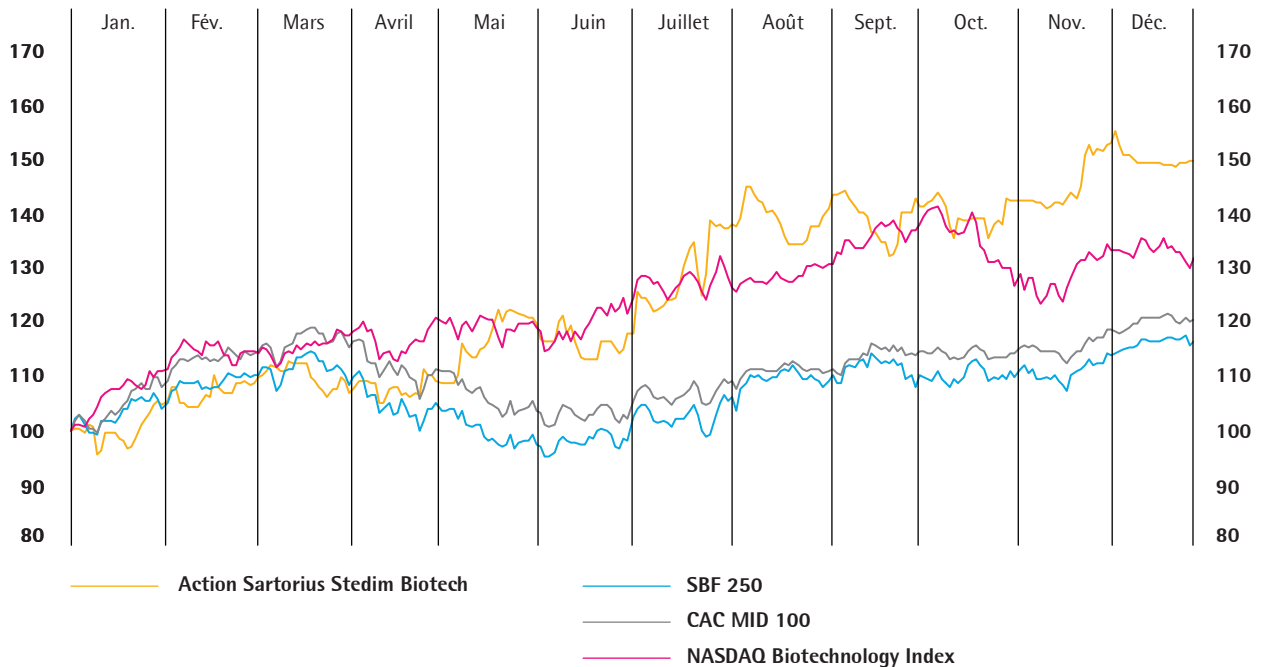
En 2012, le cours de l'action Sartorius Stedim Biotech a réalisé une meilleure performance que le marché d'actions français dans son ensemble. L'action a augmenté de 49,9 %, passant de 49,00 € à la fin de l'exercice 2011 à 73,40 € à la fin de l'exercice 2012.

L'action a atteint son cours de clôture le plus bas de l'année, 46,73 €, le 9 janvier 2012, avant de connaître une augmentation soutenue au cours des mois qui ont suivi. Son cours de clôture le plus haut a été enregistré à 76,03 € le 3 décembre 2012, sous l'effet de développements favorables de ses activités et d'une révision à la hausse de ses prévisions sur l'année.

L'action Sartorius Stedim Biotech en €
du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012



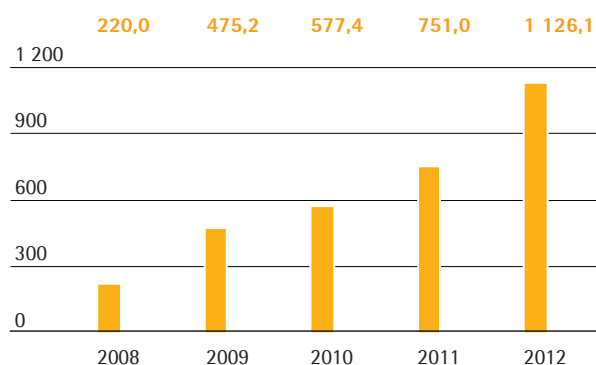
L'action Sartorius Stedim Biotech comparée au SBF 250, CAC MID 100 et NASDAQ Biotechnology Index (indexé)
du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012



Capitalisation boursière et volume de transactions

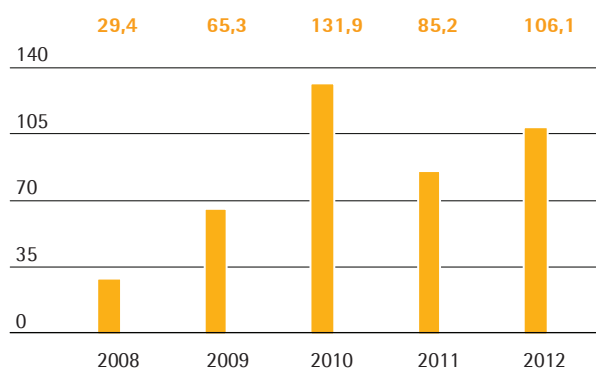
Sous l'effet de l'évolution positive du cours de l'action Sartorius Stedim Biotech, la capitalisation boursière a augmenté de 49,9 % sur la période considérée, passant de 751,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 1,1 milliard d'euros au 31 décembre 2012.

Capitalisation boursière
en millions €



Le nombre moyen de titres de Sartorius Stedim Biotech négocié par jour à la Bourse de Paris s'est élevé à 7 464 sur la période de référence, soit un niveau sensiblement similaire à celui de l'exercice précédent, établi à 7 435. Le volume total des transactions à la Bourse de valeurs Euronext a toutefois progressé de 85,2 millions d'euros en 2011 à 106,1 millions d'euros en 2012.

Volume des échanges
en millions €



Source : Euronext

Point de vue des analystes financiers

Les recommandations des analystes financiers sont un appui important pour la prise de décisions des investisseurs privés comme institutionnels. Actuellement, les sociétés suivantes préparent et mettent régulièrement à jour des rapports sur les actions de Sartorius Stedim Biotech.

Recommandations des analystes

Société	Date	Recommandation
Portzamparc	30 janvier 2013	Renforcer
Société Générale	30 janvier 2013	Acheter
Oddo Midcap	29 janvier 2013	Acheter
Gilbert Dupont	29 janvier 2013	Acheter

Relations avec les investisseurs

La mission de notre équipe relations investisseurs est fondée sur une communication ouverte et continue avec les actionnaires, les investisseurs potentiels et les analystes financiers. Nous le faisons avec un maximum de transparence pour garantir un accès en temps voulu aux données relatives au cours de l'action, tant aux actionnaires qu'au grand public intéressé. Dans le cadre de notre communication, nous publions donc régulièrement des informations détaillées sur notre stratégie, l'évolution de nos activités et de nos perspectives.

En 2012, nous avons fourni des informations régulières sur l'avancée des activités du groupe Sartorius Stedim Biotech par communiqués de presse et rapports périodiques (trimestriels, semestriel et annuel). En parallèle à nos téléconférences/webcast trimestrielles, nous restons en contact avec les marchés financiers à l'occasion de multiples roadshows menés sur les grandes places financières, notamment Londres, Paris, Francfort, Zurich et New-York. Nous entretenons également un dialogue régulier avec les investisseurs lors de différentes conférences internationales, réunions à l'occasion du salon ACHEMA et nombreux entretiens individuels.

Toutes les informations et publications concernant Sartorius Stedim Biotech et son actionariat sont disponibles sur notre site Internet www.sartorius-stedim.com. L'équipe relations investisseurs se tient à la disposition des investisseurs privés et institutionnels ainsi que des analystes financiers pour répondre directement à leurs questions concernant le groupe Sartorius Stedim Biotech.

Chiffres clés de l'action Sartorius Stedim Biotech

		2012	2011	2010	2009	2008
Cours de l'action ¹⁾ en €	Jour d'arrêt des comptes	73,40	49,00	37,70	28,00	13,00
	Haut	76,03	54,89	40,00	31,70	36,85
	Bas	46,73	37,35	28,00	13,45	11,60
Dividendes ²⁾ en €		1,10	1,00	0,90	0,60	0,30
Total des dividendes versés ²⁾ en millions €		16,9	15,3	13,8	10,2	5,1
Ratio dividendes résultat ³⁾ en %		26,1	28,7	30,5	29,4	29,4
Rendement par action ⁴⁾ en %		1,5	2,0	2,4	2,1	2,3
Capitalisation boursière en millions €		1 126,1	751,0	577,4	475,2	220,0
Volume d'activité moyen quotidien de l'action en nombre de transactions		7 464	7 435	14 965	10 427	4 576
Volume d'échange de l'action en millions €		106,1	85,2	131,9	65,3	29,4
CAC MID & SMALL		6 812	5 652	7 195	6 100	4 366
SBF 250		2 729	2 344	2 801	2 789	2 251

¹⁾ Dernier cours du jour

²⁾ Pour 2012, montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

³⁾ Basé sur le résultat net retraité avant amortissement

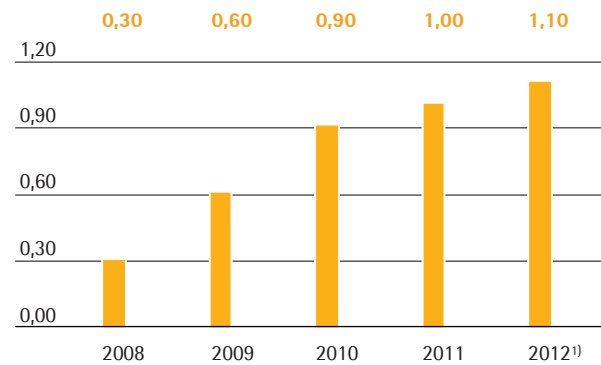
⁴⁾ Dividendes par rapport au dernier cours de l'exercice

Sources : Euronext et vwd

Dividendes

Le Conseil d'administration envisage de nouveau de permettre aux actionnaires de participer comme il se doit à la réussite de l'entreprise pour l'exercice 2012. Dans cette optique, lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 16 avril 2013, le Conseil d'administration soumettra une proposition visant à verser un dividende net de 1,10 € par action prélevé sur le résultat net de l'exercice de 26,2 millions d'euros de Sartorius Stedim Biotech S.A. Ce montant de dividendes représenterait une augmentation de 10,0 % par rapport à celui de l'exercice précédent établi à 1,00 €. Le montant total distribué augmenterait ainsi de 15,3 millions d'euros à 16,9 millions d'euros.

Sur la base du résultat net retraité (pour plus d'informations sur l'indicateur du résultat net retraité, voir le glossaire), le ratio dividendes | résultat net s'établirait à 26,1 %, par comparaison aux 28,7 % de l'année précédente. Le rendement de l'action par rapport au cours de clôture du 31 décembre 2012 (73,40 €) s'élèverait ainsi à 1,5 % contre 2,0 % l'année précédente.

Dividendes
en €

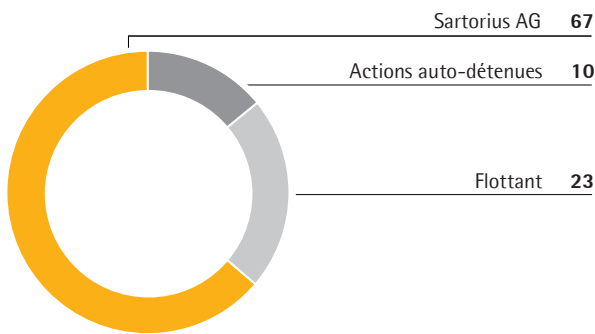
¹⁾ Montant proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

Structure de l'actionariat

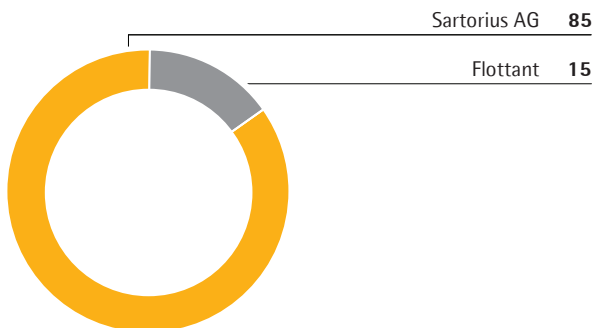
Le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 10,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice et se compose de 17 041 306 actions, d'une valeur nominale de 0,61 €. Certaines actions étant dotées d'un droit de vote double, le total des droits de vote s'établit à 28 664 315 à la clôture de l'exercice.

Suite à la mise en œuvre de son programme de rachat d'actions en 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. détient 10 % de ses actions propres à la date de clôture de l'exercice. Sartorius AG détient 67 % des actions et environ 85 % des droits de vote. Le flottant représente près de 23 % des actions (15 % des droits de vote). Sur la base des 15 342 596 actions en circulation (après déduction des actions auto-détenues), Sartorius AG détient 74 % des actions, les 26 % restants étant librement négociables sur le marché.

Structure de l'actionariat
% du capital-actions



Structure de l'actionariat
% des droits de vote



Rapport de gestion

02

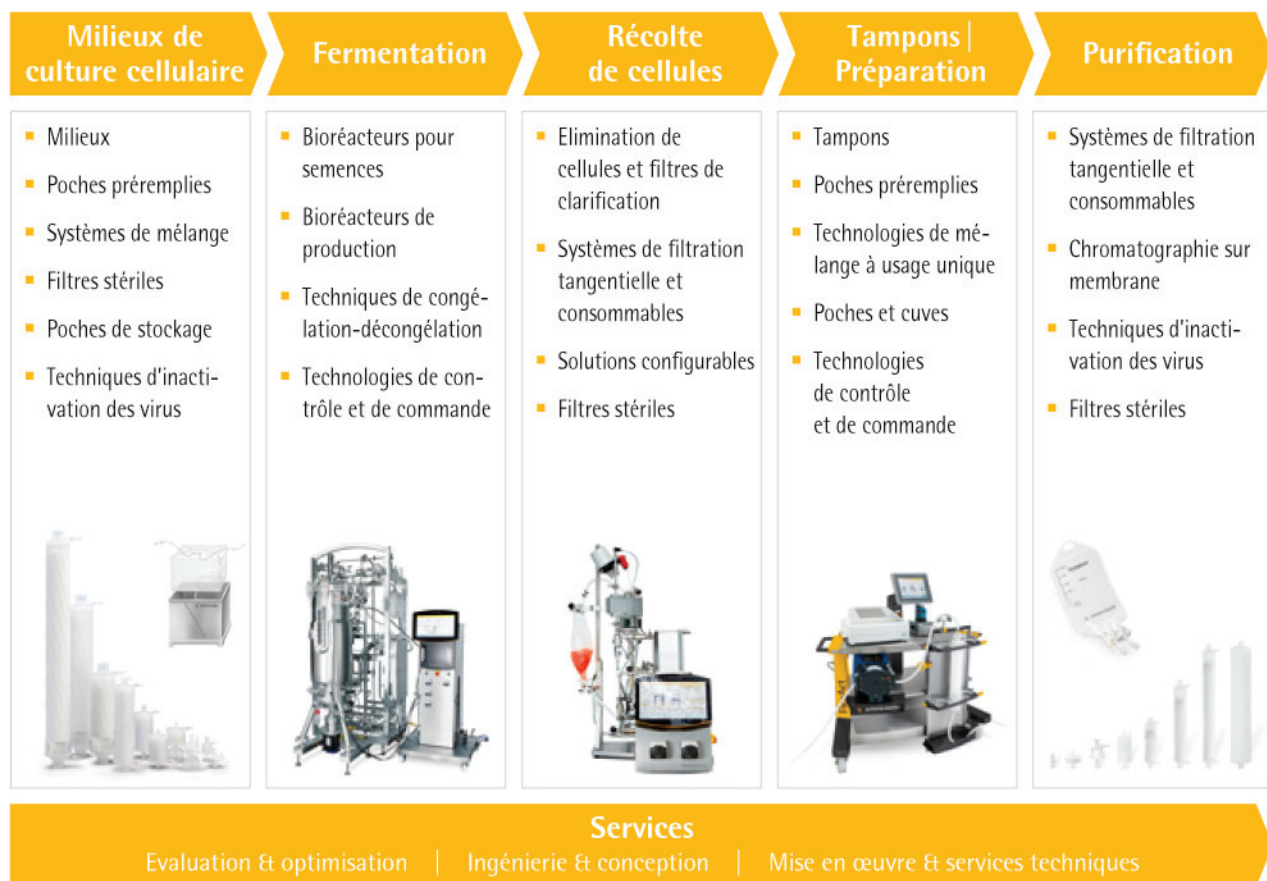
À propos de Sartorius Stedim Biotech

Stratégie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech se positionne comme un fournisseur de solutions intégrées pour toutes les principales étapes des processus de production biopharmaceutiques (« Total Solution Provider »). Notre portefeuille complet de technologies, produits et services, nous permet d'aider nos clients à fabriquer des médicaments et vaccins biotechnologiques en toute sécurité et efficacité.

Nous sommes les leaders mondiaux dans les domaines de la filtration, de la fermentation, des technologies de gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

Produits intégrés et services tout au long de la chaîne de processus clients



Le plus vaste portefeuille de produits à usage unique du secteur

Notre activité est principalement dédiée à la fourniture de produits à usage unique à nos clients de l'industrie biopharmaceutique afin de répondre à leurs besoins dans leurs processus de production. Les produits à usage unique représentent environ les trois quarts de notre chiffre d'affaires et sont une alternative novatrice aux traditionnels systèmes en acier inoxydable réutilisables. Ils sont très avantageux en termes de coûts et de gains de temps et réduisent le risque de contamination. Nous possédons le portefeuille le plus complet dans le domaine des technologies à usage unique et proposons également des systèmes à usage unique intégrés. Nos activités de services sur mesure adaptés spécifiquement aux exigences de chaque application et nos solutions complètes de conseil technique nous permettent de nous différencier de la concurrence.

« Total Solution Provider » : une stratégie à fort potentiel

Le succès de notre stratégie de fournisseur de solutions intégrées au cours de la décennie écoulée n'est plus à prouver et nous poursuivons sa mise en œuvre. Nous concentrons notre action vers le marché biopharmaceutique que nous considérons toujours attractif, au potentiel de croissance stable et supérieur à la moyenne.

A l'avenir, nous avons pour objectif d'augmenter sensiblement notre croissance organique. Nous prévoyons d'étendre nos activités dans le monde entier à partir de l'excellente position déjà atteinte et d'en profiter pour renforcer notre présence géographique. L'Amérique du Nord reste le marché leader mondial du secteur biopharmaceutique. Nous y avons donc développé nos capacités, notamment en matière de ventes, distribution et développement d'applications afin d'accélérer la croissance de nos activités et de conquérir de nouvelles parts de marché. Nous avons aussi élargi de façon significative notre organisation sur les marchés à croissance dynamique de l'Asie - notamment la Chine, l'Inde et la Corée du Sud - identifiés comme notre deuxième axe sur un plan géographique où nous avons également concentré nos efforts pour le déploiement des fonctions ventes, distribution et technologies d'application.

Développement du portefeuille de produits

L'accord de coopération signé avec le groupe suisse des sciences de la vie Lonza en décembre 2012 pour la commercialisation de milieux de culture cellulaire vient ajouter un autre élément clé à notre portefeuille de produits. Nous prévoyons par ailleurs d'étendre étape par étape notre gamme de produits, déjà l'une des plus vastes et des plus porteuses du secteur, à toute la chaîne de processus du secteur biopharmaceutique.

Une stratégie R&D étendue

Des alliances et acquisitions stratégiques bien ciblées jouent un rôle essentiel aux côtés de nos activités de recherche et développement pour concrétiser notre stratégie. Notre département R&D a fortement développé son expertise dans le domaine de l'intégration de technologies pour atteindre cet objectif et adapte rapidement les technologies de nos partenaires à nos propres composants pour concevoir de nouveaux produits innovants.

Organisation

L'organisation fonctionnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech est harmonisée à l'échelle mondiale. La gestion de l'entreprise s'articule donc autour d'unités opérationnelles clés telles que les départements marketing, ventes et distribution, services, recherche et développement, production, finance, etc. Aux niveaux supérieurs de direction, la responsabilité fonctionnelle s'exerce à l'échelle mondiale et recouvre les différents sites et pays.

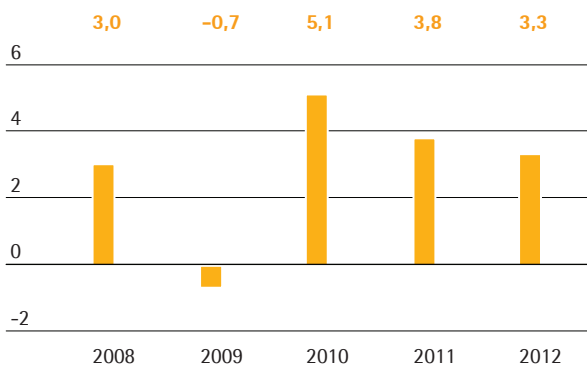
Cette organisation fonctionnelle mondiale permet la mise en œuvre d'une stratégie centralisée ainsi qu'une coopération rapide et efficace au sein du groupe. Elle lui donne ainsi les moyens de mettre en place sa stratégie de fournisseur de solutions intégrées et facilite son positionnement vis-à-vis de clients qui partagent la même envergure internationale.

Environnement macroéconomique et sectoriel

Environnement macroéconomique

Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale a progressé d'environ 3,3 % en 2012 contre 3,8 % sur l'exercice précédent. Cette légère décélération du taux de croissance est principalement imputable à l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans de nombreux pays industrialisés.

Évolution du PIB sur la période 2008-2012 en %



Source : Fonds monétaire international

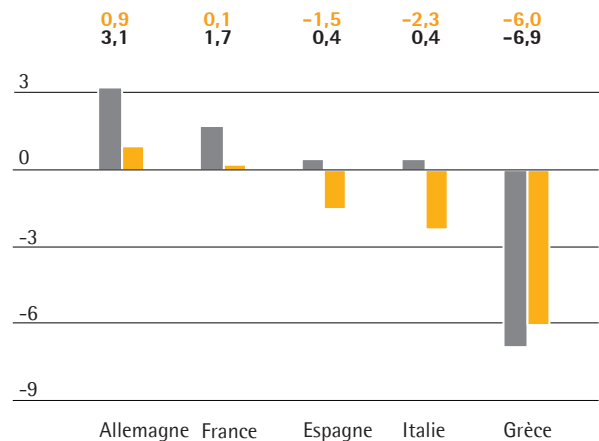
Les chiffres du FMI montrent que l'activité économique des pays industrialisés a gagné 1,3 % sur l'exercice considéré contre 1,6 % en 2011, avec une nouvelle fois un niveau de performance très hétérogène d'un pays à l'autre.

Les prévisions annoncent une croissance de 2,2 % de l'économie américaine sur l'exercice considéré, contre 1,8 % en 2011. La forte demande privée a été le principal moteur de croissance mais les dépenses publiques en progression et les exportations ont également apporté une large contribution.

Le ralentissement du dynamisme économique observé depuis la fin 2011 en Allemagne a perduré. Les consommateurs et l'État ont augmenté leurs dépenses mais les entreprises ont répondu à l'incertitude des perspectives économiques par une réduction de leurs dépenses d'investissement et une diminution de leurs stocks. Dans ce contexte et compte tenu de la baisse de la demande en provenance de la zone euro, le FMI prévoit une progression de 0,9 % du produit intérieur brut allemand sur l'exercice considéré contre 3,1 % l'année précédente.

L'activité économique semble également s'être ralentie en France avec des prévisions de croissance en repli de 1,7 % en 2011 à tout juste 0,1 % en 2012. La hausse du chômage et une chute marquée des dépenses d'investissement apparaissent comme les principales causes de cette évolution.

Produit intérieur brut Union Européenne en %



■ 2012
■ 2011

Source : Fonds monétaire international

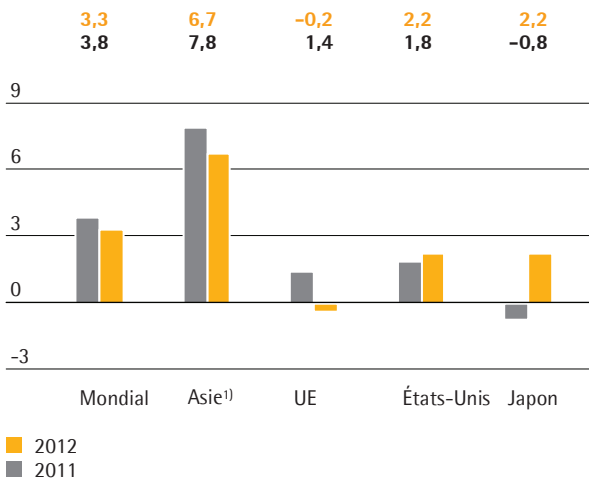
Le développement rapide des taux de croissance de nombreux pays asiatiques (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Vietnam) s'est légèrement ralenti au cours de l'exercice considéré face au fléchissement de la demande de la zone euro et des États-Unis. Ces taux demeurent toutefois élevés par rapport à la situation mondiale, avec une prévision de croissance globale de 6,7 % dans la zone géographique en 2012 contre 7,8 % l'année précédente.

Selon le FMI, l'économie chinoise a progressé de quelque 7,8 % en 2012 contre 9,2 % l'année précédente. Les principaux facteurs de cette croissance sont les investissements en usines et les programmes d'infrastructures.

L'Inde a ressenti les effets de la faiblesse de la demande en raison de la crise de la dette et du resserrement de la politique budgétaire, dans le cadre de l'effort conduit pour apaiser les craintes relatives au déficit du pays. En conséquence, la croissance économique indienne a reculé à 4,9 % selon les chiffres du FMI, contre 6,8 % l'année précédente.

Le FMI estime que l'économie japonaise a progressé de 2,2 % en 2012 contre -0,8 % l'année précédente. Cette croissance est principalement attribuable au programme d'investissements lancé par le gouvernement après la catastrophe naturelle de 2011. Les effets positifs de ces dépenses ont été particulièrement ressentis au premier semestre 2012.

Produit intérieur brut par région
en %



¹⁾ Asie = La Chine, l'Inde et l'ANASE-5 (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viêtnam)

Source : Fonds monétaire international

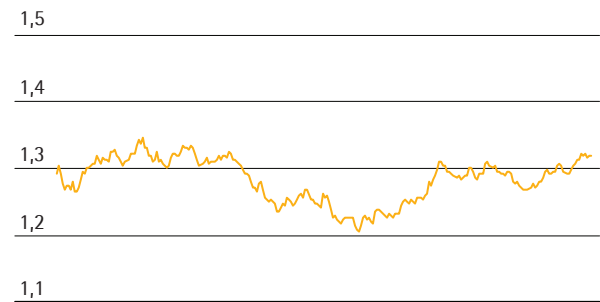
Évolution des taux de change

Les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech sont impactées par deux monnaies clés : le dollar américain auquel un certain nombre d'autres devises significatives sont rattachées, et l'euro.

L'euro s'est replié par rapport au dollar américain en milieu de période, atteignant 1,20 dollar en juillet 2012. Il s'est toutefois renforcé en fin d'année 2012 pour clôturer au taux de 1,32 dollar.

Évolution du taux de change euro-dollar

Période: 01 jan. 2012 au 31 déc. 2012



Source : vwd

Évolution des taux d'intérêt

La moyenne des taux d'intérêt dans le monde a profondément chuté au cours de l'année pour atteindre des planchers historiques. Le taux EURIBOR à trois mois, taux interbancaire de référence sur les dépôts à échéance fixe en euros, est passé de 1,4 % au 31 décembre 2011 à 0,2 % au 31 décembre 2012.

Sources : Fonds Monétaire International : perspectives de l'économie mondiale octobre 2012 ; vwd ; Bundesbank.

Conditions sectorielles

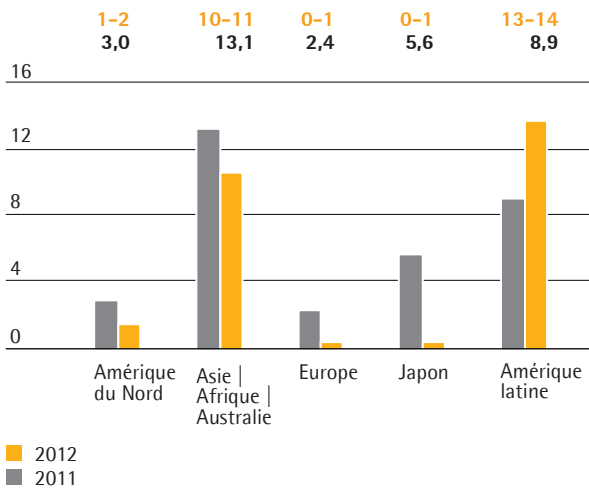
Les clients de Sartorius Stedim Biotech sont principalement issus de l'industrie biopharmaceutique et l'activité du groupe peut ainsi parfois être influencée par cette industrie.

Croissance restée stable dans l'industrie pharmaceutique

Les facteurs clés influant sur le secteur pharmaceutique sont restés largement inchangés au cours de la période considérée. L'évolution démographique, l'amélioration de l'accès à la santé, notamment dans les marchés émergents, l'augmentation de la prédominance de maladies liées aux modes de vie et maladies chroniques ainsi que la mise au point de nouveaux médicaments sont toujours des moteurs de croissance. Les mesures d'austérité qui affectent les systèmes de santé des pays industrialisés et l'expiration de brevet ont un effet inverse.

L'institut de recherche « IMS Health » prévoit une croissance de 3 % à 4 % du marché pharmaceutique mondial en 2012 après une hausse de 5,1 % l'année précédente.

Croissance des marchés pharmaceutiques régionaux
en %



Source : IMS Health

Selon l' « IMS Health », les plus fortes croissances ont été de nouveau enregistrées dans les zones géographiques Asie | Afrique | Australie (de 10 % à 11 %) et Amérique latine (de 13 % à 14 %). Ces zones ont notamment profité de l'expansion des systèmes de santé publique.

Poursuite d'une croissance supérieure au marché global dans le secteur de la biotechnologie

Le marché de la biotechnologie a maintenu un rythme de croissance nettement supérieur à celui du secteur pharmaceutique dans son ensemble. Cette performance s'explique notamment par l'introduction de nombreux nouveaux produits biopharmaceutiques ces dernières années et par l'extension des indications des médicaments existants. L' « IMS Health » prévoit un taux de croissance annuelle moyen de l'ordre de 7,7 % pour la période 2012-2015. Selon les experts, la part des médicaments issus de procédés biotechnologiques est passée de 10 % en 2002 à environ 20 % des ventes de médicaments en 2012.

Les protéines thérapeutiques jouent un rôle majeur dans le traitement d'affections comme le diabète ou l'anémie chronique et restent actuellement le premier groupe de principes actifs issus de procédés biotechnologiques. Cependant, les experts pensent que d'autres groupes de principes actifs, notamment les anticorps monoclonaux, devraient continuer à connaître un fort développement dans les années à venir. Les anticorps monoclonaux sont utilisés dans le traitement du cancer, du sida et des maladies auto-immunes telles que la sclérose en plaques et la polyarthrite rhumatoïde. Selon une étude de Boston Consulting Group,

quelque 300 anticorps monoclonaux étaient ainsi en phase de développement clinique (Phase I-III) en 2011, soit une augmentation notable même par rapport à l'année précédente.

Forte tendance à l'utilisation de systèmes à usage unique dans la fabrication de produits biopharmaceutiques

Les méthodes de production biotechnologique sont bien plus complexes que les méthodes traditionnelles et se sont aussi avérées plus coûteuses jusqu'ici. Aussi, les fabricants et sous-traitants mettent tout en œuvre pour améliorer l'efficacité des processus de fabrication par des technologies nouvelles. C'est notamment dans ce cas là que les produits à usage unique ont un rôle prépondérant à jouer. Ces produits requièrent bien moins de dépenses d'investissement, permettent de réduire les coûts associés aux processus de nettoyage et de validation et diminuent les temps d'arrêt entre deux cycles de production. Les produits à usage unique offrent également davantage de flexibilité et une mise sur le marché plus rapide. Grâce principalement à leur rapport coût | efficacité, les produits à usage unique se sont aujourd'hui imposés dans un grand nombre de processus de production.

Secteur de la recherche publique : les pays émergents occupent une place croissante

Une part de la demande de nos équipements de laboratoire provient de la recherche publique. Selon l'OCDE, certains pays ont annoncé et mis en place des réductions budgétaires dans les domaines de la recherche et développement (R&D) suite à la crise économique. L'OCDE prévoit tout de même une progression mondiale des dépenses de R&D à travers le monde de 1,3 milliard de dollars en 2011 à 1,4 milliard de dollars en 2012. L'OCDE attribue essentiellement cette hausse au développement des dépenses de R&D dans les pays émergents. Aucun changement n'est prévu par les pays industrialisés en matière d'investissements R&D.

Concurrence

Les principaux facteurs qui permettent à des entreprises de se différencier de la concurrence sur le marché des biotechnologies sont la capacité d'innovation ainsi que la qualité et la performance de leurs produits. Le secteur de la biotechnologie cherche constamment à découvrir de nouveaux champs d'application et attend de ses fournisseurs une égale réactivité et créativité pour la mise au point de nouveaux équipements destinés à la fabrication de produits biotechnologiques.

De nouveaux fournisseurs profitent notamment de cette situation inhérente au marché de la biotechnologie pour se positionner avec des produits spécifiques sur un marché de niche. Les fournisseurs déjà présents sur le marché misent sur l'élargissement continu de leur portefeuille de produits.

Nous réalisons environ 85 % de notre chiffre d'affaires sur des processus validés. Le remplacement de nos produits par des produits concurrents sur ce type de processus validés est très onéreux dès lors que le médicament est entré en phase de production, ce qui nous confère une part significative d'activité récurrente d'une année sur l'autre. La grande force du groupe Sartorius Stedim Biotech est l'exploitation de ses solutions intégrées : depuis la conception et le développement de substances en laboratoire jusqu'à la fabrication du produit fini, nous proposons le plus large portefeuille de produits de notre secteur d'activités. Notre positionnement stratégique sur les produits à usage unique est un atout concurrentiel supplémentaire. Le groupe Sartorius Stedim Biotech est l'un des leaders du marché mondial dans les domaines de la filtration, de la fermentation, de la gestion des fluides et de la chromatographie sur membrane.

La plupart de nos concurrents sont des multinationales basées aux États-Unis. Nos principaux concurrents sont Merck Millipore, Pall et General Electric Healthcare dans le domaine des processus ; Thermo Fisher et Corning dans le domaine du laboratoire ; et de plus petites entreprises telles qu'Applikon et ATMI, sur des segments précis de marché.

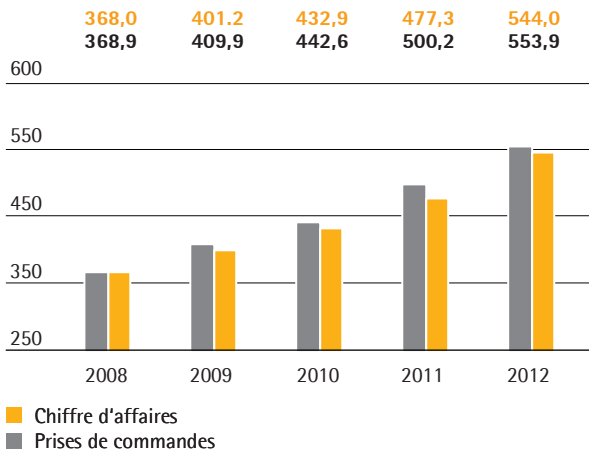
Sources : The Boston Consulting Group : « Medizinische Biotechnologie in Deutschland 2012 » [Biotechnologies médicales en Allemagne 2012] ; Evaluate Pharma : World Preview 2018 ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2012 ; IMS : IMS Health Market Prognosis May 2012.

Évolution des activités du groupe

Prises de commandes et chiffre d'affaires

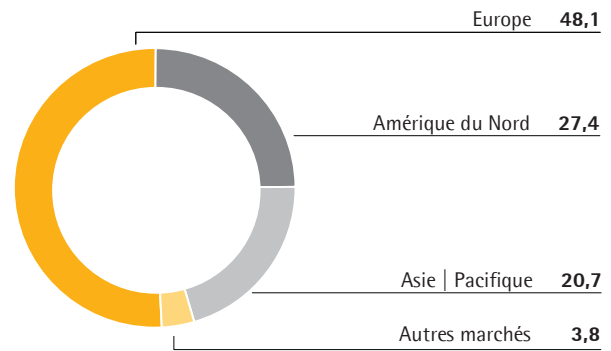
Le volume total des prises de commandes du groupe Sartorius Stedim Biotech s'est établi à 553,9 millions d'euros pour l'exercice 2012. Ce volume représente une hausse de 10,7 %, ou 7,2 % à taux de change constant, par rapport aux 500,2 millions d'euros enregistrés en 2011. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 14,0 % (10,3 % à taux de change constant) pour atteindre 544,0 millions d'euros contre 477,3 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ce résultat est largement supérieur à notre objectif de croissance du début d'exercice, établi entre 6 % et 8 % hors effets de change, principalement grâce à la croissance soutenue de nos activités en Amérique du Nord. Dans l'ensemble, nous estimons avoir gagné de nouvelles parts de marché au cours de l'exercice écoulé.

Prises de commandes et chiffre d'affaires en millions €



Le développement de l'activité de nos produits à usage unique a continué d'enregistrer une croissance très dynamique. Aux côtés de nos filtres à usage unique déjà bien établis, nos clients ont réservé un très bon accueil à notre nouvelle membrane de filtre stérilisante Sartopore Platinum. Par ailleurs, notre activité poches et nos produits de purification de milieux biopharmaceutiques ont connu une croissance forte.

Répartition du chiffre d'affaires par région¹⁾ en %



¹⁾ Selon la localisation des clients

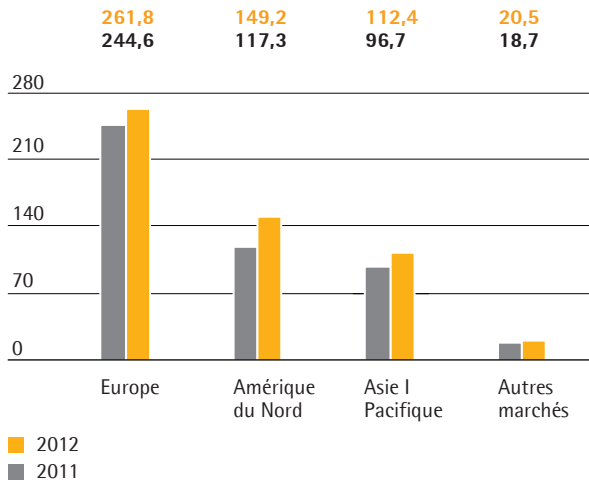
Le développement du groupe a été soutenu dans toutes les zones géographiques. L'Europe, avec 48 % de l'activité, enregistre le chiffre d'affaires le plus élevé en volume avec un pourcentage de progression hors effets de change de 6,4 % pour l'exercice considéré.

L'Amérique du Nord a généré environ 27 % de notre chiffre d'affaires total. Cette zone géographique a enregistré la dynamique de croissance la plus soutenue sur l'exercice considéré avec une hausse des ventes de 17,5 % à taux de change constant, soit un taux supérieur aux anticipations. Cette progression a été principalement réalisée grâce à nos produits à usage unique, mais également par la solide performance de notre segment équipements.

La zone Asie | Pacifique avec en 2012 une part d'environ 21 % du chiffre d'affaires total connaît une progression encore dynamique. Nous enregistrons une augmentation de 11,4 % du chiffre d'affaires à taux de change constant dans cette zone géographique.

Chiffre d'affaires¹⁾ par région

en millions € (sauf indications particulières)



	Chiffre d'affaires ¹⁾ en millions €	Variation en %	Variation ²⁾ en %
Groupe	544,0	14,0 %	10,3 %
Europe	261,8	7,0 %	6,4 %
Amérique du Nord	149,2	27,2 %	17,5 %
Asie Pacifique	112,4	16,2 %	11,4 %
Autres marchés	20,5	9,6 %	9,5 %

¹⁾ Selon la localisation des clients

²⁾ A taux de change constant

Résultat

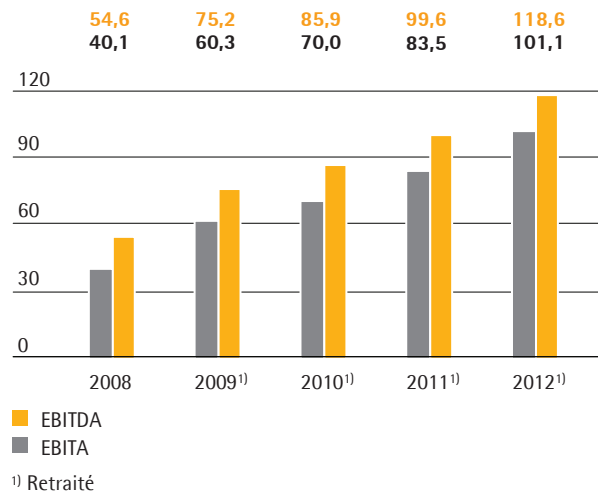
Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise le résultat opérationnel avant Amortissement lié à des regroupements d'entreprises (EBITA) comme indicateur clé de sa rentabilité. Pour les besoins du calcul de cet agrégat, le poste Amortissement fait référence aux seuls amortissements constatés sur les actifs incorporels enregistrés au bilan dans le cadre des regroupements d'entreprises, en application de la norme IFRS 3.

Pour donner une image exhaustive et transparente de la rentabilité du groupe, nous présentons en outre un résultat (EBITDA, EBITA [voir glossaire] et résultat net) corrigé des éléments non récurrents. Pour de plus amples informations sur les définitions, merci de vous reporter au glossaire en page 171. Le rapprochement entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA (voir glossaire) est précisé à la page suivante.

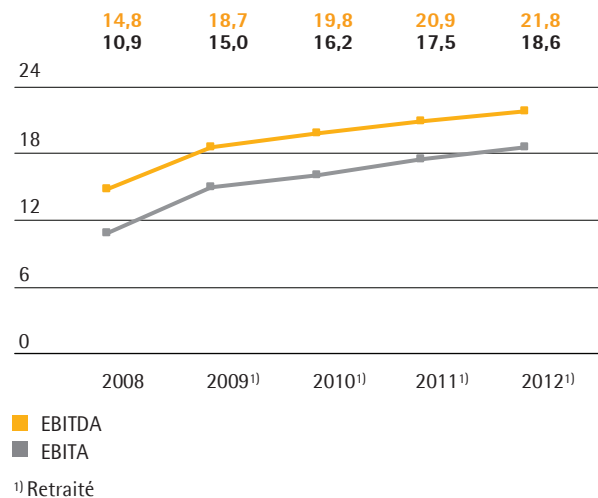
Les résultats du groupe Sartorius Stedim Biotech ont connu une évolution largement supérieure aux anticipations au début de l'exercice 2012. Cette progression est principalement attribuable à la forte croissance du chiffre d'affaires ainsi qu'aux effets positifs des variations des taux de change. L'EBITDA retraité a consécutivement connu une augmentation très forte de 19,1 % pour atteindre 118,6 millions d'euros. La marge d'EBITDA retraité s'est ainsi sensiblement améliorée passant de 20,9 % à 21,8 %. L'EBITA retraité a fortement augmenté jusqu'à 101,1 millions d'euros, soit une progression de 21,0 %. La marge d'EBITA retraité est passée de 17,5 % à 18,6 %.

EBITDA et EBITA

en millions €


Marge d'EBITDA et d'EBITA

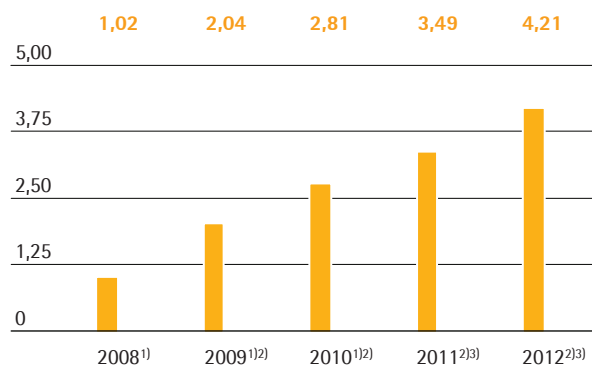
en %



Les éléments non récurrents se sont élevés à - 5,9 millions d'euros (contre - 4,7 millions d'euros en 2011) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets d'entreprise. Après prise en compte de tous les éléments non récurrents, l'EBITA (voir glossaire) du groupe a progressé passant de 78,9 millions d'euros à 95,2 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 16,5 % à 17,5 %.

Le résultat net consolidé retraité, en augmentation, passe de 53,4 millions d'euros en 2011 à 64,5 millions d'euros pour l'exercice 2012. Ce chiffre est obtenu après correction des effets exceptionnels, élimination des « amortissements » de 8,0 millions d'euros contre 7,7 millions d'euros en 2011, correction de valeur sur les instruments de couverture et prise en compte des incidences fiscales. Le résultat par action correspondant progresse à 4,21 €, contre 3,49 € en 2011.

Résultat net par action en €



¹⁾ Hors Amortissement

²⁾ Retraité (corrigé des éléments non récurrents)

³⁾ Hors Amortissements et ajustements pour juste valeur des instruments de couverture

Réconciliation entre les indicateurs retraités et l'indicateur clé EBITA

en milliers €	2012	2011
EBITA	95 205	78 866
Éléments non récurrents	- 5 896	- 4 684
EBITA retraité	101 101	83 550
Amortissement IFRS 3	- 8 005	- 7 711
Résultat financier	- 3 742	- 6 488
Autres taxes	- 1 592	- 1 955
Taux d'impôt normatif (30% en 2011 et en 2012)	- 27 500	- 19 228
Résultat net retraité	60 264	48 169
Amortissement IFRS 3	8 005	7 711
Impôt sur Amortissement	- 2 562	- 2 314
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1 130	- 137
Résultat net retraité hors Amortissement IFRS 3 et participations ne donnant pas le contrôle	64 576	53 429

Voir le glossaire pour la définition des agrégats mentionnés ci-dessus.

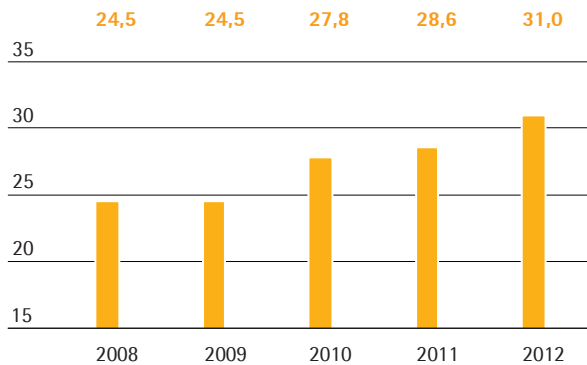
Affectation du résultat

Le 16 avril 2013, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de distribuer, au titre de l'exercice 2012, un dividende net de 1,10 € par action, en hausse par rapport au dividende de 1,00 € distribué pour l'exercice 2011. Le montant total distribué augmenterait ainsi de 10,1 %, de 15,3 millions d'euros en 2011 à 16,9 millions d'euros. Sur la base du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2012 de 73,40 €, le ratio dividende | cours de bourse s'élèverait à 1,5 % (exercice précédent : 2,0 %).

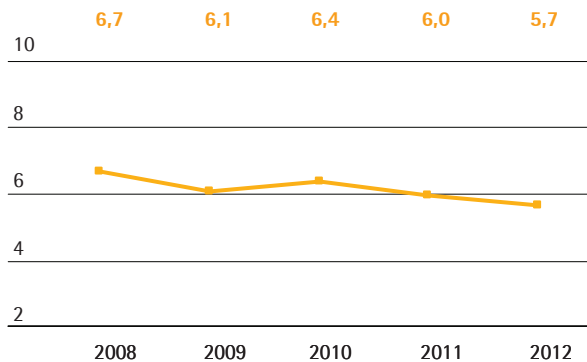
Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2012, le groupe Sartorius Stedim Biotech a intensifié ses activités de recherche et développement (R&D) et les dépenses de ce secteur ont augmenté de 8,4 % pour atteindre 31,0 millions d'euros (contre 28,6 millions d'euros l'exercice précédent). En conséquence, le ratio dépenses de R&D sur chiffre d'affaires s'établit à 5,7 % (contre 6,0 % l'exercice précédent).

Frais de recherche et développement
en millions €



Frais de recherche et développement
en % du chiffre d'affaires



Nous avons une politique de protection de nos droits de propriété, aussi bien intellectuelle qu'industrielle, ciblée sur la préservation de notre savoir-faire. Nous contrôlons systématiquement le respect de ces droits et vérifions la nécessité de leur maintien du point de vue du rapport coût | bénéfice.

Le nombre de demandes de titres de protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle a été de 135 en 2012 alors qu'il s'établissait à 155 pour l'exercice précédent. Suite aux demandes déposées

les années précédentes, 127 brevets et marques nous ont été accordés (2011 : 85). À la date de clôture de l'exercice, nous disposions au total de 1 641 brevets et marques dans notre portefeuille (2011 : 1 397).

	2012	2011
Nombre de brevets et de marques déposés	135	155
Nombre de brevets et de marques enregistrés	127	85

De nombreux produits nouveaux développés à l'occasion du salon ACHEMA

La division R&D du groupe a consacré une grande partie de l'année 2012 au développement et à la préparation d'un grand nombre de produits nouveaux pour ACHEMA, premier salon au monde pour notre secteur d'activité. Nous y avons présenté plusieurs nouveautés, dont un système FlexAct pour tests d'intégrité de poches à usage unique, deux nouvelles générations de bioréacteurs et les toutes dernières membranes de filtres Sartopore 3 et Sartoguard NF. Les nouvelles structures et le traitement de surface que nous avons développés pour les membranes de ces filtres restent sans équivalent sur le marché. Nous avons également développé une nouvelle génération de cartouches de filtres avec une structure et un plissage de membrane tels que la surface filtrante a été augmentée et la performance de filtration accrue.

Développement de nouveaux films plastique et tubes

Les nouveaux films plastique développés au cours de cette année, en collaboration avec l'un de nos partenaires, offrent une grande robustesse et constituent une avancée particulièrement intéressante pour les applications de culture cellulaires et microbiennes. Nous utilisons ces films dans une nouvelle génération de poches à usage unique pour gestion de fluides et pour culture cellulaire. Entre autres exemples, nous développons un modèle supplémentaire de notre gamme de bioréacteurs à usage unique Biostat® STR. Le modèle 2 000 litres complète cette ligne de produits et propose à nos clients une alternative industrielle très attractive par rapport aux systèmes conventionnels en acier inoxydable. Nous avons également consacré du temps à l'étude de tubes à usage unique pour la gestion de fluides et développé de nouvelles solutions en silicone ainsi qu'un autre type de tubes à usage unique, que nous avons l'intention d'utiliser sur nos gammes de produits de gestion de fluides.

Coopération pour développer des produits à usage unique pour le processus de remplissage final de produits pharmaceutiques

Au cours de l'exercice considéré, nous avons signé un accord de collaboration avec Bosch Packaging Technology, l'un des principaux fournisseurs de l'industrie pharmaceutique en procédés de conditionnement. Il s'agit d'un partenariat pour la commercialisation de solutions de remplissage et de conditionnement à usage unique pour l'industrie pharmaceutique. A l'issue d'un développement commun avec notre partenaire, nous lui fournirons des systèmes à usage unique préconfigurés et prévalidés destinés à être utilisés sur les lignes de remplissage aseptique Bosch.

Marketing | Ventes et distribution | Services

Le groupe Sartorius Stedim Biotech offre une gamme étendue de produits utilisés dans de nombreuses étapes du procédé de fabrication de l'industrie biopharmaceutique. Les produits à usage unique, eux aussi intégrés pratiquement à chaque étape du procédé de production, remplacent de plus en plus les solutions conventionnelles. Ils occupent désormais une place centrale dans notre portefeuille et le lancement de nouveaux produits ainsi que de solutions complètes basées sur des technologies à usage unique a été défini comme une priorité cette année.

Lancement d'une offensive commerciale aux États-Unis

Nous avons lancé une initiative commerciale aux États-Unis au cours de l'exercice considéré dans l'objectif d'optimiser nos activités sur le plus grand marché pharmaceutique au monde. L'initiative impliquait l'analyse de notre clientèle, ainsi qu'un examen approfondi de notre organisation commerciale. Les résultats de cette étude nous ont conduits à axer notre action sur les ressources commerciales et à mettre l'accent sur le segment biotechnologie dans certaines zones géographiques. Après un démarrage réussi aux États-Unis, cette initiative commerciale doit maintenant être déployée en Europe et en Asie.

Succès de la communication marketing

Parmi nos grands événements marketing de 2012 figure notre participation à ACHEMA, le premier salon au monde dédié à l'ingénierie process. Nous y avons présenté une série de développements produits dans les domaines de la filtration, de la fermentation et de

la gestion des fluides, ainsi qu'un document intitulé « Experience Innovations » distribué par le biais d'un ensemble de journaux techniques soigneusement sélectionnés pour atteindre les groupes de clients cibles. Nous avons également pris part à d'autres salons internationaux au cours de l'exercice considéré.

Nous avons largement étendu notre communication marketing web en 2012 et transmettons désormais régulièrement des informations sur les nouveautés relatives à nos produits, nos événements et nos offres sous le format d'une newsletter distribuée à plus de 260 000 contacts. Nous avons aussi entièrement revu notre présence globale sur Internet avec le lancement en avril 2012 de notre nouveau site où sont publiées des informations complètes sur nos produits et applications en plusieurs langues. L'e-shop du site a également été étendu et devient un circuit de vente majeur pour nos distributeurs comme pour le client final.

Développement des activités de service en Asie ; des services validation très demandés

Nous proposons des services d'expertise hautement compétents afin d'assurer une assistance optimale aux procédés de production souvent complexes de nos clients. Ces services jouent un rôle essentiel dans la mise au point de nouvelles avancées technologiques. Nous avons enregistré une solide progression de la demande de nos services validation au cours de l'exercice considéré dont un volume de demandes d'études de validation particulièrement élevé en provenance d'Asie où nous avons conduit un projet d'élargissement de nos structures de services en 2012. L'« Extractables and Leachables Forum », étendu aux États-Unis pour la première fois en 2012, a remporté un franc succès auprès de nos clients.

Conclusion d'un partenariat de distribution de logiciels PAT

Nous avons conclu un partenariat de distribution avec la société suédoise Umetrics au cours de l'exercice considéré pour contribuer à l'optimisation des procédés de développement et de production biopharmaceutiques. Nous intégrons les solutions logicielles d'Umetrics dans notre propre portefeuille PAT et commercialisons les résultats auprès de l'industrie pharmaceutique et biotechnologique dans le monde entier. Nous serons ainsi en mesure de proposer à nos clients des solutions efficaces d'identification des paramètres process critiques dans la culture cellulaire et les procédés de purification et d'en accélérer le développement.

Produits

Nous proposons à nos clients de l'industrie biopharmaceutique un large portefeuille de produits nécessaires à la fabrication d'ingrédients actifs pour des applications médicales. Notre offre comprend une multitude de solutions à usage unique tant pour les applications Upstream que Downstream. Nous fournissons notamment une gamme très étendue de membranes filtrantes, la plupart à usage unique, de bioréacteurs à usage unique et réutilisables, de poches à usage unique, de tubes, de connecteurs et de conteneurs. Notre offre est complétée par des systèmes de filtration, des équipements de test d'intégrité des filtres ainsi que par des services de pointe.

Développement de produits haute performance pour la filtration

Parmi les faits marquants de 2012 figure le lancement du filtre stérilisant Sartopore® Platinum qui présente des performances remarquables et uniques sur le marché. Sartopore® Platinum accroît considérablement le rendement des produits grâce à une faible fixation protéique. La nouvelle membrane offre d'autres avantages, notamment un besoin en eau exceptionnellement faible pour sa mouillabilité. Elle peut donc être utilisée dans de nombreuses applications lors des procédés de filtration, et améliore ainsi dans une large mesure le rapport coût/efficacité des procédés de fabrication biopharmaceutiques.

Nous avons complété notre gamme de préfiltres en 2012 avec l'ajout d'une nouvelle ligne de produits. Nous avons introduit davantage de nouveaux modules de filtration antivirale et avons présenté de nouvelles cassettes de filtration tangentielle. Le nouveau système de filtration ultra-compact Sartoflow® Study permet de concentrer de très petits lots de production. Grâce à sa souplesse d'utilisation, il peut être utilisé à la fois pour le développement des procédés et pour des fonctions de filtration dans des environnements de production à petite échelle.

Présentation d'une nouvelle génération de bioréacteurs

Nous avons présenté deux nouvelles générations de gammes de bioréacteurs pour la culture cellulaire au cours de l'exercice écoulé. Le bioréacteur de type Biostat® B, destiné à des applications pour cultures microbiennes et cellulaires, a été entièrement revu. Système très souple, il se décline en de nombreuses configurations et peut être utilisé dans tous types de procédés de la recherche et développement biotechnologique et dans l'environnement GMP validé. L'arrivée de la dernière génération de Biostat® D-DCU a marqué notre lancement sur le marché de bioréacteurs standardisés en acier inoxydable. La modularité du système permet aux clients de configurer le bioréacteur selon leurs besoins spécifiques. Grâce à la plate-forme technologique partagée de la gamme, les clients peuvent également réduire leurs coûts et raccourcir les délais de livraison.

Présentation d'un système novateur de salle blanche

Lors du salon ACHEMA, nous avons dévoilé, conjointement avec notre partenaire américain G-Con, notre système modulaire de salle blanche FlexMoSys. Ce système innovant de module de salle blanche compatible GMP, dans lequel notre portefeuille de produits et technologies est intégré, offre aux fabricants en quête de capacités de production supplémentaires dans des délais courts, une solution plus rapide et à moindre coût comparé aux solutions conventionnelles.

Les milieux de cultures cellulaires élargissent notre portefeuille de produits

L'accord de coopération conclu avec le groupe suisse de sciences de la vie Lonza fin 2012 a considérablement élargi notre gamme de produits dans le domaine de la culture cellulaire. Les milieux de cultures et solutions tampons concernés sont nécessaires dans chaque procédé de fabrication biopharmaceutique, d'où la capacité d'offrir à nos clients encore plus de produits à partir d'une source unique.

Gestion de la production et de la chaîne logistique

Le groupe Sartorius Stedim Biotech dispose d'un solide réseau international de production qui permet de proposer à nos clients un service rapide et fiable dans le monde entier. La modernité de nos unités de production garantit l'efficacité des processus, l'optimisation des délais de production et la rapidité du traitement des commandes dont nous avons besoin pour maintenir notre compétitivité dans le monde entier. Les usines de Goettingen (Allemagne) et d'Aubagne (France) sont les plus grandes, devant celles de Bangalore (Inde), Yauco (Porto Rico) et Guxhagen (Allemagne). Au cours de l'exercice considéré, nous avons conduit à leur terme avec succès trois grands projets de construction, pour accroître, optimiser et moderniser notre infrastructure de production.

Développement de la capacité de production de membranes à Goettingen

En avril 2012, après environ un an de travaux de construction, nous avons officiellement inauguré notre nouveau bâtiment de production sur le site de Goettingen et mis en service une nouvelle étireuse de pointe destinée à la production de membranes de filtres. Cette nouvelle machine et la modernisation de l'équipement technique de deux autres systèmes permettent d'accroître considérablement nos capacités de production du site. Elles nous confèrent également une plus grande flexibilité dans la configuration de nos processus de production. Nous pouvons ainsi développer de nouveaux produits avec plus de rapidité et répondre aux exigences de qualité croissantes de nos clients. Il est prévu dans le nouveau bâtiment une zone d'extension supplémentaire dans le but de pouvoir installer une autre étireuse afin de répondre à des besoins futurs.

Comme notre volonté est de faire du site de Goettingen un centre d'expertise des opérations de moulage par injection, un nouveau bâtiment a été construit au cours l'exercice écoulé afin d'agrandir la zone de production de Sartorius Stedim Plastics. Nous avons ainsi augmenté le nombre de lignes de moulage par injection.

Extension et mise à niveau du site de Yauco ; succès de la relocalisation de la production de poches à usage unique

Nous avons par ailleurs investi dans la création d'une nouvelle unité de production à Yauco pour répondre à la demande croissante de produits à usage unique dans le secteur pharmaceutique. Le site ainsi agrandi de salles blanches, laboratoires et espaces de bureaux est désormais notre plate-forme centrale de production et de logistique pour le marché nord-américain. Les filtres et poches à usage unique sont produits dans un nouveau bâtiment ultramoderne, achevé dans les délais prévus au cours de l'été 2012. Ses caractéristiques de pointe en termes de gestion d'énergie et l'utilisation soutenue des ressources naturelles lui ont permis d'obtenir la notation la plus élevée du système de certification américain LEED. Une fois les travaux d'extension achevés, nous avons transféré à Yauco toutes nos activités de production de poches à usage unique, jusqu'alors basées à Concord en Californie avant fermeture de ce site à la fin 2012.

Nouvelles infrastructures de production des bioréacteurs à Guxhagen

Au cours de l'été 2012, Sartorius Stedim Systems (filiale du groupe) a déménagé à Guxhagen près de Cassel en Allemagne, sur un nouveau site destiné à la production de bioréacteurs et autres équipements pour les clients de l'industrie biopharmaceutique. D'une surface d'environ 9 000 m², ce nouveau bâtiment permet une optimisation des processus de production et conserve des capacités disponibles pour s'adapter à la hausse de la demande de bioréacteurs à usage unique. Après l'ouverture du site de Guxhagen, Sartorius Stedim Systems a quitté son précédent site de production près de Melsungen.

Rapport sur le développement durable

Le développement durable est l'une des valeurs fondamentales de la culture d'entreprise de Sartorius Stedim Biotech. Depuis la création de l'entreprise, le développement durable a toujours constitué un objectif essentiel pour l'entreprise.

Notre responsabilité première est de proposer à nos clients des produits et solutions attractifs. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur l'innovation tout comme sur l'excellence stratégique et opérationnelle. Pour nous, le développement durable implique dans ce contexte de poursuivre nos objectifs avec une vision à long terme qui tient réellement compte des intérêts écologiques et sociaux. Nous prenons très au sérieux nos responsabilités envers les parties prenantes et sommes favorables au développement de relations durables et bénéfiques pour tous. En conséquence, nous ne considérons pas uniquement la gestion des aspects sociaux et écologiques comme une contrepartie à nos activités industrielles, mais plutôt comme l'un de nos facteurs de réussite.

Forts de cette approche, nous estimons essentiel de respecter les normes juridiques et éthiques, de fabriquer des produits en tenant compte de nos responsabilités environnementales et de toujours avoir à l'esprit les impacts environnementaux quand il s'agit d'innovation. De même, notre politique en matière de ressources humaines respecte les droits et intérêts des salariés et vise à utiliser au mieux et à développer le potentiel de chacun. Sur l'ensemble des sites du groupe à travers le monde, nous participons activement, tant à titre d'employeur que de client, au développement de l'environnement local dont nous renforçons l'attrait par le soutien apporté aux projets culturels et sociaux.

Dans le prolongement du Grenelle II de l'environnement, Sartorius Stedim Biotech a introduit en 2012 de nouveaux indicateurs et outils de mesure environnementaux et sociaux. L'enregistrement et le reporting des données ont été optimisés dans ces domaines à l'échelle du groupe. Ces indicateurs sont basés sur des standards communément établis et permettent donc la comparaison avec ceux d'autres entreprises. En interne, ces données servent à la définition, à l'examen et au contrôle des objectifs environnementaux et sociaux. Le rapport suivant est un résumé, sur la base d'exemples, des projets et mesures mis en œuvre en 2012 dans trois domaines du développement durable : le développement durable et la gestion d'entreprise, le développement durable et l'écologie et l'engagement sociétal.

Indicateurs - méthode

Les indicateurs sociaux et ceux concernant la santé et la sécurité communiqués ci-dessous se rapportent à l'ensemble du groupe. Si un indicateur fait référence à un périmètre autre que l'échelle globale, le périmètre de consolidation est indiqué de manière séparée. Les indicateurs environnementaux se rapportent à tous les sites de production de Sartorius Stedim Biotech. Situés à Aubagne, Lourdes, Mohamdia, Goettingen, Guxhagen, Stonehouse, Tagelswangen, Concord, Yauco et Bangalore, ils représentent 84 % de l'effectif total du groupe. À l'échelle mondiale, nous nous engageons dans un processus d'amélioration continue des indicateurs et des périmètres concernés.



Le développement durable et la gestion d'entreprise

Toutes les informations utiles relatives à la dimension économique du développement durable pour Sartorius Stedim Biotech sont développées aux pages 18 à 19 et 24 à 30. Nous y expliquons les stratégies et mesures utilisées pour atteindre une croissance rentable.

Respect des normes juridiques et éthiques

Nos activités se basent sur nos valeurs d'entreprise : la persévérance, l'ouverture d'esprit et la joie. Ces valeurs régissent nos relations avec nos clients, partenaires

commerciaux et investisseurs, de même qu'elles constituent le fondement de nos relations de travail dans l'entreprise. Parallèlement, ces valeurs servent de guide pour choisir la direction à prendre pour le développement futur de l'entreprise.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech conduit ses activités conformément aux normes juridiques de chaque pays et aux règles éthiques internationales. Nous agissons selon une gouvernance d'entreprise responsable et un contrôle orienté vers une valeur ajoutée durable. Ces principes tiennent compte du respect des lois et des réglementations internes au groupe, des intérêts de nos différentes parties prenantes, d'une communication d'entreprise transparente, d'une gestion appropriée des risques et de politiques comptables et règles d'audit adéquates. Le groupe Sartorius Stedim Biotech se conforme aux règles et recommandations du Code AFEP-MEDEF pour les principes de gouvernance d'entreprise. Vous trouverez plus d'informations sur ce sujet dans le Rapport du président, dans le chapitre commençant à la page 70 du présent Document de Référence.

Ce système de conformité a pour but de garantir l'application par les dirigeants, les cadres et les collaborateurs de toutes les réglementations légales, des codes ainsi que des directives internes. De vocation préventive, ce système a pour mission d'anticiper tout comportement inapproprié et de préserver l'entreprise de tout dommage économique et de toute atteinte à son image. Les principaux piliers de ce système de conformité sont le Code de conduite et le Code anticorruption. Ces codes fixent les critères minimaux à observer pour agir dans le respect de la loi et de l'éthique.

Nous adhérons à un ensemble de principes définis dans le Code de conduite : Sartorius Stedim Biotech soutient et respecte les principes des droits de l'homme définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Pacte mondial des Nations Unies. Nous rejetons également toute forme de travail forcé ou de travail des enfants et respectons le besoin particulier de protection des jeunes salariés. Tous les collaborateurs de Sartorius Stedim Biotech sont tenus d'adopter une approche axée sur leur mission, ouverte, amicale et juste dans leurs interactions avec leurs collègues, d'autres salariés et des tiers. Cette approche contribuera à créer une atmosphère de respect mutuel dans la collaboration. Nous ne tolérons aucune forme de discrimination, de harcèlement ou d'exclusion à l'encontre de quiconque sur la base du genre, des origines ethniques, d'une philosophie de vie, de la race, de la religion, de l'âge, d'une incapacité ou apparence, de préférences sexuelles, de l'identité, de l'origine ou de convictions politiques.

Nous soutenons la liberté d'association et le droit à la représentation syndicale de son choix pour chacun, dans le respect des législations localement en vigueur. Les rémunérations payées par Sartorius Stedim Biotech au titre des heures de travail régulières, des heures supplémentaires et du temps travaillé en dehors des dispositions contractuelles ou des horaires de travail habituels correspondent ou dépassent les normes du secteur ou les minima salariaux.

Le Code de conduite contribue à garantir le plus haut niveau d'intégrité dans le développement de nos activités. Il s'impose à tous nos collaborateurs, de la même façon que les directives anticorruption. Ces mesures sont destinées à aider nos collaborateurs à agir en toute éthique et dans le respect de la loi dans leurs tâches quotidiennes. Ils doivent tous à l'échelle mondiale suivre un module de formation à base d'exemples fictifs pour les entraîner à gérer des situations complexes sur un plan éthique ou légal. Un portail d'alerte et une permanence téléphonique permettent aux salariés, fournisseurs, clients et partenaires de signaler toute conduite douteuse.

En tant que partenaire commercial, nous adhérons aux standards professionnels les plus stricts en matière d'éthique et de conformité à l'égard de nos fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux. Nous leur demandons de respecter les droits de l'homme non seulement par l'application du Code de conduite et de toutes les lois et réglementations applicables en la matière, mais aussi par la garantie du maintien de cette même conformité à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

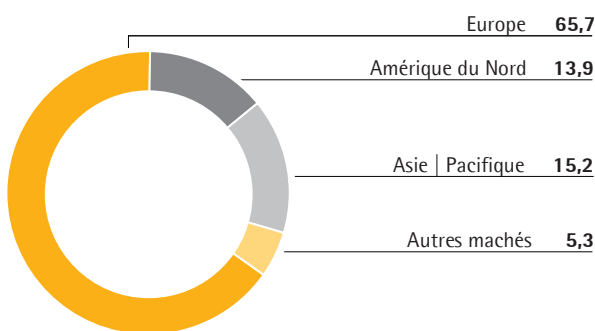
Sartorius Stedim Biotech ne fournit pas ses produits en direct au consommateur final mais plutôt à des fabricants de produits pharmaceutiques, alimentaires et chimiques ainsi qu'à des laboratoires de recherche et de développement. Pour assurer les normes de qualité les plus hautes dans nos produits, nous conduisons des contrôles qualité rigoureux et utilisons des méthodes et procédés de fabrication de pointe, tels que la technologie salle blanche. Ces méthodes et procédés sont soumis à vérification constante via nos processus d'amélioration continue et sont adaptés en fonction de l'évolution des obligations. La conduite réussie d'une série d'audits annuels auprès de nos clients et l'obtention de la certification ISO 9001 et ISO 13485 attestent du niveau de qualité supérieur atteint dans les produits et processus de Sartorius Stedim Biotech. En outre, en vue de réagir sans délai face à tout produit défectueux et d'en minimiser les conséquences préjudiciables, le groupe a mis en place un système de traçabilité grâce auquel un lot tout entier de produits peut être immédiatement retiré en cas de besoin.

Personnel

Le nombre de salariés comptabilisé regroupe tous les collaborateurs, à l'exception de ceux en cours de formation, des stagiaires, des salariés en congé prolongé et de ceux en retraite anticipée. Ce chiffre est appelé « effectif » : il prend en compte tous les salariés, à temps plein comme à temps partiel.

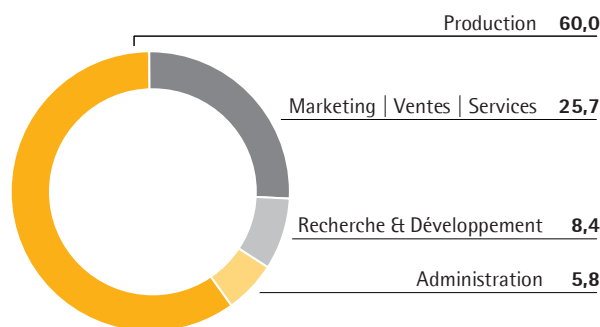
Au 31 décembre 2012, le groupe Sartorius Stedim Biotech employait 2 986 collaborateurs. Par comparaison à l'effectif de 2 858 salariés au 31 décembre 2011, ce chiffre représente une augmentation de 4,5 %.

Effectifs par région
31 décembre 2012, en %



La plus forte augmentation a été enregistrée en Europe où Sartorius Stedim Biotech employait 1 962 collaborateurs au 31 décembre 2012, en hausse de 4,6 % par rapport au 31 décembre 2011 avec 1 876 salariés. En Amérique du Nord, les effectifs ont progressé de 2,2 % en glissement annuel pour atteindre 414 salariés contre 405 collaborateurs en 2011. Les recrutements en personnel commercial, de distribution et spécialistes applications ont été nombreux dans cette zone géographique. Dans la zone Asie | Pacifique, l'effectif est resté stable par rapport à l'exercice précédent, à 453 collaborateurs contre 457 salariés en 2011. Nous avons renforcé les effectifs de notre site de production de poches à Mohamdia (Tunisie), enregistrés dans la catégorie « Autres Marchés », de 120 à 157 collaborateurs.

Effectifs par fonction
31 décembre 2012, en %



Fin 2012, Sartorius Stedim Biotech employait 1 793 collaborateurs en production, soit 60 % de l'effectif global, contre 1 650 salariés en 2011. Un recrutement dynamique, en réponse à la demande soutenue de produits à usage unique, représente la majeure partie de cette hausse. Le département marketing | ventes et distribution | services employait plus d'un quart de l'ensemble de l'effectif global avec 768 salariés (contre 802 au 31 décembre 2011). Le léger fléchissement des embauches pour ces fonctions est la conséquence de la sous-traitance de notre activité de ventes aux laboratoires qui sera gérée via le paiement de commission dans le futur, alors que nous continuons de développer nos activités de ventes dans le domaine du bioprocess comme prévu. L'effectif des activités de recherche et développement a augmenté de 5,9 % pour atteindre 251 salariés en 2012. Le nombre de salariés employés dans des fonctions administratives - notamment finance, ressources humaines et informatique - a également légèrement progressé de 2,6 % à 175 collaborateurs au 31 décembre 2012 contre 170 salariés à la fin de l'exercice précédent. Ce chiffre ne tient pas compte de certaines tâches administratives supplémentaires réalisées par Sartorius Corporate Administration GmbH, entreprise qui ne fait pas partie du groupe Sartorius Stedim Biotech.

Effectifs par âge

en %	2012
16 - 20	1,0
21 - 30	23,6
31 - 40	31,1
41 - 50	26,7
51 - 60	16,0
61 et plus	1,6

Sartorius Stedim Biotech employait 1 125 femmes et 1 861 hommes au 31 décembre 2012, soit un effectif composé à 38 % de femmes et à 62 % d'hommes. Par tranche d'âge, le groupe le plus représenté est la catégorie 31-40 ans avec 929 collaborateurs. L'âge moyen à l'échelle de l'effectif global était de 39,5 ans au cours de la période considérée.

Rotation du personnel et ancienneté, nouvelles embauches et absences

Le taux de rotation publié par Sartorius Stedim Biotech indique le nombre de salariés ayant quitté l'entreprise, en pourcentage de l'effectif moyen (2012 : 2 994,25). Ce taux reprend les fins de contrats, les départs à la retraite et autres motifs de départ de la société. Le taux de rotation pour le groupe dans son ensemble était de 13,1 % sur la période considérée, contre 7,0 % au cours de l'exercice précédent. Le déplacement de la production des poches de Concord (Californie) à Yauco, la variation d'effectif du personnel ouvriers temporaires sur les sites de production français expliquent en partie cette hausse. Un ajustement des chiffres, qui ne tiendrait pas compte de ce changement, fait ressortir un taux de rotation à 6,1 % pour l'exercice considéré. Le taux de rotation sur les sites de Sartorius Stedim Biotech en Allemagne, où 42,8 % des effectifs sont employés était de 3,9 % contre 3,3 % pour l'exercice précédent. Par suite de licenciements en 2012, trois salariés ont quitté les effectifs sur les sites français et trois autres sur les sites allemands. En 2013, ces chiffres seront disponibles à l'échelle du groupe.

563 nouveaux salariés ont été embauchés, toutes fonctions confondues, en 2012. Au niveau mondial, l'ancienneté moyenne des salariés dans l'entreprise est de 8,7 années contre 8,3 ans sur l'exercice précédent. En France, elle est de 8,6 ans et en Allemagne de 11,2 ans.

Le calcul de la durée d'absence moyenne pour arrêt maladie s'établit à 7,0 jours par salarié au cours de l'exercice considéré. Ce chiffre n'inclut pas les congés longue maladie et les congés maternité, ni les jours perdus pour accident du travail.

Application de perspectives variées

En tant qu'entreprise multiculturelle, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Pour établir un groupe de travail, nous veillons à faire correspondre efficacement perspectives d'avenir et expériences. De même, lorsqu'il s'agit de pourvoir les postes de direction, nous prônons la mixité culturelle, la parité et la mixité intergénérationnelle. Au deuxième échelon de direction, celui des vice-

présidents, les postes sont occupés par exemple par des dirigeants d'origine allemande, française, américaine et indienne. Nous avons pour objectif d'accentuer l'alignement de cette représentation internationale au niveau de l'équipe dirigeante à moyen terme.

La représentation adéquate des femmes dans les fonctions dirigeantes est un autre axe prioritaire de notre stratégie de diversité. Nous avons accru la féminisation de notre effectif total de 35 % à 37,7 % au cours de l'exercice considéré. Cette tendance s'est reflétée dans l'équipe dirigeante : le nombre de postes tenus par des femmes aux deux échelons de direction placés sous l'autorité immédiate du Comité exécutif a augmenté de deux points de pourcentage en glissement annuel pour atteindre près de 24 % au 31 décembre 2012.

Sartorius Stedim Biotech a employé 80 personnes avec un handicap reconnu au cours de l'exercice considéré, dont 18 en France et 59 en Allemagne.

Renforcer le potentiel de développement de nos collaborateurs dans le monde

Nous avons besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître avec succès dans un environnement de marché dynamique. Nous nous efforçons donc en permanence de renforcer notre attrait en tant qu'employeur de choix, tant en interne qu'à l'extérieur. Les opportunités de développement personnel continu présentées à nos salariés jouent un rôle central dans cet effort. En 2012, Sartorius Stedim Biotech a organisé une moyenne de 16,5 heures de formation par salarié sur ses sites en France et en Tunisie. Les entretiens annuels de performance, dont le contenu et les critères d'appréciation ont désormais été harmonisés, couvrent les opportunités de développement en parallèle des objectifs et performances. Notre objectif ultime est d'étendre nos programmes de ressources humaines à la totalité de nos sites au niveau mondial, et si appropriés et opportuns, de les harmoniser dans le groupe.

Sartorius Stedim Biotech recrute en grande partie en interne pour ses postes de direction et, pour ce faire, développe et encourage à travers le monde les collaborateurs dotés d'un potentiel de direction. Un programme d'une année a été proposé aux jeunes cadres dans toute l'Europe pour la deuxième année consécutive en 2012. Ce programme les aide à développer leurs qualités managériales par l'intermédiaire d'une série de mesures dont l'opportunité de participer à des entretiens individuels avec des directeurs ayant une grande expérience. Notre programme de développement destiné aux directeurs expérimentés, conçu à partir de nos directives de gestion, a été conduit avec succès au niveau international pour la deuxième fois

en 2012. Ce programme est particulièrement utile pour favoriser l'intégration de collaborateurs avec des parcours culturels différents au plan mondial et encourager ainsi le développement d'une culture managériale partagée.

La réussite de la gestion des processus de changement est une question de plus en plus essentielle pour les entreprises. La gestion du changement par Sartorius Stedim Biotech met l'accent sur la flexibilité du personnel et l'ouverture au changement. Elle soutient nos collaborateurs dans le succès de la mise en œuvre des processus de changement.

L'Université Sartorius déployée sur le site de Goettingen offre un large éventail d'opportunités de formation et de développement personnel continu pour aider tous les salariés à améliorer leurs compétences en langues et méthodes. Le module " Value Selling " par exemple enseigne les compétences stratégiques nécessaires à un service de conseil client de premier ordre, à des commerciaux de terrain et à des spécialistes en applications.

Un nouveau programme de formation développé en 2012 sur le site d'Aubagne permet au personnel de production d'acquérir et développer de précieuses compétences techniques. Nous avons également renforcé les formations sur le site de Yauco où un nouveau centre de formation a été ouvert dans le cadre de l'agrandissement du site. Il nous permet de former le personnel de production selon des normes et méthodes uniformisées.

Découvrir et développer de nouveaux jeunes talents

Nous proposons des stages de formation à des étudiants afin de les aider à accroître leurs connaissances et expériences professionnelles. Nous soutenons nos stagiaires de différentes façons, notamment en leur permettant de prendre part à des initiatives en termes de formation. Grâce à notre partenariat avec l'Euromed Business School à Marseille, les stagiaires internationaux accueillis sur notre site d'Aubagne ont par exemple la possibilité de suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

Le programme Sartorius Bioscience Scholarship apporte un soutien financier, technique et personnel à des étudiants et jeunes diplômés de talent dans les disciplines scientifiques et techniques. Auparavant uniquement ouvert à des candidats en Allemagne, il a été étendu à l'Inde en 2012 et nous prévoyons de l'introduire sur d'autres sites à l'avenir.

Liberté et flexibilité au travail

Le groupe Sartorius Stedim Biotech confie à ses collaborateurs des missions exigeantes, leur délègue des responsabilités très tôt et leur laisse toute liberté dans l'organisation de leur travail quotidien. L'importance de la flexibilité des conditions de travail est largement reconnue dans le groupe : le nombre de salariés à temps partiel y atteint 128 personnes, soit environ 4,3 % des effectifs. Notre modèle de temps de travail donne la possibilité à tous nos employés des sites allemands de programmer leur temps de travail en toute souplesse. Ils peuvent notamment opter pour les horaires flottants, le temps partiel ou le télétravail.

Favoriser le dialogue social

Sartorius Stedim Biotech attache une grande importance à la communication avec ses collaborateurs. Des notes internes, lettres d'information et journaux d'entreprise informent le personnel, notamment des changements dans l'entreprise, de ses objectifs et de sa situation économique. En France comme en Allemagne, les collaborateurs de Sartorius Stedim Biotech sont représentés par trois organisations syndicales. Ces syndicats de représentation des salariés tiennent des réunions régulières. En 2012, neuf accords collectifs ont été signés sur les sites français et huit sur les sites allemands. Ils couvrent en particulier les salaires, le temps de travail, les contrats pour les salariés seniors et le développement du personnel. En 2013, ces informations seront disponibles à l'échelle du groupe.

Santé et sécurité des salariés

Sartorius Stedim Biotech déploie une politique de gestion de la santé sur le lieu de travail. Cette politique couvre à la fois les dimensions physique et psychologique de la santé afin d'optimiser la performance et la motivation des effectifs et de réduire les coûts associés aux arrêts de travail. Sartorius Stedim Biotech favorise également la sensibilisation aux questions de santé parmi ses équipes par le biais de journées d'action spéciales sur chacun des sites. En Allemagne, nous proposons à nos vice-présidents un bilan médical annuel dans une clinique partenaire de notre choix.

Nous nous efforçons d'améliorer en permanence les conditions de travail, tant sur le plan technique qu'organisationnel, afin de diminuer davantage les maladies professionnelles, les risques pour la santé et les causes potentielles d'accidents industriels. Nous proposons également des formations régulières à nos équipes dans les domaines de la santé et la sécurité au travail et de la protection de l'environnement. Nous adaptons

constamment nos structures en termes de sécurité au travail et d'organisation du travail dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

Sartorius Stedim Biotech a enregistré 21 accidents du travail en 2012 sur son principal site de production de Goettingen, dont 11 étaient à déclarer en vertu de la législation allemande. Un accident sur quatre est intervenu en dehors des locaux de l'entreprise, en général sur le trajet entre le domicile et le bureau. Sur une base de mille salariés, le nombre d'accidents déclarés sur le site de Goettingen s'élève à 11,8 pour 2012, soit une nouvelle fois largement en deçà de la moyenne statistique calculée par BG ETEM, l'une des autorités allemandes en charge de l'assurance et la prévention des accidents professionnels dans notre secteur (2011 : 19,6 accidents / 1 000 salariés). La grande majorité des accidents répertoriés à Goettingen - et sur nos autres sites à l'échelle mondiale - a concerné des incidents mineurs. Cumulés, le total des accidents du travail enregistrés dans le groupe se sont traduits par un total de 1 139 jours d'absence (calculés en jours civils) en 2012. Nous analysons régulièrement l'efficacité de nos mesures de prévention des accidents, par référence aux analyses des accidents disponibles.

Statistiques des accidents en 2012

	2012
Nombre d'accidents professionnels	82
Jours d'absence suite à un accident professionnel	1 139
Nombre d'accidents 1 000 salariés	27,4
Jours d'absence par accident	13,9

En 2013, la fréquence et la gravité seront mesurées sur la base du nombre d'accidents ayant entraîné une perte de temps par million d'heures travaillées par les effectifs de Sartorius Stedim Biotech.

Le développement durable et l'écologie

Une production durable et des innovations écologiques sont des facteurs essentiels à notre réussite économique à long terme. Les processus de fabrication de Sartorius Stedim Biotech sont conçus dans le respect des ressources naturelles et nous proposons à nos clients des produits non seulement économiques et fiables, mais également à même d'offrir des avantages environnementaux. Pour mettre en place nos processus, nous ne nous arrêtons pas à notre propre utilisation immédiate des ressources mais envisageons le cycle de vie entier des produits, y compris les processus de nos clients. Nos fournisseurs sont également tenus de se conformer aux spécifications de notre approche écologique. Conjuguer la croissance et la préservation des

ressources naturelles, tel est l'objectif que Sartorius Stedim Biotech met en place à différents niveaux.

Des informations sur la protection de l'environnement adoptée pour les salariés de Sartorius Stedim Biotech sont données en pages 38 à 40.

Des critères élevés pour la qualité et la protection de l'environnement

Sartorius Stedim Biotech est certifié selon les normes internationales en vigueur pour la qualité (ISO 9001) et pour la protection de l'environnement (ISO 14001). Ces deux systèmes de gestion garantissent notre respect des exigences de qualité pour la fabrication de nos produits et notre prudence concernant l'utilisation des ressources. À l'origine introduites sur notre site de Goettingen en Allemagne, ces deux normes sont aujourd'hui la référence sur nos sites dans le monde entier. Nous nous efforçons en permanence d'améliorer ces systèmes de gestion existants et travaillons à leur mise en place progressive sur tous nos sites de production. Au cours de l'année 2012, tous les sites de production, à l'exception de celui de Tagelswangen en Suisse, ont été certifiés conformes aux normes internationales ISO 9001.

Utilisation efficace de l'énergie

L'une des priorités de l'entreprise est de trouver de nouvelles solutions pour améliorer notre efficacité énergétique afin de réduire les émissions de dioxyde de carbone, seuls gaz à effet de serre émis par Sartorius Stedim Biotech.

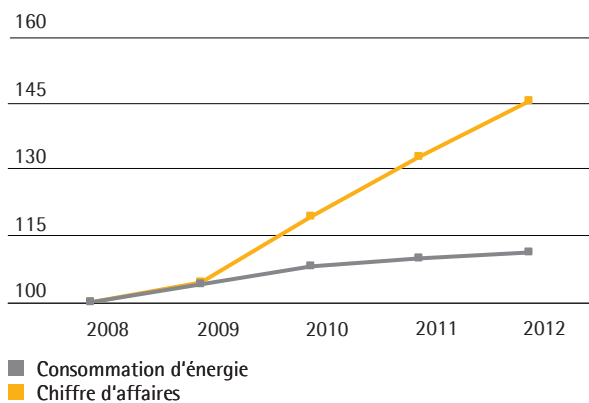
Consommation d'énergie et gaz à effet de serre

	2012
Consommation totale d'énergie (MWh)	63 491
Electricité (MWh)	33 460
Gaz naturel (MWh)	26 294
Carburants (MWh)	3 399
Autres sources d'énergie (MWh)	338
Production de CO ₂ (t)	18 457
Production de CO ₂ par employé (t)	7,35

Le site de Goettingen, le plus grand du groupe, représente environ trois quarts de la consommation d'énergie. Ces dernières années, Sartorius Stedim Biotech a régulièrement investi dans des mesures destinées à augmenter l'efficacité énergétique de ce site. Par exemple, nous y utilisons une unité de cogénération (CHP) et une centrale d'air comprimé pour régler les machines de production. En comparaison avec la

précédente centrale d'air, les besoins énergétiques de la nouvelle usine ont été réduits d'environ de moitié. Au total, les mesures de protection de l'environnement mises en place à ce jour sur le site de Goettingen se sont traduites par une réduction de nos émissions de dioxyde de carbone de quelque 5 600 tonnes métriques par an. Ainsi, la consommation d'énergie à Goettingen est restée largement inférieure à la normale au cours de ces dernières années.

Évolution du Chiffre d'affaires¹⁾ Et de la Consommation d'énergie en %



¹⁾ Source : Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, produits de sa propre fabrication

Sur ses sites à l'international également, Sartorius Stedim Biotech développe régulièrement ses processus de fabrication et améliore ses installations afin de préserver les ressources. Notamment pour nos nouveaux bâtiments, nous augmentons la proportion des sources d'énergie renouvelable dans notre mix énergétique. Pour notre usine de Yauco, nous utiliserons l'énergie solaire pour couvrir environ 9% de notre consommation d'énergie. Par ailleurs, à Guxhagen, en Allemagne, l'usine photovoltaïque locale nous fournit également une partie de nos besoins énergétiques.

Dans l'ensemble, notre stratégie qui consiste, dans la mesure du possible, à fournir nos marchés locaux directement à partir de nos sites de production locaux nous permet de limiter les transports et donc de réduire les rejets de dioxyde de carbone.

Réduction du changement climatique

Pour obtenir des données fiables sur nos propres émissions tout au long de la chaîne de valeur, nous avons établi notre « empreinte carbone » à notre siège d'Aubagne, en France, fin 2010. Sur la base de la méthode française « bilan carbone », les émissions de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre ont été mesurées

dans tous les processus de l'entreprise effectués en amont et en aval de notre fabrication. D'après les résultats de cette analyse, les matières premières livrées par les fournisseurs du site représentent globalement 42% de son empreinte carbone. Les autres sources d'émission de dioxyde de carbone sont le fret (20%), l'emballage (12%), les trajets des collaborateurs pour se rendre à leur travail, leurs déplacements professionnels et les trajets des fournisseurs (14%). Sur la base de cette étude, nous avons établi un plan d'action pour encore réduire notre impact CO₂.

Le développement durable et la consommation de l'eau

La plus grande partie de l'eau consommée chez Sartorius Stedim Biotech sert à rincer des processus lors de la fabrication de membranes filtrantes selon la méthode du bain de précipitation. Des machines de moulage modernes permettent d'utiliser l'eau d'une manière extrêmement efficace. Sur ses sites de Goettingen en Allemagne et de Bangalore en Inde, l'entreprise utilise ses propres systèmes de traitement des eaux et contribue ainsi à une utilisation durable de cette matière première. À Yauco à Porto Rico, Sartorius Stedim Biotech réduit sa consommation d'eau potable d'environ 85% par rapport à une usine traditionnelle grâce à la stratégie de faible consommation d'eau mise en place à l'intérieur de son nouveau bâtiment.

Il en est de même dans notre usine en Inde où un système ingénieux d'utilisation de l'eau de pluie permet également de réduire la consommation d'eau potable.

Consommation d'eau

	2012
Consommation totale d'eau (m ³)	297 450
Consommation d'eau par employé (m ³)	118
Eaux usées (m ³) (demande biochimique en oxygène, DBO) ¹⁾	175

¹⁾ Uniquement eaux usées chargées, sans eaux usées sanitaires

Valorisation des matières recyclables

Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire la quantité de déchets produits et, par l'utilisation de systèmes de tri des déchets, contribue à recycler des matières réutilisables et à diminuer la proportion de déchets dans les décharges. Par ailleurs, l'entreprise élimine les déchets dangereux en toute sécurité.

Déchets

	2012
Quantité totale de déchets (t)	2 972
Déchets recyclables (t)	1 869
Déchets non recyclables (t)	1 104
Déchets non dangereux (t)	2 285
Déchets dangereux (t)	687
Quantité de déchets par employé (t)	1,18
Taux de recyclage (%)	63
Taux de déchets dangereux (%)	23

Pour recycler les solvants organiques utilisés au cours de la fabrication des membranes de cartouches filtrantes, nous disposons d'un système de recyclage des solvants sur le site de Goettingen où les besoins en solvants sont les plus grands. Les alcools issus de la production de membranes sont purifiés directement dans l'enceinte de l'usine et réintroduits dans le processus de production. Ainsi, les substances sont maintenues en circuit fermé, nous minimisons les besoins en transport, réduisons la consommation d'eau et les volumes d'eaux usées. Grâce à nos propres travaux de recherche et de développement, nous sommes également parvenus à réduire les quantités de solvants nécessaires à la fabrication des membranes.

En qualité de fournisseur de l'industrie pharmaceutique, Sartorius Stedim Biotech ne peut pas actuellement utiliser de matières plastiques recyclées pour des raisons de sécurité des produits mais envoie constamment ses plastiques au recyclage ou doit les éliminer dans le respect de l'environnement. À titre d'exemple, en 2012, 90% de tous les déchets générés sur nos sites français d'Aubagne et de Lourdes ainsi qu'en Tunisie à M'Hamdia ont été recyclés. Les déchets plastiques composites riches en énergie générés dans le processus de fabrication des poches ont servi à la production d'énergie par incinération dans une usine spéciale. La plus grande partie des déchets polymères a été séparée et collectée selon le type de matières, comme le polyamide et le polyéthylène, puis réutilisée sous forme de matières secondaires. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons encore réduit de 5% la consommation de papier sur les sites précédemment mentionnés et avons éliminé les déchets papier dans le respect de l'environnement.

Sartorius Stedim Biotech respecte la directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Sur nos sites allemands, grâce à l'introduction depuis 2010 des signatures électroniques pour les déchets dangereux comme la soude et le pétrole, nous contrôlons la production de ces déchets et fournissons un suivi numérique de leur récupération et élimination. Nous garantissons ainsi une traçabilité complète de ce type de déchets du début à la fin du cycle.

Un développement de nos infrastructures respectueux de l'environnement

Dans les nouveaux bâtiments comme dans les usines de production que nous avons agrandies, nous intégrons les équipements et technologies écologiques les plus avancés et allons souvent au-delà des obligations imposées par les réglementations environnementales locales. En 2012, Sartorius Stedim Biotech a ouvert trois nouveaux centres de production. Ainsi, sur le site de Yauco qui a été agrandi pour servir de centre de fabrication et de logistique pour le marché nord-américain, Sartorius Stedim Biotech répond aux normes américaines les plus rigoureuses en matière de construction efficace respectueuse de l'environnement et des ressources. Jusqu'à présent, Sartorius Stedim Biotech est le seul fournisseur de l'industrie pharmaceutique à avoir reçu la certification Platinum de la norme LEED, le système de certification pour les bâtiments verts aux États-Unis. À Goettingen, nous avons investi en particulier dans des systèmes de climatisation et de ventilation d'une grande performance énergétique et nous utilisons un éclairage LED qui permet d'économiser de l'énergie. Sur notre site de Guxhagen, nous réduisons considérablement notre consommation de combustibles fossiles grâce à l'utilisation des énergies géothermique et solaire.

Le développement durable et les innovations de nos produits

Nos efforts en vue d'optimiser la performance environnementale de nos produits et de nos méthodes de production commencent dès la phase de recherche et développement. Chaque fois que la sécurité et la fonctionnalité des produits sont réunies, nous augmentons la part des matières premières renouvelables dans la production et réduisons les emballages. Sartorius Stedim Biotech travaille également avec des partenaires du secteur industriel et la communauté scientifique pour développer des solutions de produits durables et l'utilisation efficace des matières premières. Nous étudions par exemple les possibilités d'obtenir des polymères pour nos membranes et capsules à partir de matières premières renouvelables ou recyclées, ou nous déterminons les gaz à effets de serre émis au cours de la fabrication de nos cartouches filtrantes.

L'utilisation des matières premières selon les réglementations officielles

Les matières premières utilisées par Sartorius Stedim Biotech dans ses produits sont essentiellement des solvants et des plastiques. Nous avons mis en place un système de gestion des matériaux destiné à tester la sécurité de toutes les matières premières utilisées par le groupe, dans le respect des réglementations en matière de protection de l'environnement et de sécurité au travail. En Europe, ces réglementations regroupent la Directive internationale RoHS (limitation de l'usage de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques) et le règlement européen REACH (enregistrement, évaluation, autorisation des substances chimiques), ainsi que des normes internationales comparables, notamment celles en vigueur aux États-Unis, au Canada, en Chine et au Japon. Les clients sont informés de toute substance dangereuse présente dans un produit par des fiches techniques de sécurité, des informations, avertissements et alertes sur la sécurité des produits contenus dans les manuels d'utilisation.

Des performances élevées de nos produits pour un meilleur bilan écologique de nos clients

Les produits à usage unique s'imposent de plus en plus dans la fabrication de médicaments innovants plus efficaces. Ils sont non seulement pratiques sur un plan économique mais apportent aussi des avantages écologiques : comparés aux équipements conventionnels en acier et en verre, ils rendent superflus les grands nettoyages à l'eau déminéralisée et le traitement des eaux usées. Selon les résultats démontrés par certaines études, les produits à usage unique en plastique donnent de bien meilleurs résultats que les équipements réutilisables complexes en termes de consommations d'énergie, d'eau et de substances chimiques sur la durée de vie du produit. Des experts ont comparé la méthode essentiellement basée sur des équipements réutilisables à celle axée sur des solutions à usage unique en fonction de plusieurs scénarios dont un processus industriel type de production d'anticorps monoclonaux. Le résultat est sans appel : un fabricant qui utilise essentiellement des solutions à usage unique consomme environ 87 % d'eau et 30 % d'énergie en moins. De plus, d'après les analyses établies par les experts, l'utilisation de solutions à usage unique permet de réduire la taille des unités de production. De même, l'espace de stockage dont a besoin le fabricant est inférieur de 30 %, d'où des économies d'énergie et de matériel supplémentaires. D'autres études ont confirmé que les produits à usage unique nécessitent deux fois moins d'énergie pour la stérilisation, le nettoyage et le matériel que les processus conventionnels.¹⁾

Si les produits à usage unique ont un impact écologique positif du fait de leurs plus faibles consommations d'énergie et d'eau, leur utilisation génère plus de déchets. Toutefois, même sur ce point particulier, on pourrait améliorer la performance environnementale par une récupération et un recyclage réguliers. En effet, les matières plastiques ultrapures, utilisées dans la fabrication des différents produits à usage unique, contiennent environ 80 % à 90 % d'énergie de pétrole brut pur et constituent donc une matière première secondaire exploitable. L'énergie importante dégagée par les polymères peut être par exemple récupérée pour produire de l'énergie thermique ou électrique.

Les solutions intégrées de la gamme de produit FlexAct de Sartorius Stedim Biotech sont un autre exemple de cette approche : au-delà des avantages écologiques généralement offerts par les technologies à usage unique, les solutions FlexAct réduisent le besoin de matériel fixe installé et donc la quantité de matières utilisées. L'unité de commande centrale polyvalente de FlexAct peut par exemple être utilisée dans un certain nombre de processus biopharmaceutiques différents.

Grâce à sa technologie innovante, la nouvelle gamme de membranes filtrantes de Sartorius Stedim Biotech réduit d'environ 95 % la consommation d'eau ultrapure nécessaire au mouillage et au rinçage des membranes. L'adsorption nettement plus faible des filtres diminue le taux de perte des solutions de protéines de grande valeur. Les fabricants pharmaceutiques peuvent ainsi réduire considérablement la quantité de ressources qu'ils utilisent tout en obtenant des rendements plus élevés.

Notre pôle services aide nos clients à optimiser les solutions pour répondre au mieux à leurs besoins sur leurs sites de production. Nous procédons toujours à une analyse globale des processus du client et identifions les améliorations potentielles d'un point de vue à la fois financier et écologique. Nous contribuons ainsi à une gestion plus économique et plus écologique des processus de nos clients.

¹⁾ Sinclair A., Lindsay I., et al.: The Environmental Impact of Disposable Technologies. BioPharm Int. 2 novembre 2008. www.biopharmservices.com/docs/EnvironmentImpactDisposables.pdf. Rawlings B., Pora H.: Environmental Impact of Single-Use and Reusable Bioprocess Systems. BioProcess Int. Février 2009 : 18 - 25.

L'engagement sociétal

Nos activités économiques ont de nombreux effets positifs sur le développement des villes et des communes où nous sommes implantés, souvent depuis plusieurs années. Sur nos principaux sites de production notamment, nous contribuons en tant que l'un des employeurs et clients locaux majeurs du secteur privé à augmenter la croissance et le pouvoir d'achat. Avec nos partenaires, nous aidons activement à façonner l'environnement économique et social. En soutenant financièrement des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, des affaires sociales et du sport, nous contribuons à rendre les régions où nous opérons plus attractives pour nos salariés actuels et futurs.

Nos activités sur le plan social s'étendent bien au-delà de chaque région et se concentrent notamment sur des domaines en lien avec notre cœur de métier. La promotion de la recherche et les opérations de soutien en faveur de la communauté scientifique restent nos principales priorités dans ce domaine.

Contribution à l'emploi et au développement régionaux

Les grandes usines de production de Sartorius Stedim Biotech à Aubagne, Yauco et Goettingen font partie des principaux employeurs du secteur industriel dans leurs régions respectives. Par exemple, à notre siège social d'Aubagne, ville d'environ 40 000 habitants, nous offrons des emplois attractifs et de longue durée à près de 400 personnes. En tant que membre des deux grandes organisations patronales françaises, le MEDEF et la CGPME, Sartorius Stedim Biotech collabore étroitement avec des instituts nationaux et locaux afin d'améliorer la situation sur le marché du travail. En 2012, l'entreprise a par exemple favorisé des programmes de formation pour les demandeurs d'emploi. En agrandissant notre usine de Yauco, nous avons créé au moins 100 nouveaux emplois au cours de l'année 2012. Ainsi, à Yauco, en 2012, un total de 240 personnes ont trouvé un emploi sur le site de Sartorius Stedim Biotech et une centaine d'autres chez les fournisseurs et sous-traitants locaux de l'entreprise. Dans la ville universitaire de Goettingen, Sartorius Stedim Biotech est, avec plus de 1 000 employés, l'un des principaux employeurs du secteur privé. À Guxhagen près de Goettingen, notre entreprise est extrêmement influente sur l'économie locale de cette région hessoise rurale.

En collaboration avec des représentants politiques, industriels et du secteur social, nos filiales locales participent à des initiatives qui renforcent la compétitivité de leurs régions respectives. Nos activités sur le plan social se concentrent directement ou indirectement sur des domaines liés à notre métier de base, telles que l'infrastructure, la logistique, la protection de l'environnement et l'éducation. Nous entretenons un dialogue ouvert et constructif avec les différents acteurs locaux et les informons rapidement et de manière exhaustive de toutes les activités et de tous les développements de notre entreprise susceptibles de concerner leurs intérêts.

Pour certaines fonctions standard, comme la maintenance des machines et des bâtiments, la sécurité des usines et les services de restauration, nous utilisons les services de différents sous-traitants en local. Ces contrats de services sont attribués selon une procédure d'appel d'offres standardisée ouverte à des sociétés essentiellement implantées dans le tissu local. Sartorius Stedim Biotech requiert de ses sous-traitants de se conformer aux normes reconnues en matière de qualité et d'environnement. À notre siège d'Aubagne en France, nous travaillons avec près de vingt sous-traitants contre une trentaine à Goettingen en Allemagne.

Nos principales priorités sont la promotion du développement durable, la coopération à long terme et les partenariats fiables. Ainsi, depuis de nombreuses années nous travaillons en collaboration avec la commune d'Aubagne. En 2012, nous avons travaillé à une nouvelle politique de circulation routière sur la zone industrielle où nous sommes implantés. À Goettingen, nous participons activement à plusieurs initiatives et réseaux, par exemple, en matière de protection du climat local. Sartorius Stedim Biotech aide à améliorer l'éducation en accordant des bourses ou en fournissant une aide à l'orientation professionnelle, et finance également les activités caritatives d'organisations non gouvernementales. Dans le domaine culturel, Sartorius Stedim Biotech a accepté en 2012 de participer au financement du projet de la ville de Marseille, nommé capitale européenne de la culture 2013.

Soutien aux étudiants et jeunes diplômés

Grâce à ses propres programmes et aux coopérations nouées, Sartorius Stedim Biotech est certain de recruter les jeunes talents de demain. Notre programme international de bourses « Bioscience Scholarship » encourage les meilleurs étudiants et jeunes diplômés dans les domaines des sciences et de la technique par un soutien financier, professionnel et individuel. Notre programme est destiné à attirer vers nous de jeunes collaborateurs qualifiés, en particulier des pays émergents d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine pour développer des projets à l'international. Au siège social de notre entreprise à Aubagne, nous travaillons en collaboration avec l'École d'Ingénieurs de Marseille, afin de donner la possibilité à de jeunes ingénieurs en biotechnologie d'acquérir une expérience professionnelle comme ingénieur d'application en marketing. Le groupe Sartorius Stedim Biotech donne la possibilité aux étudiants de suivre des stages professionnels pratiques pour affiner leurs connaissances, compétences et expériences. Nous soutenons nos stagiaires en leur permettant par exemple de participer à nos initiatives de formation. À Aubagne, grâce à notre partenariat avec l'« Euromed Business School » de Marseille, les stagiaires étrangers peuvent par exemple suivre les cours du « Master of Business Administration » (MBA) dispensés dans cette école.

Parrainage d'événements pour la communauté scientifique

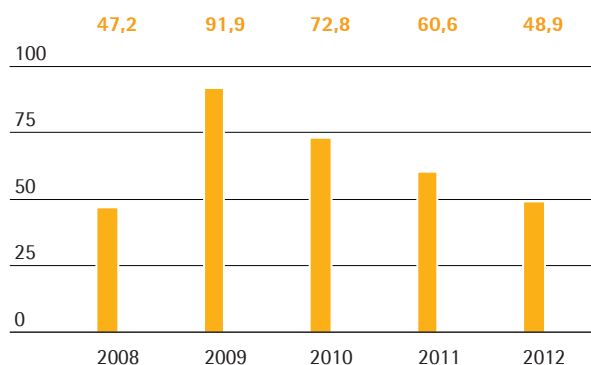
Outre le maintien des coopérations nouées de longue date avec différents instituts scientifiques, nous participons régulièrement à des symposiums, congrès et conférences annuelles, avec par exemple en 2012, une semaine scientifique au « Cambridge Healthtech Institute » (CHI) pour le développement et le traitement de protéines ainsi que plusieurs événements pour l'industrie du bioprocessus sur des questions comme la sécurité virale de médicaments biotechnologiques et le développement de produits biopharmaceutiques. De plus, Sartorius Stedim Biotech a parrainé la conférence annuelle de la « Parenteral Drug Organization » (PDA). En 2012, nous avons également soutenu le Biotechforum de l'École supérieure d'ingénieurs (ESIL) de Marseille en France.

Patrimoine et situation financière

Flux de trésorerie

Le groupe Sartorius Stedim Biotech a enregistré un flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle de 48,9 millions d'euros pour 2012 contre 60,6 millions d'euros pour l'année précédente. Cette évolution est essentiellement imputable à des décalages de paiements d'impôts pour environ 10 millions d'euros.

Trésorerie de l'activité opérationnelle en millions €



Les investissements se sont maintenus à un niveau élevé au cours de l'exercice considéré principalement en raison des projets d'expansion de nos capacités de production. Toutefois, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement a diminué à -32,9 millions d'euros contre -41,8 millions d'euros en 2011, année où avait été acquise une participation dans Sartorius Korea Biotech, jusque-là notre partenaire franchisé.

À -34,3 millions d'euros, le flux net de trésorerie des activités de financement est en nette hausse par rapport au chiffre de l'année précédente de -4,9 millions d'euros, en grande partie du fait du remboursement de la dette à hauteur de 16,8 millions d'euros sur l'exercice considéré.

Tableau de flux de trésorerie Résumé

en millions €	2012	2011
Trésorerie provenant de l'activité opérationnelle	48,9	60,6
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	-32,9	-41,8
Trésorerie provenant des opérations de financement	-34,3	-4,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,8	46,8
Endettement brut	141,5	146,9
Endettement net	113,7	100,1

Bilan consolidé

Le total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech a augmenté de 73,0 millions d'euros entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 pour atteindre 793,9 millions d'euros. Cette hausse s'explique principalement par la consolidation du besoin en fonds de roulement en grande partie consécutive à la croissance des ventes, par l'expansion de nos capacités de production et par l'accord de coopération conclu en 2012 dans les milieux de cultures cellulaires.

Concernant les actifs, le groupe a enregistré une hausse des actifs non courants. Ils passent de 500,7 millions d'euros en 2011 à 568,0 millions d'euros en 2012, essentiellement sous l'effet des investissements réalisés dans nos capacités de production et de l'élargissement de notre portefeuille de produits.

Les actifs courants ont également été en légère hausse, de 220,2 millions d'euros à 225,8 millions d'euros en raison d'une augmentation de 18,4 millions d'euros du besoin en fonds de roulement, en partie compensée par une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 19,0 millions d'euros.

Chiffres clés du besoin en fonds de roulement
 en nombre de jours

		2012	2011
Rotation des stocks			
Stocks	x 360	56	50
Chiffre d'affaires			
Rotation des créances clients			
Créances clients	x 360	61	70
Chiffre d'affaires			
Rotation de l'actif économique			
Besoin en fonds de roulement net ¹⁾	x 360	80	78
Chiffre d'affaires			

¹⁾ Somme des stocks et des créances clients moins les dettes fournisseurs

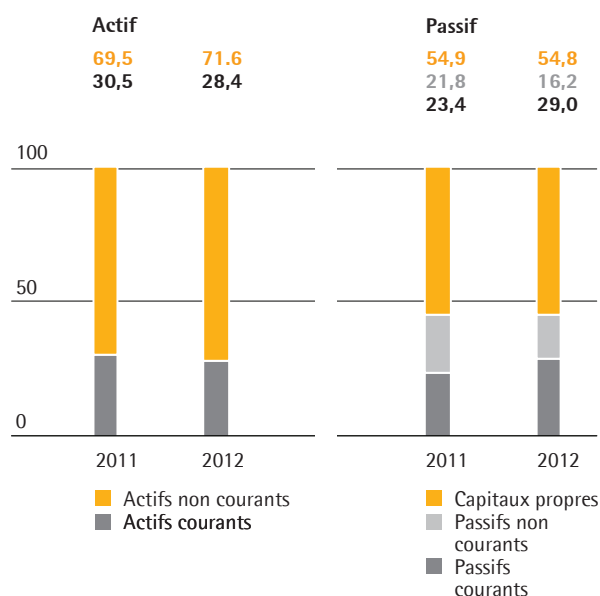
Les capitaux propres sont passés de 395,6 millions d'euros en 2011 à 434,7 millions d'euros en 2012 avec un ratio capitaux propres|total bilan du groupe Sartorius Stedim Biotech pratiquement inchangé à 54,8 % (31 décembre 2011 : 54,9 %), et restent donc à un niveau toujours très satisfaisant.

Chiffres clés du bilan

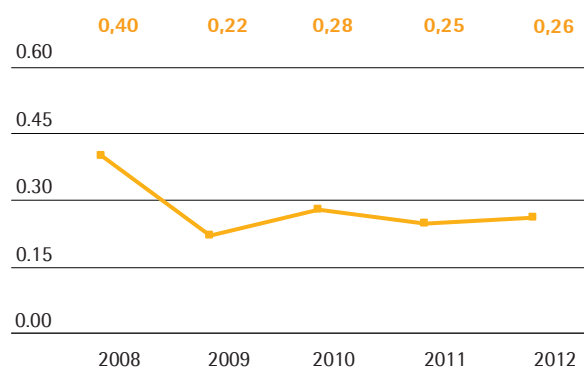
	2012	2011
Ratio		
Capitaux propres	54,8 %	54,9 %
Total bilan		
Ratio		
Capitaux permanents	100,9 %	113,3 %
Immobilisations		

Les passifs non courants ont sensiblement diminué à 128,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 156,8 millions d'euros au 31 décembre 2011. Les passifs courants ont augmenté pour atteindre 230,5 millions d'euros contre 168,4 millions d'euros en 2011, principalement en raison d'un crédit syndiqué enregistré en passif courant du fait de la durée résiduelle du contrat.

Globalement, l'endettement bancaire brut a légèrement diminué de 146,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 141,5 millions d'euros au 31 décembre 2012. L'endettement net à la date de clôture ressort à 113,7 millions d'euros contre 100,1 millions d'euros l'année précédente.

Structure du bilan
 en %


Le ratio capitaux permanents|immobilisations a baissé. Il est passé de 113,3 % à 100,9 %. Le ratio endettement net|capitaux propres (« gearing ») se maintient à un niveau très satisfaisant à 0,26 (au 31 décembre 2011 : 0,25).

Chart taux d'endettement


Financement | Trésorerie

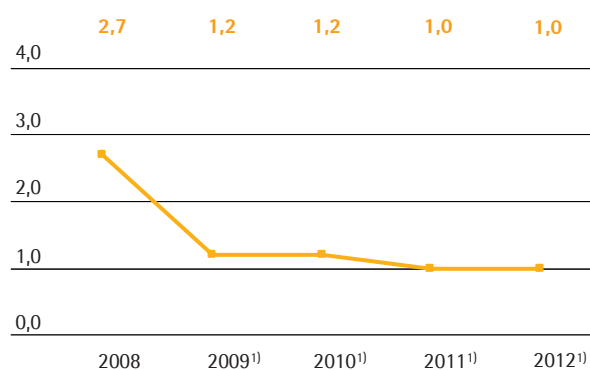
Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose sur un socle solide et s'inscrit sur le long terme. L'élément principal de ce dispositif est un crédit syndiqué, actuellement d'un total de 168,0 millions d'euros, à échéance en septembre 2013.

Par ailleurs, une convention de crédit à long terme d'un volume de 25 millions d'euros a été conclue avec Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) concernant des investissements en capacités de production.

Afin de diversifier notre structure de financement, nous avons également un programme d'affacturage, d'un volume maximal de 35,0 millions d'euros. De plus, nous disposons de plusieurs lignes de crédit bilatérales pour un montant total d'environ 23 millions d'euros.

Le ratio endettement net | EBITDA retraité était de 1,0 au 31 décembre 2012, soit un ratio inchangé par rapport au 31 décembre 2011 où il ressortait à 1,0. Le ratio de couverture des charges d'intérêt (ratio EBITDA retraité | charges d'intérêts) s'inscrit en amélioration à 27,9 (22,5 au 31 décembre 2011). Les principaux indicateurs de solvabilité affichent donc d'excellents niveaux.

Chart ratio endettement net EBITDA



¹⁾ Retraité

En raison de notre implantation mondiale en matière de commercialisation et de distribution, nos chiffres sont exprimés en différentes devises. Les principales monnaies concernées sont le dollar américain, le yen et la livre sterling. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain. Grâce à notre réseau de production international disposant de sites en dehors de l'Allemagne et de la France, notamment en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Inde, nous pouvons compenser en grande partie les fluctuations des taux de change par une couverture naturelle. L'exposition nette restante est généralement couverte à hauteur des deux tiers environ par des contrats sur devises à échéance jusqu'à un an et demi.

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose en grande partie sur des instruments à taux fixes et variables. En règle générale, nous cherchons à couvrir près des deux tiers de nos emprunts bancaires, contractés à des taux d'intérêt variables, contre le risque de hausse des taux.

Paramètres financiers

	2012	2011
Ratio endettement net EBITDA¹⁾		
Dette nette		
EBITDA ¹⁾	1,0 ²⁾	1,0 ²⁾
Couverture des intérêts		
EBITDA ¹⁾		
Charges d'intérêts	27,9 ²⁾	22,5 ²⁾
Taux d'endettement		
Dette nette		
Capitaux propres	0,3	0,3

¹⁾ Pour de plus amples informations sur l'indicateur EBITDA, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire

²⁾ Retraité : pour de plus amples informations sur la présentation retraitée, veuillez vous référer au chapitre relatif à l'évolution des activités du groupe et au glossaire

Risques et opportunités

L'entreprise a procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un impact sur son activité commerciale, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et les présente dans les paragraphes suivants.

Système de gestion des risques

Groupe à vocation internationale, Sartorius Stedim Biotech est par nature exposé à différents risques. Pour pouvoir gérer efficacement les risques latents ou potentiels, nous avons mis en œuvre un système de gestion des risques. Ce système est conçu pour permettre d'anticiper l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques. Ainsi, la direction de l'entreprise dispose à tout moment d'une information sur la situation des risques encourus et peut prendre des mesures de contrôle si nécessaire.

Les responsables des différents services, les directeurs généraux des filiales du groupe ainsi que les responsables des services centraux sont tenus de contrôler, à intervalles réguliers, la situation des risques encourus dans leurs domaines de responsabilité respectifs et de signaler tout dépassement des seuils de risques définis.

Pour tous les risques identifiés dans le groupe Sartorius Stedim Biotech susceptibles d'avoir une incidence négative sur la situation patrimoniale et financière et | ou sur le résultat de l'entreprise, des mesures correctives et | ou comptables ont été mises en œuvre sur la période concernée.

Rapport explicatif sur les risques encourus

L'entreprise a procédé à une revue des risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques généraux

Compte tenu de ses différents métiers, notre société est protégée dans une certaine mesure des cycles économiques observés à une échelle plus large. Pour autant, notre capacité à prévoir et atténuer les conséquences directes et indirectes des risques au sens large, tels que les crises de change ou les catastrophes naturelles et leurs dommages associés sur des infras-

tructures importantes sur le plan commercial, voire vitales pour l'activité, est limitée.

Risques liés à la chaîne logistique

Notre chaîne logistique couvre toutes les étapes des achats aux ventes, en passant par la production et la distribution. Les interruptions de ce processus peuvent avoir des conséquences significatives notamment en matière de retards de livraison. Nous avons mis en place un système de gestion globale de la chaîne logistique pour éviter ces dysfonctionnements. Ce dispositif consiste à analyser et à piloter l'ensemble des processus afin de minimiser les risques encourus. Nous allons ci-après exposer les différents risques pour notre chaîne logistique.

Risques fournisseurs

Nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs pour une part importante de nos matières premières, pièces et composants, consommables et services. Nous sommes donc soumis à des risques liés à des problèmes de livraison imprévus et | ou aux augmentations de prix. La surveillance et le pilotage des opérations d'achat mis en place par notre système de gestion globale de la chaîne logistique permettent de réduire ces risques. De plus, nous procédons régulièrement à des audits de nos fournisseurs et mettons en place des systèmes d'alertes préventifs. En 2012, nous avons sensiblement accru le nombre de contrats cadre avec nos fournisseurs de matières premières stratégiques. Par ailleurs, nous constituons des stocks de sécurité pour les matières premières stratégiques et faisons appel, quand cela est possible, à des sources d'approvisionnement alternatives. Par ailleurs, nous avons introduit en 2012 un système de gestion par regroupement des matières premières dans lequel les fournisseurs sont également classés en fonction des facteurs de risque et font l'objet d'un support et d'une gestion centralisés.

Risques de production

Notre compétence technologique de base nous permet de fabriquer nous-mêmes une grande partie de notre gamme de produits et implique une forte intégration verticale (par exemple les filtres). Pour d'autres produits tels que les bioréacteurs et les fermenteurs multi-usages, nous travaillons avec des fournisseurs et transférons de ce fait une partie des risques de production à des tiers. Lorsque nous fabriquons nous-mêmes les produits, nous

gérons et répondons aux problématiques de sous-capacité | surcapacité, arrêts de production, taux de rebut excessifs et niveaux élevés de fonds de roulement immobilisés. Nous limitons et réduisons ces risques grâce à une planification minutieuse des capacités de production, à l'utilisation de machines à applications variées, à des postes de travail semi-automatiques associés à des horaires de travail flexibles, et grâce également à la surveillance continue du processus de production. En outre, notre implantation internationale nous permet de faire face à d'éventuels goulets d'étranglement par le transfert de la production d'un site à un autre.

Risques liés à la vente et à la distribution

Nous utilisons une grande variété de circuits de vente et de distribution de nos produits à travers le monde. Des risques peuvent survenir en cas de changements imprévus sur la structure des commandes, d'une pression croissante sur les prix ainsi que du non-respect de délais convenus contractuellement avec des clients. Nous nous efforçons d'anticiper au maximum les commandes sur les différents segments de marché pour pouvoir réagir en conséquence à des demandes ciblées. Grâce à nos innovations techniques et à notre positionnement sur les marchés soumis à une moindre pression des prix, par exemple le marché des produits destinés aux processus de production certifiés dans l'industrie biopharmaceutique, nous réduisons le risque d'augmentation de pression sur les prix. Nous avons également minimisé l'exposition au risque logistique ces dernières années par la constitution et l'exploitation de stocks centralisés pour optimiser la logistique de distribution.

Risques liés à la qualité

Nos clients utilisent les produits du groupe Sartorius Stedim Biotech dans un grand nombre de processus de production sensibles, notamment la fabrication de médicaments, de denrées alimentaires et de boissons ou encore de produits chimiques, ainsi que dans les laboratoires de recherche et de développement. Le risque principal est le non-respect des critères de qualité définis. Il pourrait entraîner des préjudices pour nos clients. Nous pourrions avoir à compenser ces préjudices sous forme de demandes de dédommagement. Grâce à des contrôles de qualité rigoureux et au recours à des procédés et systèmes de fabrication modernes, par exemple la production en salle blanche, nous nous assurons la garantie des critères de qualité les plus élevés de nos produits. Nos procédés et systèmes de fabrication sont soumis à un contrôle constant dans le cadre du processus d'amélioration continu et sont optimisés en conséquence afin de satisfaire aux exigences en vigueur. Les

validations données lors des divers audits effectués chaque année par nos clients, ainsi que la certification ISO 9001 et ISO 13485, attestent du niveau de qualité élevé de nos produits et de nos processus. Indépendamment de ces mesures, nous souscrivons un contrat particulier d'assurance responsabilité civile pour tout dommage causé par nos produits. Pour apporter une réponse rapide en cas de produits défectueux et pour en minimiser les effets préjudiciables, Sartorius Stedim Biotech a mis en place un système de traçabilité avec la possibilité de rappeler un lot entier de produits de façon immédiate si nécessaire.

Risques liés à la recherche et au développement

Nous investissons de manière importante en recherche et développement. Les risques potentiels sont le développement de produits ne correspondant pas aux attentes du marché, le non-respect des délais de développement ou encore le transfert involontaire de savoir-faire vers la concurrence. Ces risques sont fortement réduits par la mise en place d'une gestion de projet moderne, d'un contrôle intensif et de l'intégration précoce de nos clients aux processus de développement. Les brevets et une veille technologique et concurrentielle permanente protègent notre technologie.

Risques clients

Les principaux clients du groupe Sartorius Stedim Biotech sont des entreprises pharmaceutiques et chimiques, ainsi que des instituts de recherche et des établissements de formation du secteur public. Ce sont pour la plupart des entreprises relativement importantes, existant depuis longtemps et d'assise financière solide. Comme nous disposons d'une structure de clientèle très diversifiée dans la plupart de nos domaines d'activités, nous dépendons relativement peu des différents grands comptes. Le programme d'affacturage, mis en place au cours de l'exercice 2009, permet de maintenir à un bas niveau notre exposition aux risques liés aux créances clients. Nous travaillons également à l'amélioration constante de notre gestion des créances et avons recours à des agences de notation externes pour mieux piloter les risques de crédit.

Risques concurrentiels

Le groupe Sartorius Stedim Biotech occupe une position dominante sur la plupart de ses marchés. Certains de nos concurrents ont une taille plus importante que la nôtre et la plupart d'entre eux partagent notre envergure internationale, notamment Merck Millipore et Pall. Le risque de voir émerger de nouveaux concurrents nous

semble relativement faible. En effet, nos principaux clients sont présents dans des secteurs extrêmement réglementés comme la biopharmacie ou l'agro-alimentaire et les barrières technologiques à l'entrée sont très élevées. Par ailleurs, notre présence mondiale atténue largement les risques géographiques.

Risques liés au départ des collaborateurs

Entreprise technologique innovante, Sartorius Stedim Biotech emploie un grand nombre de salariés hautement qualifiés. Pour faire face au risque lié à l'évolution démographique et au risque de départ de nos collaborateurs, notamment ceux à des postes clés, nous proposons un système de rémunération basé sur la performance, des formations continues ciblées, d'autres prestations sociales avantageuses, une formation continue et des apprentissages dédiés aux plus jeunes talents de notre organisation, ainsi que des conseils sur les perspectives d'évolution intéressantes. Le succès de ces choix se mesure ces dernières années par un faible taux de rotation du personnel et par une ancienneté moyenne élevée de nos collaborateurs. Certains contrats de travail incluent une clause de non-concurrence interdisant le départ vers un concurrent direct.

Risques financiers

De par sa présence internationale, l'activité du groupe Sartorius Stedim Biotech est nécessairement soumise à des risques financiers. En parallèle des risques liés à la comptabilité des chiffres du groupe figurent les risques liés aux taux de change, aux taux d'intérêt et à la liquidité qui seront détaillés ci-après et en annexe des états financiers consolidés.

Risques spécifiques liés à l'établissement des comptes consolidés

Ces risques peuvent par exemple survenir suite à la conclusion d'affaires complexes ou inhabituelles, qui ne peuvent pas être traitées de façon courante. Ils peuvent aussi résulter des marges de manœuvre laissées aux collaborateurs concernés pour l'estimation et l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que de l'externalisation et du transfert de travaux liés à l'établissement des comptes vers des prestataires extérieurs, tels que des actuaires ou des conseils. Les risques liés aux instruments financiers dérivés sont détaillés aux notes annexes des comptes consolidés.

Risques liés au taux de change

Plus d'un tiers de notre chiffre d'affaires est indexé sur le dollar américain ou une devise dépendante du dollar, et une part moins conséquente sur d'autres devises étrangères. Aussi les variations des taux de change ont une forte incidence sur le bilan et le compte de résultat. Dans le même temps, notre réseau de production mondial nous a permis de compenser les ventes réalisées par des achats libellés dans la même devise. Ainsi, nous fabriquons localement une grande partie des produits destinés au marché nord-américain, ce qui nous permet d'être tout aussi compétitifs que nos concurrents américains. Nous nous couvrons avec des instruments financiers dérivés, dont le montage est centralisé en majeure partie, pour faire face au risque de change net, à savoir la part de chiffre d'affaires en devises étrangères dépassant les coûts de production en devises étrangères. Notre stratégie est en principe prévue jusqu'à une année et demie à l'avance. La couverture de ce risque est prise en charge par l'une de nos équipes et contrôlée par une autre (voir Chapitre 4, Section 28 - partie E en page 122).

Risques liés au taux d'intérêt

Nous avons conclu des contrats à taux fixe pour éliminer le risque de variation des taux sur une partie de nos crédits en cours sans risque de fluctuation de nos flux de règlement. Toutefois, la plupart des crédits en cours à la clôture de l'exercice sont indexés sur les taux d'intérêt du marché. Environ deux tiers de ces crédits sont actuellement couverts par des instruments de couverture de taux d'intérêt donc seul le tiers restant est soumis au risque de taux d'intérêt. Nous suivons l'évolution des taux en permanence et procédons le cas échéant à des opérations de couverture dans la mesure où elles nous semblent nécessaires et économiquement justifiées (voir Chapitre 4, Section 28 - partie F en page 123).

Risques de liquidité

En avril 2011, le groupe a pu refinancer l'une des deux conventions de crédit syndiqué en cours à des conditions plus avantageuses avec un volume de crédit à la hausse. Cette nouvelle convention s'étend jusqu'en avril 2016. Aucun changement n'a été apporté à la seconde convention de crédit à échéance en septembre 2013 aux conditions en vigueur. Ces deux conventions nous confèrent un total cumulé de 378 millions d'euros de disponibilités. En novembre 2012, un prêt obligataire de type « *Schuldschein-darlehen* » a été émis sur la base d'échéances à long terme. Par conséquent, les sources de financement du

groupe se sont établies à encore plus long terme au cours de l'exercice considéré. La majorité de nos actifs immobilisés sont couverts par des éléments de capital à long terme. Nous garantissons à tout moment la solvabilité du groupe par la planification à court, moyen et long termes de nos flux de liquidités et le recours à un logiciel de gestion de trésorerie sophistiqué (voir Chapitre 4, Section 28 – partie G en page 124).

Risques réglementaires

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique et intervenant dans le système de la santé, le groupe Sartorius Stedim Biotech est directement affecté par l'environnement de ce secteur d'activité. Une éventuelle politique restrictive de la part des autorités de contrôle (FDA, EMEA) sur les accords concernant les nouveaux médicaments constitue le principal risque dans ce domaine. En cas de diminution du nombre de médicaments mis sur le marché, les perspectives de croissance du groupe Sartorius Stedim Biotech devraient être revues à la baisse sur le moyen terme.

Risques environnementaux

Le système de management environnemental mis en place par Sartorius Stedim Biotech est applicable et intégré dans toutes les divisions. Ce système porte sur une série complète de réglementations environnementales destinées à réduire les risques dans ce domaine. Le système est certifié ISO 14001 sur les sites de production les plus vastes du groupe. Les unités organisationnelles du groupe veillent au respect des lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement sur chacun des sites et à l'identification continue de nouvelles solutions techniques pour limiter les risques environnementaux.

Risques liés aux systèmes d'information et autres

Outre les risques déjà mentionnés ci-dessus, nous faisons face à des risques potentiels liés aux systèmes d'information et de communication. Un fonctionnement pleinement opérationnel de ces systèmes est en effet essentiel au bon déroulement des activités de la société. Nous nous efforçons de diminuer ces risques par le développement et la mise en place de nouvelles directives et politiques de sécurité informatique. Ces règles et mesures se fondent sur la norme ISO 27001 et les normes établies par le « Federal Office for Information Security » en Allemagne (normes BSI). En outre, nos applications et systèmes informatiques sont régulièrement soumis à des audits informatiques internes et externes dans le but de surveiller les risques potentiels et de prendre les mesures

qui s'imposent pour les minimiser. Nous veillons à harmoniser en permanence notre stratégie informatique avec notre stratégie commerciale, à assurer le suivi de nos développements techniques et à recourir à du matériel et à des logiciels modernes pour réduire les risques inhérents à l'exploitation de nos systèmes informatiques. En 2012, Sartorius Stedim Biotech a lancé l'exploitation d'un nouveau système ERP dans l'objectif de le déployer sur d'autres sites du groupe à partir de 2013. Avec ce nouveau projet informatique, nous avons continué de nous concentrer sur le contrôle des risques impliqués, tels que le maintien d'un système de sauvegarde opérationnel.

Risques de procès

Aucune procédure judiciaire, ni aucun recours en justice susceptible d'avoir une incidence négative majeure sur le résultat du groupe ne sont en cours, autres que ceux figurant au bilan.

L'entreprise n'a pas connaissance d'autres procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, en suspens ou qui la menaceraient, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

Assurances

Nous avons souscrit des polices d'assurance pour nous couvrir contre un grand nombre de risques. Ces assurances concernent la responsabilité civile, la perte d'exploitation, le transport, les dommages matériels et pécuniaires, etc., et couvrent les frais de justice. La nature et l'étendue de notre couverture sont régulièrement contrôlées et mises à jour par un service indépendant dédié à ces tâches et travaillant en collaboration avec un courtier externe.

Évaluation de la situation générale des risques encourus et évolution future

Au terme d'une analyse circonstanciée de la situation générale des risques encourus, nous n'avons pas identifié à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'avenir de l'entreprise.

Pour l'avenir, nous ne prévoyons pas non plus à ce jour de risques susceptibles de compromettre l'entreprise et son évolution.

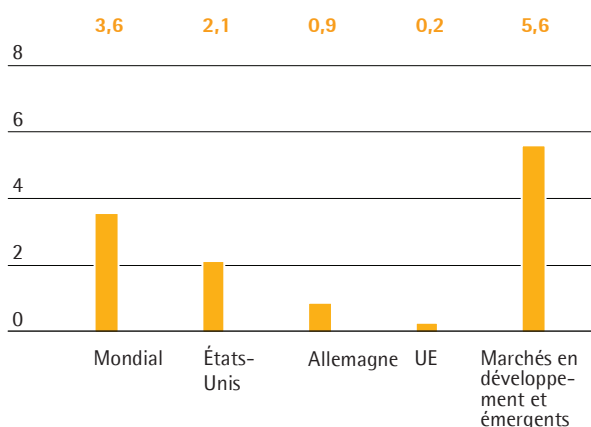
Perspectives de développement de l'activité

Environnement macroéconomique

Selon les données du FMI, la croissance économique mondiale devrait connaître une légère progression en glissement annuel pour atteindre 3,6 % en 2013, contre 3,3 % en 2012.

Les estimations prévoient une hausse modérée de la croissance économique moyenne des pays industrialisés, de 1,3 % en 2012 à 1,5 % en 2013.

Taux de croissance du PIB prévu pour 2013
en %



Source : Fonds monétaire international

Le FMI anticipe pour 2013 un taux de croissance de l'économie américaine globalement similaire à celui de l'année précédente, à 2,1 % contre 2,2 % en 2012. Ces chiffres sont toutefois exposés à des facteurs de risque élevés avec l'expiration de différents allègements fiscaux à la fin 2012 et la réduction du déficit budgétaire et des courbes de dépenses associées.

Pour l'Allemagne, le FMI prévoit une croissance faible avec une augmentation prévue du PIB de 0,9 %, identique à l'exercice précédent. Ce chiffre traduit la fragilité économique générale de l'Europe aux prises avec la crise de la dette.

La France peut s'attendre à une légère amélioration de son activité économique avec un taux de croissance estimé par les économistes à 0,4 %, par rapport à 0,1 % en 2012, laissant à penser que les baisses d'impôts accordées aux entreprises dans le pays commenceront à porter leurs fruits au second semestre 2013. Selon les experts, le manque de compétitivité demeurera un obstacle à la reprise en France.

La croissance moyenne des pays émergents progressera de 5,6 % en 2013 contre 5,3 % en 2012 d'après les estimations du FMI. La Chine est en tête avec un taux de croissance de 8,2 % contre 7,8 % en 2012.

Les prévisions du FMI placent le taux de croissance économique du Japon à 1,2 %, soit un taux sensiblement inférieur à celui de l'année précédente établi à 2,2 %.

Évolution des taux de change et des taux d'intérêt

Les principales banques centrales devraient maintenir en 2013 les faibles taux d'intérêts observés actuellement. De nouvelles baisses des principaux taux de refinancement restent possibles dans la zone euro. Les prévisions en matière de parité euro/dollar américain en 2013 varient entre 1,10 dollar et 1,40 dollar pour 1 euro.

Sources : Fonds Monétaire International, perspectives de l'économie mondiale octobre 2012 ; OCDE : statistiques nationales ; Reuters.

Croissance stable du secteur pharmaceutique

Les experts de l' « IMS Health » anticipent une poursuite de la croissance des marchés pharmaceutiques internationaux à court et moyen termes.

L'évolution démographique, la forte amélioration de l'accès à la santé dans les pays émergents et dans les pays en voie de développement, ainsi que le développement général des maladies liées aux modes de vie et des maladies chroniques, resteront les principaux moteurs de l'expansion du secteur. La mise au point de nouveaux médicaments sera également un élément favorable sur la croissance du secteur.

Les analystes l' « IMS Health » prévoient une croissance globale du secteur pharmaceutique international comprise entre 3 % et 6 % pour la période 2012-2016.

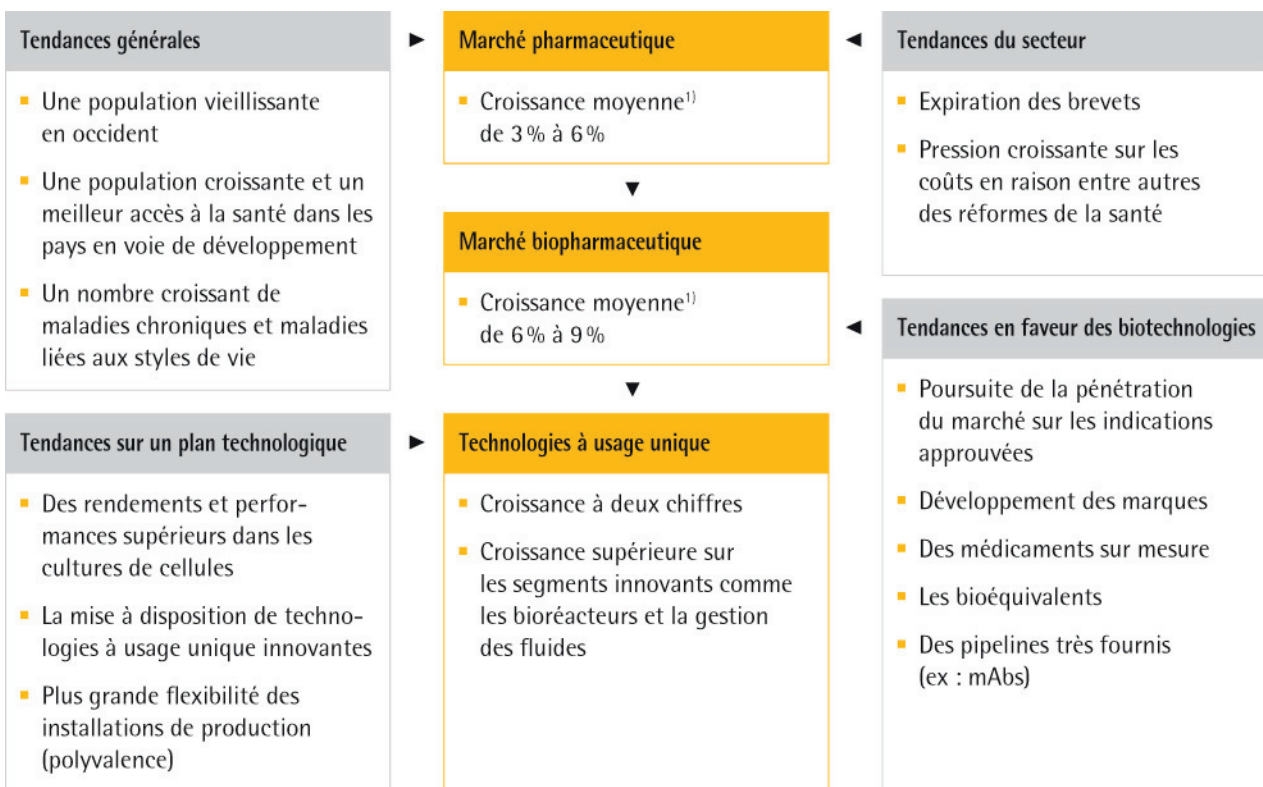
Croissance du secteur particulièrement soutenue dans les pays émergents

La croissance la plus forte sera une nouvelle fois à observer du côté des pays que l'on appelle les marchés pharma-émergents, une appellation appliquée par l'« IMS Health » à 17 pays : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pologne, Roumanie, Russie, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Venezuela et Vietnam. Il est prévu une croissance de 12 % à 15 % pour ces pays au cours de la période 2012-2016. L'augmentation de la population, le développement des dispositifs de santé publique et la hausse des dépenses privées sont les principaux vecteurs de l'essor de la demande de soins de santé dans ces pays. Il est

ainsi prévu que la part du marché pharmaceutique mondial représentée par les marchés pharma-émergents augmente d'environ 10 points de pourcentage pour atteindre 30 % dans les cinq années à suivre.

Par opposition, les marchés pharmaceutiques occidentaux ne devraient enregistrer qu'une modeste progression entre 2012 et 2016. À titre d'exemple, selon l'« IMS Health », la croissance moyenne ne devrait pas dépasser 1 % à 4 % (CAGR 2012-2016) au cours des années à venir en Amérique du Nord. En Europe, on prévoit un léger recul de l'ordre de 1 % à 2 % (CAGR 2012-2016) par suite des mesures d'austérité imposées sur les systèmes de santé par l'effet de la crise financière et de la dette.

De solides tendances à long-terme sont les fondements de notre croissance future



¹⁾ Source : IMS Institute of Healthcare Informatics. The Global Use of Medicines : Outlook Through 2015

Le secteur biotechnologique affiche une croissance supérieure au marché pharmaceutique global

Le segment biopharmaceutique du marché pharmaceutique bénéficie d'une croissance très soutenue depuis plusieurs années. Selon les prévisions des experts de l'« IMS Health », il devrait continuer à croître plus rapidement que le marché dans son ensemble, avec des prévisions de croissance comprises entre 6 % et 9 %

jusqu'en 2015. De leur côté, les analystes de « Business Insights » prévoient une croissance moyenne aux environs de 8 % (CAGR 2010- 15).

« EvaluatePharma » prévoit une progression de la part des ventes sur le marché pharmaceutique attribuable aux médicaments fabriqués à partir de procédés biotechnologiques de 20 % en 2012 à 23 % en 2016. Ces prévisions s'appuient largement sur le lancement anti-

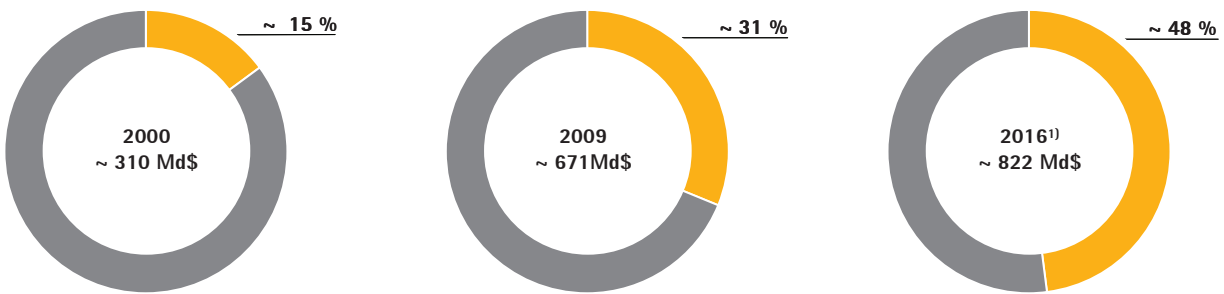
cipé de nombreux nouveaux médicaments biotechnologiques et l'extension des indications des médicaments biotechnologiques existants. De plus, environ 300 anticorps monoclonaux sont actuellement en phase de développement clinique (Phase I-III). Le total du chiffre d'affaires généré sur les ventes de médica-

ments fabriqués à partir de procédés biotechnologiques devrait atteindre 200 à 210 milliards de dollars américains à moyen terme. Les biosimilaires devraient dégager un chiffre d'affaires de 4 à 6 milliards de dollars américains, soit 2 % des dépenses consacrées aux produits biologiques.

Biopharma: un marché en croissance

Pourcentage de ventes à l'échelle mondiale des produits pharmaceutiques biotech Rx & OTC par rapport aux technologies conventionnelles

La part des produits Biotech parmi les 100 meilleurs produits biotechnologiques



■ Conventionnel | hors catégorie
 ■ Biotechnologie

¹⁾ Répartition attendue en 2016 : Biotechnologie : n=41 (en moy. \$2.85bn), Conv. : n=59 (en moy. \$2.2bn)

Source : Evaluate Pharma®, 30 APR 2010

Investir dans la recherche du secteur public

Les économistes estiment de façon générale que les investissements publics en recherche et développement vont encore progresser à long terme, malgré les risques macroéconomiques. Les principaux marchés émergents comme la Chine et l'Inde ont accordé de vastes financements aux entreprises, à la science et à l'éducation, comme de nombreux pays industrialisés. Les projets d'État chinois prévoient des investissements massifs dans la recherche pharmaceutique et le secteur au sens large.

Sources : 2012, IMS Health : IMS The Global Use of Medicine : Outlook Through 2015/2016, IMS Market Prognosis Global, IMS MIDAS (73 marchés dans le monde) ; PhRMA sector report ; EU Industrial R&D Investment Scoreboard ; Science, technologie et industrie : perspectives de l'OCDE 2011 ; Business Insights : The future of the Biologicals Market.

Perspectives de développement

En tant que fournisseur de l'industrie biopharmaceutique, l'évolution de nos activités suit généralement des tendances stables à long terme. Ainsi, le groupe est moins impacté par la conjoncture économique que par les décisions des autorités réglementaires, notamment au travers des autorisations ou rejets de mise sur le marché de nouveaux médicaments. À partir de l'hypothèse selon laquelle la production de médicaments par procédés biotechnologiques et le recours croissant aux technologies à usage unique sont des tendances appelées à se confirmer, nous avons défini un objectif de croissance du chiffre d'affaires de 8 % à 11 % à taux de change constant pour l'exercice 2013. L'accord de coopération conclu en décembre 2012 avec le groupe suisse de sciences de la vie Lonza dans le domaine des milieux de cultures cellulaires devrait apporter une contribution de l'ordre de 3 points de pourcentage à cette croissance. Nous misons une nouvelle fois sur une croissance plus prononcée de notre activité produits à usage unique que de notre activité équipements. Parallèlement, la direction anticipe une hausse de la marge d'EBITA retraité qui devrait atteindre environ 19 % (voir la définition de la marge d'EBITA retraité en page 25 et | ou dans le glossaire).

Rapport de gestion de la maison mère Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2012

Comptes sociaux

Sartorius Stedim Biotech S.A. est la société mère du groupe. Hormis les activités opérationnelles qu'elle exerce, en étroite collaboration avec les fonctions support groupe basées en Allemagne, elle a pour vocation d'assurer la direction générale du groupe ainsi que tout ou partie des fonctions du groupe que sont les finances, les ressources humaines, la recherche et le développement, les systèmes d'information, la qualité et les achats.

En 2012, le chiffre d'affaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. s'élève à 81 942 milliers d'euros contre 71 855 milliers d'euros en 2011, soit une augmentation de 14%. Le résultat d'exploitation ressort à 3 575 milliers d'euros. Le résultat financier est de 22 443 milliers d'euros.

Enfin, le résultat net 2012 est de 26 198 milliers d'euros contre 23 860 milliers d'euros en 2011.

Affectation du résultat

L'Assemblée générale proposera d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 197 848,82 euros :

– A la réserve légale : 936,84 euros

– Soit un solde de : 26 196 911,98 euros

– Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 19 646 717,82 euros

– Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 45 843 629,80 euros

– Seront distribués à titre de dividendes 16 876 855,60 euros

– Soit un solde de 28 966 774,20 euros.
Ce solde de 28 966 774,20 euros est en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 € donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,10 €.

L'assemblée reconnaît avoir été informée du nouveau régime de taxation des dividendes issu de la loi de finances pour 2013 qui a supprimé la faculté d'opter pour un prélèvement libératoire de 21 % et soumet désormais les dividendes et autres distributions au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application, le cas échéant, de l'abattement de 40% maintenu sans modification, conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du Code général des impôts.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 19 avril 2013.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2010 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Dividendes en €	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement
		Autres revenus distribués
31 déc. 2011	15 327 238	0
31 déc. 2010	13 783 264	0
31 déc. 2009	10 183 633	0

Capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

Capital social au 31 décembre 2012

Le capital est fixé à la somme de dix millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-seize euros et soixante-six centimes (10 395 196,66 euros). Il est divisé en 17 041 306 actions d'un montant unitaire de soixante et un centimes (0,61€) toutes intégralement souscrites et libérées (titre I, article 6 des statuts).

Evolution du capital de Sartorius Stedim Biotech S.A.

L'augmentation du capital social en 2012 s'explique exclusivement par l'exercice de stock-options.

Date	Nature de l'opération	Nominal des actions	Augmentation du capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Nombre d'actions après opération	Montant du capital après l'opération
1 ^{er} semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	3 222,0	30 186,3	5 200	16 903 188	10 310 944,7
2 ^{ème} semestre 2008	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	11 773,0	119 158,0	19 300	16 922 488	10 322 717,7
1 ^{er} semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	19 459,0	269 126,0	31 900	16 954 388	10 342 176,7
2 ^{ème} semestre 2009	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	11 183,1	190 160,6	18 333	16 972 721	10 353 359,8
1 ^{er} semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	16 266,9	486 939,4	26 667	16 999 388	10 369 626,7
2 ^{ème} semestre 2010	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	8 576,6	228 599,9	14 060	17 013 448	10 378 203,3
1 ^{ème} semestre 2011	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	6 100,0	134 400,0	10 000	17 023 448	10 384 303,3
2 ^{ème} semestre 2011	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	1 525,0	72 250,0	2 500,0	17 025 948	10 385 828,3
1 ^{er} semestre 2012	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	5 098,0	173 446,0	8 358,0	17 034 306	10 390 926,3
2 ^{ème} semestre 2012	Levée d'options de souscription d'actions	0,61	4 270,0	202 300,0	7 000,0	17 041 306	10 395 196,3

Situation de l'actionariat Sartorius Stedim Biotech S.A. au 31 décembre 2012

Evolution de la répartition de l'actionariat de Sartorius Stedim Biotech S.A.

Actionnaires	Actions	Droits de vote
Plus de 50 %	Sartorius AG	Sartorius AG
Plus de 10 % mais moins de 50 %	Néant	Néant
Plus de 5 % mais moins de 10 %	Néant	Néant

Sur les trois dernières années, le capital social de Sartorius Stedim Biotech S.A. se répartissait comme suit :

	31 décembre 2010			31 décembre 2011			31 décembre 2012		
	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Actionnaires									
Sartorius AG	9 770 178	57,4%	57,6%	9 770 178	57,4%	71,9%	9 770 178	57,3%	72,5%
Droits de vote simples	9 770 178	57,4%	57,6%						
Droits de vote doubles				9 770 178	57,4%	71,9%	9 770 178	57,3%	72,5%
VL Finance ^(a)	1 642 095	9,7%	19,4%	1 642 095	9,6%	12,1%	1 642 095	9,6%	12,2%
Droits de vote simples									
Droits de vote doubles	1 642 095	9,7%	21,2%	1 642 095	9,6%	12,1%	1 642 095	9,6%	12,2%
Total du groupe Sartorius	11 412 273	67,1%	77,0%	11 412 273	67,0%	84,0%	11 412 273	67,0%	84,6%
Titres autodétenus									
Titres autodétenus	1 698 710	10,0%	0,0%	1 698 710	10,0%	0,0%	1 698 710	10,0%	0,0%
Salariés et actionnaires divers									
Public	3 902 465	22,9%	23,0%	3 914 965	23,0%	16,0%	3 930 323	23,1%	15,4%
Droits de vote simples	3 902 465	22,9%	23,0%	3 495 225	20,5%	12,9%	3 719 587		13,8%
Droits de vote doubles				419 740	2,5%	3,1%	210 736		1,6%
Total du capital social	17 013 448	100,0%	100,0%	17 025 948	100,0%	100,0%	17 041 306	100,0%	100,0%

^(a) Appartenant à Sartorius AG depuis l'acquisition inversée entre Sartorius et Stedim

Franchissement de seuil

Aucun franchissement de seuil n'a été enregistré par la société au cours de l'exercice 2012.

Contrôle de l'entreprise au 31 décembre 2012

La société Sartorius AG détient directement ou indirectement 67 % du capital et 85 % des droits de vote net. Les actions auto-détenues sont dépourvues de leur droit de vote.

Actionnariat du personnel

En dehors des plans d'option de souscription d'actions (plans de stock-options), il n'existe pas de programme de participation des salariés au capital de l'entreprise.

Actions propres détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A.

Conformément à la décision prise en Assemblée générale le 19 avril 2010, Sartorius Stedim Biotech S.A. a mis en place un programme de rachat d'actions au cours de l'exercice 2010.

Pour rappel, les transactions suivantes ont été réalisées au cours de l'exercice 2010 :

Nombre d'actions achetées	1 698 710
Cours moyen d'achat (en €)	36,10
Montant des frais de négociation (en €)	2 243
Nombre d'actions détenues à la clôture	1 698 710
Valeur au cours d'achat (en €)	61 327 190
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61
Fraction du capital représentée	9,97 %

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

- 5% : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.
- 5% : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Capital non libéré

Néant.

Capital autorisé non émis

Néant.

Titres non représentatifs du capital

Néant.

Délégation donnée par l'Assemblée générale au Conseil d'administration

L'Assemblée générale n'a donné aucune délégation au Conseil d'administration pour la réalisation d'une augmentation de capital.

Autres titres donnant accès au capital

Stock-options

Plan de souscription d'actions

Les plans de stock-options sont détaillés dans le tableau ci-dessous. La délégation octroyée au Conseil d'administration pour la mise en place d'un nouveau plan de stock-options est arrivée à expiration. Le Conseil d'administration n'a plus délégation pour la mise en place d'aucun nouveau plan.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date du Conseil d'administration	Nombre total d'actions pouvant être souscrites	Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	Nombre de mandataires sociaux concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Prix de souscription (€)	Nombre d'actions souscrites du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2012	Nombre d'options attribuées et exerçables	Nombre d'options soumises à objectif	Nombre de bénéficiaires d'options valides
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	0	0	0	0
23 juin 2000	14 oct. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,9	0	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	3 358	16 642	0	2
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	0	0	15	18,87	0	5 000	0	1
10 juin 2005	10 nov. 2005	35 000	0	0	2	29,51	12 000	3 000	0	1
Total		684 560	0	0	51		15 358	24 642	0	4
									24 642	

Évolution du nombre de stock-options entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2012 :

	2012	2011	2010
En circulation au 1 ^{er} janvier	40 000	52 500	93 227
Attribuées durant la période	0	0	0
Annulées durant la période	0	0	0
Exercées durant la période	- 15 358	- 12 500	- 40 727
Expirées durant la période	0	0	0
En circulation au 31 décembre	24 642	40 000	52 500

Dilution du capital

Au 31 décembre 2012, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises sur la base des options de souscription d'actions soumises à objectifs, représentait un total potentiel de 24 642 actions, soit 0,14 % du capital après dilution.

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2012

Néant.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers au cours de l'exercice 2012

Néant.

Levées d'options durant l'exercice

Sur les 15 358 options exercées sur l'exercice, les dix plus importantes représentent un total de 15 358 options.

Bons de souscription d'actions

Il n'existe pas de bons de souscription d'actions sur Sartorius Stedim Biotech S.A.

Nantissement des actions

Les actions de Sartorius Stedim Biotech S.A. ne font l'objet d'aucun nantissement.

Nantissement d'actifs

Néant.

Politique de distribution des dividendes

L'entreprise suit une politique de distribution de dividendes liée, d'une part aux profits du groupe sur l'année concernée, et d'autre part à l'évolution prévisible du groupe et de sa rentabilité.

L'Assemblée générale du 17 avril 2012 a voté un dividende net de 1,00 euro par action. La mise en paiement du dividende a été réalisée le 20 avril 2012.

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés, se prescrivent par période de cinq ans au profit de l'Etat, à compter de leur date de mise en paiement (article 2277 du Code civil).

En €	2011	2010	2009	2008	2007
Dividende de l'exercice par action	1,00	0,90	0,60	0,30	0,30
Nombre d'actions	15 327 238	15 314 738	16 972 721	16 922 488	16 897 988
Dividende corrigé par action¹⁾	1,00	0,90	0,66	0,33	0,33

¹⁾ Ramené au nombre d'actions au 31 décembre 2011

Mandataires sociaux

Les informations relatives aux mandataires sociaux de Sartorius Stedim Biotech S.A., ainsi que la liste des mandats qu'ils exercent ou qu'ils ont exercés au cours des cinq dernières années, sont portées dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise.

Jetons de présence versés aux administrateurs

Les jetons de présence versés sont calculés annuellement. Le mode de calcul des jetons de présence est resté inchangé au cours de l'exercice 2012. Ils sont calculés comme suit :

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration suivant les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

– Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 10 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. La rémunération sera augmentée de 200 euros pour chaque 0,01 euro de dividende payé aux actionnaires ordinaires, à la condition que le montant du dividende par action excède 0,30 euro. Le président du Conseil d'administration reçoit le double de ces montants. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront des jetons de présence pour 1 000 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.

– Pour leur participation à un quelconque Comité, chaque administrateur, recevra une somme forfaitaire de 3 000 euros pour chaque année complète où

il sera membre dudit Comité. Il recevra en complément 1 000 euros par Comité auquel il participera. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente à savoir 6 000 euros pour chaque année complète de présidence en complément des montants relatifs aux jetons de présence. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent.

– Toute TVA est remboursée par l'entreprise tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément l'entreprise pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.

Le montant total des jetons de présence versé au titre de l'exercice 2012 aux administrateurs sera de 163 000 euros.

Avantages accordés à l'équipe de direction

		Salaires de base fixes en milliers €	Prime annuelle en milliers €	Prime sur objectifs à long terme en milliers €	Autres ²⁾ en milliers €	Stock-options en milliers €	Indemnités de départ en milliers €	Jetons de présence en milliers €
Total	2011	1 460,0	963,0	598,0	195,0	0,0	0,0	0,0
Total	2012	1 555,0	960,0	860,0	508,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2011		568,0	318,0	416,0	156,0	0,0	0,0	0,0
Joachim Kreuzburg ¹⁾ 2012		603,0	272,0	599,0	366,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2011		356,0	197,0	182,0	39,0	0,0	0,0	0,0
Reinhard Vogt ³⁾ 2012		374,0	166,0	261,0	142,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2011		270,0	224,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Volker Niebel ⁴⁾ 2012		290,0	261,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2011		266,0	224,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oscar-Werner Reif ⁵⁾ 2012		288,0	261,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

¹⁾ Joachim Kreuzburg reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

²⁾ Le « phantom stock plan » est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est « capé » à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, celle de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation du code de gouvernance d'entreprise français et allemand. A la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg ni de Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

³⁾ Reinhard Vogt reçoit son salaire de Sartorius AG au titre de sa responsabilité dans l'ensemble du groupe Sartorius. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

⁴⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

⁵⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de la filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre des tâches réalisées dans l'ensemble du groupe Sartorius Stedim Biotech. Sa rémunération est fixée annuellement par les actionnaires de Sartorius Stedim Biotech GmbH.

Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes de Sartorius Stedim Biotech S.A. sont :

- Ernst & Young Audit, représenté par Anis Nassif.
Suppléant : Auditex.
- Deloitte & Associés, représenté par Christophe Perrau.
Suppléant : BEAS.

Conventions réglementées

Il est demandé aux actionnaires du groupe Sartorius Stedim Biotech d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration telles qu'elles leur sont présentées.

Délais de paiement fournisseurs

Au 31 décembre 2012, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevait à 7 070 317 euros et était constitué de :

- 88,50% de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture,
- 0,42% de factures payables à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture.

À cette même date, le solde comprenait 11,08% de dettes échues.

Résultat des cinq derniers exercices de la société mère Sartorius Stedim Biotech S.A.

en milliers €	2008	2009	2010	2011	2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 323	10 353	10 378	10 386	10 395
Nombre d'actions existantes	16 922 488	16 972 721	17 013 448	17 025 948	17 041 306
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	46 655	64 626	65 026	71 855	81 942
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations-reprises sur amortissements et provisions	- 6 298	16 067	25 884	23 617	26 218
Impôts sur les bénéfices	- 1 364	1 813	1 185	1 069	678
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat net	5 654	14 160	21 066	23 860	26 198
Dividendes versés ou proposition de distribution	5 071	10 184	13 783	15 327	16 877
Résultats par action					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 0,29	1,05	1,59	1,45	1,58
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,38	0,84	1,24	1,40	1,54
Dividende attribué à chaque action	0,30	0,60	0,90	1,00	1,10
Personnel					
Nombre de salariés	285	299	293	336	388
Montant de la masse salariale	10 577	11 381	11 177	11 843	14 171
Montant des sommes versées au titre des charges sociales	5 431	5 758	6 007	6 574	7 970

Gouvernance d'entreprise

03

Le Conseil d'administration et ses comités

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de huit membres, dont un membre indépendant. Les administrateurs sont nommés pour trois ans.

Composition au 31 décembre 2012

Joachim Kreuzburg

Président-directeur général

Né le 22 avril 1965

Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, au sein du groupe :

Président du Directoire de Sartorius AG,
Vice-président du Conseil de surveillance de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Vice-président du Conseil de surveillance de Sartorius Weighing Technology GmbH,
Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim SUS Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
Président de VL Finance S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Mechatronics Hong Kong Ltd., Hong Kong, Chine,
Membre du Conseil d'administration de Sartorius Biohit Liquid Handling Oy, Finlande.

Autres fonctions et mandats d'administrateur actuels, en dehors du groupe :
 Membre du Comité consultatif de Commerzbank AG,
 Membre du Comité consultatif de Hameln Group GmbH, Allemagne,
 Membre du Comité consultatif de Norddeutsche Landesbank, Allemagne.

Formation et parcours professionnel : ingénieur en génie mécanique, Dr. rer. pol., titulaire d'un doctorat en économie et d'un diplôme universitaire en génie mécanique.

1992–1995 Assistant scientifique à l'institut de recherche sur l'énergie solaire de Basse-Saxe (Hamelin)
 1995–1999 Assistant scientifique au département de sciences économiques de l'université de Hanovre
 Depuis le 01|05|1999 Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
 Dernier poste avant d'entrer au Directoire : vice-président finance et relations investisseurs
 Depuis le 11/11/2002 Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
 Du 01/05/2003 au 10/11/2005 Porte-parole du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
 Depuis le 11/11/2005 Président-directeur général et président du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne.
 A ce jour responsable des ressources humaines, des règles de conformité, des affaires juridiques et de la communication du groupe.

Volker Niebel

Membre exécutif – Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information
 Né le 14 août 1956
 Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
 Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, au sein du groupe :
 Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
 Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim North America Inc.,
 Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Filters Inc.,
 Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
 Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Lab Ltd.,
 Membre du Conseil d'administration de Sartorius Stedim Aseptics S.A.,
 Gérant de Sartorius Stedim Biotech SARL,
 Gérant de Sartorius Stedim Integrated SARL,
 Gérant de Sartorius Stedim Bioprocess Services SARL.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours des cinq dernières années :
 Aucun

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme universitaire en économie et administration des affaires

1983–1985 Schmidt & Clemens, Lindlar, Allemagne
 Directeur commercial chez Petro Chemical Industry, Etats-Unis
 1985–1998 Gambro AB, Lund, Suède
 1998–2001 Skanska AB, Malmö, Suède
 Membre de la direction générale de Poggenpohl GmbH, Herford, Allemagne
 2001–2007 Sartorius AG, Goettingen, Allemagne
 Dernier poste : vice-président senior exploitation, division Biotech
 Depuis 2007 Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Oscar-Werner Reif

Membre exécutif – Directeur général délégué
à la recherche et au développement
Né le 11 novembre 1964
Nationalité : allemande

Nommé le 17 avril 2012
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2014

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland, AG, Suisse.

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années :
Aucun

Formation et parcours professionnel : doctorat en
génie chimique, diplôme universitaire de la chimie et
biologie moléculaire

1991- 1995	Associé en recherche à l'institut « Chemical Engineering » de l'université de Hanovre, Allemagne
1995- 2009	Sartorius AG Goettingen, Allemagn- Dernier poste : directeur général délégué en R&D et Technologies
2007- 2009	Sartorius Stedim Biotech GmbH Dernier poste : directeur général délégué R&D et Technologies
Depuis 2009	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne

Reinhard Vogt

Membre exécutif – Directeur général délégué
au marketing, aux ventes et services
Né le 4 août 1955
Nationalité : allemande

Nommé 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Membre du Directoire de Sartorius AG,
Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Gérant de Sartorius Weighing Technology GmbH,
Gérant de Sartorius Lab Holding GmbH,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim North America Inc.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim India PVT. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Denver Instrument (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Scientific Instruments (Beijing) Co. Ltd.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Hong Kong Ltd., Hong Kong, Chine,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Switzerland AG, Suisse,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Conseil d'administration de
Sartorius Stedim Japan K.K.,
Membre du Conseil d'aministration de
Sartorius Korea Ltd.

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme d'administration commerciale et industrielle

1979–1983	Sarstedt AG, Nuembrecht, Allemagne Directeur Général de Sarstedt AB, Suède
1983–2007	Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : Vice-président senior Ventes et marketing, division Biotech
Depuis 2007	Gérant de Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne
Depuis 2009	Membre du Directoire de Sartorius AG, Goettingen, Allemagne Dernier poste : responsable du marketing, des ventes et services

Liliane de Lassus

Membre non exécutif
Née le 29 décembre 1943
Nationalité : française

Nommée le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Gérant de L2 L Conseil SARL (conseil dans le management des hommes)

Formation et parcours professionnel :
Ph D en chimie organique (1972),
MBA (1966),
Master en sanskrit (1969)

1969–1977	Chargée de recherches au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique), puis à l'université de Californie de Berkeley (Etats-Unis)
1977–1981	PSA – Automobiles Citroën, chef de département Plan Programmes
1981–1985	Renault Automation (robotique) : planification stratégique
1985–1989	Présidente d'une start-up high-tech, spécialisée en intelligence artificielle (Cognitech)
1989–2005	Consultante en gestion des ressources humaines pour les postes de direction, notamment dans des environnements multiculturels
2005–2007	Directeur général de Stedim Biosystems
2007–2008	Directeur général délégué de Sartorius Stedim Biotech
Depuis mai 2008	Gérant de L2 L Conseil SARL : conseil dans le management des hommes

Bernard Lemaître

Membre non exécutif
Né le 16 décembre 1938
Nationalité : française

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech
détenues : 202 744

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Président de Financière de la Seigneurie S.A.S.,
Membre du Conseil d'administration de
Senova Systems Inc.,
Membre du Conseil de surveillance de
Azulis Capital SA (Paris),
Membre du Conseil de surveillance de
Solon Ventures Ltd (Londres),
Membre du Conseil de surveillance de
Qualium Investments SAS (Paris).

Mandats d'administrateur achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de
Intrasense S.A.

Formation et parcours professionnel :
1979-2007 Fondateur, Président-directeur général
de Stedim S.A.

Arnold Picot

Membre non exécutif
Né le 28 décembre 1944
Nationalité : allemande

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale
appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 1

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
au sein du groupe :
Président du Conseil de surveillance de Sartorius AG,
Président du Conseil de surveillance de
Sartorius Stedim Biotech GmbH,
Président du Conseil de surveillance de Sartorius
Weighing Technology GmbH.

Autres mandats d'administrateur et postes actuels,
en dehors du groupe :
Membre du Conseil de surveillance de Takkt AG,
Membre du Conseil de surveillance du Wissenschaft-
liches Institut für Infrastruktur und Kommunika-
tionsdienste GmbH und WIK-Consult GmbH

Mandats d'administrateurs achevés, exercés au cours
des cinq dernières années, en dehors du groupe :
Vice-président du directoire de Etelon e-solutions AG

Formation et parcours professionnel : titulaire d'un diplôme en gestion commerciale, Dr., professeur universitaire, docteur honoris causa

1970–1975 Assistant de recherche et professeur assistant, université de Munich

1976–1984 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Hanovre, directeur de l'institut de gestion et d'organisation

1980–1981 Professeur invité, université de Stanford, Californie

1984–1987 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université technique de Munich, directeur de l'institut de gestion d'entreprises générales et industrielles

Depuis 1988 Professeur d'université, faculté de gestion des entreprises, université de Munich, directeur de l'institut d'information, d'organisation et de gestion

2004–2005 Professeur invité Konrad Adenauer, université de Georgetown, Washington (District de Columbia), Etats-Unis

Henri Riey

Membre non exécutif
Administrateur indépendant
Né le 5 novembre 1961
Nationalité : monégasque

Nommé le 19 avril 2010
Date d'expiration du mandat : Assemblée générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Nombre d'actions de Sartorius Stedim Biotech détenues : 200

Autres mandats d'administrateur et postes actuels, en dehors du groupe :
Président de Aidea,
Président du groupe HR SAS,
Directeur de la Fondation Princesse Grace, Monaco.

Formation et parcours professionnel : diplôme de l'institut supérieur de gestion (France)

1985–1988 Gestionnaire de fonds à Paribas
1988–1996 Gestionnaire de fonds, responsable de l'équipe de gestion des fonds européens de valeurs mobilières à la Barclays, France
1996–1999 Directeur de recherche, Barclays Asset Management Europe
1999–2004 Vice-président Barclays Asset Management, en charge de toutes les activités de gestion de fonds
Depuis 2004 Directeur financier de Hendyplan S.A.

Domiciliations

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil d'administration et de la direction générale sont domiciliés au siège social de l'entreprise.

Administrateurs indépendants

Conformément aux principes de gouvernance d'entreprise, les membres indépendants ne doivent être ni actionnaires, ni même clients, fournisseurs ou banquiers majeurs du groupe ; ils ne doivent avoir aucune relation susceptible d'influencer leur jugement.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. comporte un administrateur indépendant, Henri Riey.

Les critères pour pouvoir être qualifié d'administrateur indépendant sont les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Autres informations :

À la connaissance de l'entreprise, au cours des cinq dernières années :

- Aucune condamnation pour fraude et|ou aucune incrimination et|ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun administrateur n'a été associé en tant que gérant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation.
- Aucun administrateur n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de gestion ou de surveillance d'un émetteur ou de participer à la gestion ou à la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

En outre, à la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les attributions des membres du Conseil d'administration et leurs intérêts privés et|ou leurs autres attributions. Les administrateurs sont tenus de porter immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration tout conflit d'intérêts, même potentiel, qu'ils découvrirait, ainsi que de s'abstenir de participer aux discussions concernées et au vote de la résolution correspondante.

À la connaissance de l'entreprise, aucun arrangement ni accord n'a été conclu avec les actionnaires, clients, fournisseurs, etc., en vue de la nomination d'un administrateur.

À la connaissance de l'entreprise, aucun administrateur n'est lié au groupe Sartorius Stedim Biotech par un contrat de service qui lui conférerait des avantages.

Comité d'audit

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres :

Henri Riey,
Président du Comité d'audit depuis le 5 décembre 2007

Arnold Picot,

Bernard Lemaître.

Le président du Comité d'audit est indépendant.

Le président du Conseil d'administration, également directeur général du groupe, possède le statut d'invité permanent au Comité d'audit, mais ne dispose d'aucun droit de vote.

Au cours de l'exercice 2012, le Comité d'audit s'est réuni cinq fois.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération compte actuellement quatre membres :

Arnold Picot,
Président du Comité depuis le 29 juin 2007,

Joachim Kreuzburg,

Henri Riey,

Bernard Lemaître.

Un des quatre membres du Comité de rémunération est indépendant.

Au cours de l'exercice 2012, le Comité de rémunération s'est réuni deux fois.

Pour en savoir plus sur l'organisation, le fonctionnement et les activités de chaque Comité au cours de l'exercice 2012, vous pouvez, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce français, vous référer au rapport de gestion du président du Conseil d'administration inclus dans ce Document de Référence (pages suivantes).

Le Comité exécutif groupe

Le Comité exécutif groupe dirige les activités opérationnelles du groupe. Il définit la stratégie et les priorités de l'entreprise, sans interférer avec les responsabilités du Conseil d'administration. Le Comité exécutif traduit les décisions et résolutions du Conseil d'administration au quotidien. Le Comité exécutif est composé des personnes suivantes :

- Joachim Kreuzburg
- Volker Niebel
- Reinhard Vogt
- Oscar-Werner Reif
- Joerg Pfirrmann
- Dominique Baly

Le Comité exécutif s'est réuni onze fois au cours de l'exercice 2012.

Rapport du président établi en application de l'article L. 225- 37 du Code de commerce français

Conformément à l'article L. 225- 37 du Code de commerce, le président du Conseil d'administration rend compte dans ce rapport couvrant l'exercice clos le 31 décembre 2012, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ; ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par l'entreprise au sein du groupe.

Conformément au dernier paragraphe de l'article L. 225- 235 du Code du commerce, les commissaires aux comptes de l'entreprise préparent un rapport portant sur le rapport du président du Conseil d'administration décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Code de gouvernance d'entreprise

Depuis l'exercice 2008, le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. a décidé de suivre le code AFEP-MEDEF comme code de gouvernance de référence (voir le site internet www.medef.fr).

Le code de gouvernance d'entreprise AFEP-MEDEF (le « Code ») définit un ensemble de règles pour une gouvernance d'entreprise équilibrée et responsable. Il suit le principe « appliquer ou expliquer » qui prévaut dans la plupart des pays de l'Union européenne. Si une entreprise cotée n'applique pas l'un des éléments du Code, elle doit s'expliquer dans son rapport relatif à la gouvernance d'entreprise.

Sartorius Stedim Biotech S.A. applique l'essentiel du Code. Elle doit néanmoins justifier de certains écarts.

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. n'est pas composé d'au moins un tiers de membres indépendants, et les Comités du Conseil ne sont pas composés d'au moins deux tiers ou d'une majorité de membres indépendants. Sartorius Stedim Biotech S.A. ayant été créée suite à une fusion en 2007, il était nécessaire que la direction soit très impliquée dans le processus d'intégration. L'augmentation future du nombre des membres du Conseil, en particulier des membres indépendants, est en cours d'étude par le Conseil. Ce sujet, initialement prévu en 2012, sera finalisé au cours de l'année 2013 en prenant en compte la réglementation Copé / Zimmermann. Le processus d'intégration explique par ailleurs le fait que l'entreprise soit dotée d'un président-directeur général et non d'un président et d'un directeur général. Nous

n'avons pas mis en place de Conseil d'administration à renouvellement échelonné du fait de la réorganisation complète de l'entreprise en 2007 par le biais d'une fusion et de la nécessité d'élire tous les membres du Conseil. L'éventuelle modification de la structure du Conseil sera étudiée ultérieurement.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

Règles internes et règlement intérieur

Les procédures régissant l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'administration sont définies par le règlement intérieur du Conseil.

Le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par sa délibération les affaires qui la concernent.

Ses missions

Les principales missions du Conseil d'administration sont les suivantes :

- Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques de l'entreprise, les examine dans leur ensemble au moins une fois par an, sur proposition du directeur général, et veille à leur mise en œuvre. Il désigne également les mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie et revoit les délégations de pouvoir.
- Le Conseil d'administration contrôle la gestion du groupe et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'au marché, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes, notamment sur les titres de l'entreprise.
- Le Conseil d'administration approuve les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment d'acquisitions ou de cessions, susceptible d'affecter significativement le résultat de l'entreprise, la structure de son bilan ou son profil de risque.
- Le Conseil d'administration délibère préalablement sur les modifications des structures de direction de l'entreprise et est informé des principales modifications de son organisation.

- Le Conseil d'administration examine les comptes sociaux et consolidés, et approuve le rapport de gestion ainsi que les chapitres du rapport annuel traitant de gouvernance d'entreprise et présentant la politique suivie en matière de rémunération et d'options de souscription ou d'achat d'actions.
- Le Conseil d'administration convoque les Assemblées générales et propose les modifications statutaires.

Les missions mentionnées ci-dessus sont un résumé du règlement intérieur du Conseil d'administration.

Rapport d'activités du Conseil d'administration pour l'exercice 2012

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 95%.

Le Conseil a examiné et approuvé les comptes sociaux et consolidés de 2011.

Lors de ses réunions, le Conseil d'administration a abordé et débattu les points suivants :

- Orientations stratégiques et grands projets du groupe.
- Comptes annuels, semestriels et données trimestrielles.
- Budgets présentés par la direction.
- Informations relatives à la structure financière et à la situation de la trésorerie.
- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions des décrets n° 2010-684 du 23 juin 2010, n° 2010-1619 du 23 décembre 2010, de l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010, et de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 et modifications statutaires.
- Investissement en Tunisie.
- Mise en place d'un cash pooling entre la France et l'Allemagne.
- Réorganisation juridique : séparation des activités opérationnelles et de holding de Sartorius Stedim Biotech SA.
- Engagements hors bilan significatifs.
- Indicateurs de risque dans le groupe.
- Projets d'organisation interne.
- Evolution boursière.
- Auto-évaluation du Conseil d'administration.
- Projet de coopération stratégique avec Lonza.

En 2012, une évaluation formelle du fonctionnement du Conseil d'administration a été réalisée pour la troisième année consécutive. Un questionnaire d'appréciation a été remis à chaque membre. La synthèse des réponses fait apparaître une appréciation globalement très positive du Conseil.

Les présidents des Comités annexes ont soumis leurs recommandations au Conseil d'administration pour discussion.

Les commissaires aux comptes ont été invités à deux réunions du Conseil d'administration.

Informations à fournir aux administrateurs

Avant chaque réunion du Conseil, les administrateurs reçoivent suffisamment à l'avance un rapport sur les sujets à l'ordre du jour nécessitant un examen préliminaire.

Les chiffres provisoires des comptes annuels ou des comptes sur des périodes intermédiaires sont généralement envoyés à tous les administrateurs au moins une semaine avant la réunion du Comité d'audit. Ce Comité se tient toujours la veille ou le jour même du Conseil d'administration.

En plus des réunions du Conseil d'administration, le président informe régulièrement les administrateurs de tout événement ou changement, susceptibles d'avoir une conséquence sur les activités du groupe ou sur une information précédemment communiquée au Conseil d'administration.

Tout communiqué de presse émis par l'entreprise sans l'aval exprès du Conseil est transmis aux administrateurs. Les administrateurs peuvent, à tout moment, demander des informations complémentaires au président du Conseil d'administration, à qui il revient d'évaluer la pertinence de la requête.

Comités du Conseil

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations ont pour mission d'étudier et de préparer les principales délibérations du Conseil afin d'accroître son efficacité.

Chaque réunion du Conseil est précédée, selon les sujets à l'ordre du jour, d'au moins une réunion de l'un des deux comités. Les Comités rendent des comptes au Conseil d'administration concernant leur travail et leurs observations et soumettent leurs avis, propositions et recommandations.

Les procédures mises en œuvre par les Comités sont également définies par leur règlement respectif.

Attributions du Comité d'audit :

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration en matière de règles comptables, de préparation des états comptables et financiers, de trésorerie et instruments

de couverture, de contrôles interne et externe, de communication financière et de gestion des risques.

Le Comité d'audit s'est appuyé sur le rapport du groupe de travail Poupart Lafarge du 22 juillet 2010 pour établir les attributions du Comité.

Concernant les règles comptables et le contrôle interne, les attributions du Comité d'audit consistent principalement à :

- Examiner les comptes annuels sociaux et consolidés : revoir tous les états financiers, les comptes semestriels et annuels sociaux et consolidés, y compris les annexes jointes aux états financiers, ainsi que le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012 ; soumettre ses observations | recommandations au Conseil d'administration.
- S'assurer de la pertinence et de la permanence des règles et méthodes comptables choisies par l'entreprise et se porter garant de leur bonne application.
- Contrôler le traitement comptable de toute opération significative menée par l'entreprise.

En matière de contrôle externe, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Soumettre ses recommandations au Conseil d'administration au sujet des commissaires aux comptes, en vue de leur nomination et de leur renouvellement par l'Assemblée générale des actionnaires.
- Etudier et émettre un avis sur la définition, l'étendue et le calendrier de leur mission et de leurs honoraires.
- S'assurer de l'indépendance des commissaires aux comptes.

En matière d'analyse et de prévention des risques, les attributions du Comité d'audit consistent à :

- Définir le plan d'audit interne des sociétés du groupe et obtenir un compte rendu des audits réalisés. Le cas échéant, définir un plan d'actions associé pour la mise en place de nouvelles procédures dans les entreprises concernées.
- Examiner l'exposition de l'entreprise à des risques significatifs (cartographie des risques).
- Vérifier la bonne application des contrôles internes et des procédures de préparation des états comptables et financiers.

En matière de communication financière, les missions du Comité d'audit consistent à :

- Contrôler la communication financière prévue par l'entreprise pour la publication de ses comptes sociaux semestriels et annuels et de ses résultats trimestriels.

Pour la première fois cette année, le Comité d'audit a eu une discussion autour des sujets de responsabilités environnementale et sociétale.

Le Comité peut également être chargé de toute autre activité que le Comité et le Conseil d'administration considèrerait nécessaire ou adéquate.

Rapport d'activités du Comité d'audit pour l'exercice 2012 :

Le Comité d'audit s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Le taux de participation moyen a atteint 86 %.

Les principaux sujets traités par le Comité d'audit sont les suivants :

- Examen des comptes annuels sociaux et consolidés : revue de tous les états financiers, des comptes trimestriels, semestriels et annuels sociaux et consolidés, incluant la mise en place des sujets spécifiques éventuels liés aux standards IFRS.
- Travaux sur les instruments de couverture.
- Revue des travaux de l'audit interne.
- Revue trimestrielle des risques principaux.
- Approbation des honoraires des commissaires aux comptes.
- Mise en place d'un cash pooling entre la France et l'Allemagne.

Attributions du Comité des rémunérations :

Le Comité des rémunérations a pour objet d'assister le Conseil d'administration de l'entreprise à définir la politique de rémunération des dirigeants de l'entreprise, notamment pour les mesures incitatives (attribution d'options de souscription, attribution d'options d'achat d'actions ou engagement d'attribution d'actions) que l'entreprise peut mettre en place.

Le Comité des rémunérations a également la responsabilité de faire des recommandations en matière de nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration et de ses Comités.

Rapport d'activités du Comité des rémunérations pour l'exercice 2012 :

Le Comité des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice. Le taux de participation a atteint 75 %.

Les principaux sujets traités par le Comité des rémunérations sont les suivants :

- Revue des rémunérations des membres exécutifs de l'entreprise.
- Revue des jetons de présence à verser aux administrateurs.
- Revue des nominations | renouvellements des membres du Conseil d'administration.
- Validation du respect du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration consulte le Comité de rémunération pour toute proposition concernant :

- Le montant total du budget alloué à la rémunération des administrateurs et les conditions d'attribution des différents éléments de rémunération, avec prise en compte de la présence effective des administrateurs aux réunions du Conseil et éventuellement aux séances des Comités.
- Le montant de la rémunération fixe des dirigeants de l'entreprise et les conditions de la rémunération variable.
- La politique générale en matière d'attribution d'options de souscription, d'attribution d'achat d'actions ou d'engagement d'attribution gratuite d'actions de l'entreprise.
- Sa politique de nomination ou de renouvellement d'administrateurs.

Le Comité des rémunérations recommandera le renouvellement des mandats d'administrateurs de Joachim Kreuzburg, Reinhard Vogt, Volker Niebel, Arnold Picot, Bernard Lemaître, Liliane de Lassus and Henri Riey pour une durée de trois ans jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2016 sur les comptes clos au 31 décembre 2015.

Le Comité des rémunérations proposera au Conseil d'administration la nomination d'un administrateur supplémentaire au cours de l'exercice 2013 afin que le groupe respecte la réglementation nationale en matière de parité hommes-femmes.

Limitations des pouvoirs du président-directeur général

Le 29 juin 2007, le Conseil d'administration a voté la combinaison des fonctions de président et de directeur général sans aucune autre limitation en termes de pouvoirs que

celles prévues par le règlement intérieur du Conseil d'administration, à savoir principalement les projets d'investissements stratégiques et toute opération, notamment acquisition ou cession, susceptible d'affecter significativement le résultat. Cette procédure concerne les opérations d'un montant supérieur à un million d'euros.

Rémunération des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration (« mandataires sociaux »)

La rémunération totale, avantages de toutes natures compris versés durant l'exercice à chaque mandataire social (président du Conseil d'administration, directeur général, administrateurs) y compris sous forme d'attribution de titres de capital, est décrite dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise du groupe Sartorius Stedim Biotech (cf. pages 77 à 84).

Nous avons créé un Comité des rémunérations chargé de superviser la révision de la rémunération des membres exécutifs du Comité. Ce Comité a également en charge la validation du montant des jetons de présence attribués annuellement aux administrateurs.

La rémunération de Joachim Kreuzburg et de Reinhard Vogt est fixée annuellement par le Conseil de surveillance du groupe Sartorius AG. Leur rémunération est composée d'une part fixe et d'une part variable en ligne avec leur degré de responsabilité. La partie variable est composée d'éléments à court, moyen et long termes. Les parties à court terme sont payées annuellement. Celles à moyen terme sont payées tous les trois ans et sont basées sur une moyenne des objectifs atteints à trois ans. La partie à long terme comprend un « phantom stock plan » qui inclut une part de risques. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Cette rémunération ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5% par an (anciennement 10% par an) par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, la base de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise allemand et français. À la date d'aujourd'hui, aucun versement n'a été réalisé à l'attention de Joachim Kreuzburg ou de Reinhard Vogt sur la base de ce « phantom stock plan ».

Les rémunérations de Oscar-Werner Reif et de Volker Niebel sont examinées par le Comité des rémunérations, puis votées par l'Assemblée générale de Sartorius Stedim Biotech GmbH, entreprise avec laquelle Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont signé leur contrat de travail. Leur rémunération est composée d'une partie fixe et d'une partie variable en ligne avec leur degré de responsabilité.

Procédures de contrôle interne

Introduction

Les objectifs que le président assigne au système de contrôle interne du groupe Sartorius Stedim Biotech sont les suivants :

- Prévenir les risques de nature à mettre en danger la qualité du patrimoine du groupe Sartorius Stedim Biotech, voire son existence.
- Veiller à ce que les actions entreprises par la direction, les opérations réalisées et le comportement des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre de référence défini par la direction, les lois et règlements applicables, les valeurs fondamentales, les normes et règles internes de l'entreprise, ainsi que par la déontologie propre aux métiers de la santé.
- Garantir que les informations comptables et financières et les données de gestion communiquées à la direction de l'entreprise reflètent fidèlement les activités du groupe Sartorius Stedim Biotech.
- Prévenir les risques résultant de l'activité, d'erreurs ou de fraudes, notamment en matière de comptabilité et de finance.

Périmètre du contrôle interne

Le système de contrôle interne décrit porte sur la société mère et ses filiales.

Composantes du contrôle interne

Environnement de contrôle

Le fonctionnement de toute entreprise repose sur ses collaborateurs (leurs qualités individuelles, notamment l'intégrité, les valeurs éthiques et les compétences) et sur l'environnement dans lequel ils évoluent. Ils sont le moteur et le fondement de l'entreprise.

Procédure d'évaluation des risques – Cartographie des risques

L'entreprise doit connaître les risques auxquels elle est exposée, et savoir y faire face. Elle doit définir des objectifs en tenant compte des services de vente, de production, de marketing, de finance, etc., afin de s'assurer un fonctionnement harmonieux. Elle doit également établir des procédures pour identifier, analyser et gérer les risques correspondants.

Activités de contrôle

Il s'agit des activités mises en place à chaque niveau du groupe afin de garantir l'efficacité du contrôle interne : vérification de la précision, de l'exhaustivité, de l'approbation, de la validation et de la consignation des opérations et de la répartition des attributions entre différentes personnes afin de limiter les risques d'erreurs ou de fraudes.

Information et communication

Il est essentiel de disposer d'informations précises, fiables et exhaustives, d'une part pour permettre l'atteinte du niveau d'activité escompté, et d'autre part pour porter ces mêmes informations à la connaissance des personnes concernées dans le respect des lois et des réglementations en vigueur.

Pilotage, contrôle et encadrement

Tout système de contrôle interne repose sur la certitude que toutes les responsabilités et autorités ont été définies et comprises, à tous les niveaux de l'entreprise. La séparation des tâches doit toujours être réalisée de telle sorte qu'une personne soit chargée de vérifier et de valider le travail d'une autre. Dans la mesure où la taille de l'entité le permet, l'initiation, l'approbation, la consignation et le traitement des opérations doivent toujours être confiés à des personnes différentes.

Il incombe à la direction de chaque entité d'assurer en permanence la mise en œuvre des vérifications et des procédures de contrôle interne.

Acteurs du contrôle interne

Direction générale

Le président-directeur général est responsable à tous niveaux de la gestion du système de contrôle interne. Il est également en charge du développement, du fonctionnement et du pilotage des systèmes de contrôle interne et doit être le garant de la mise en place de ces différentes étapes.

Comité d'audit

Le Comité d'audit est responsable de l'examen et l'évaluation lorsque cela s'avère nécessaire, des procédures de contrôle interne, notamment celles concernant les informations financières, contribuant ainsi à la préparation des comptes annuels consolidés du groupe. Pour plus d'informations sur le Comité d'audit, voir pages 71 et 72.

Gestion des risques

Le groupe Sartorius Stedim Biotech est, par nature, inévitablement exposé à différents risques opérationnels à travers le monde. Pour y répondre de manière efficace, un système de gestion des risques a été mis en place en interne pour identifier, évaluer et piloter ces risques. Au sein de ce système, un Comité ad hoc composé de représentants issus de différents domaines d'activité se penche régulièrement sur les sujets liés à la gestion des risques. Ce Comité fournit ainsi à la direction générale une vue d'ensemble des risques auxquels l'entreprise est exposée. Cette organisation permet à la direction, le cas échéant, de prendre les mesures qui s'imposent.

Audit interne

L'audit interne a pour mission de contrôler l'efficacité et l'adéquation de la gestion des risques et du système de contrôle interne au sein des entreprises du groupe Sartorius Stedim Biotech, ainsi que la conformité de toutes les activités et procédures avec l'ensemble des règles et normes internes et externes. Il assure un audit et un conseil indépendants, se focalisant principalement sur la conformité avec les dispositions légales applicables et les possibilités d'amélioration des processus au sein de l'entreprise. Pour garantir l'indépendance des auditeurs internes, le Comité d'audit reçoit au moins une fois par an un rapport du service audit interne reprenant l'étendue des travaux réalisés (conformément au plan d'audit interne défini par ce même Comité) et les conclusions liées à leur intervention dans les filiales du groupe.

Département finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion surveillent et contrôlent les activités et les projets dans le but d'optimiser la rentabilité du groupe (résultats et trésorerie) en mettant des informations fiables à la disposition de l'ensemble des parties prenantes, en interne comme en externe.

Ces deux services définissent les règles et méthodes comptables du groupe et les principaux processus financiers (business plan à cinq ans, budget, etc.), ainsi que les outils de reporting, pour exercer un contrôle sur les activités au quotidien.

Procédures de préparation des états financiers du groupe et des autres informations financières

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe. Les données sont ensuite ajustées si nécessaire, pour établir les comptes sociaux afférents, conformément aux dispositions légales et fiscales applicables localement. Un logiciel de consolidation intégré est utilisé à la fois pour la production des états financiers consolidés et du rapport de gestion groupe.

Règles comptables

Les comptes consolidés sont préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à ce jour. Les états financiers sont conformes aux règles et méthodes comptables décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

Rôle des départements finance et contrôle de gestion

Les départements finance et contrôle de gestion contrôlent la qualité des reportings remontés par les filiales. Ils portent une attention particulière aux éléments suivants : la validation des données sociales et des retraitements de consolidation enregistrés au niveau local, l'élimination des opérations réciproques, le traitement comptable des opérations non récurrentes pour la période considérée et la validation des principaux mouvements entre les bilans d'ouverture et de clôture pour préparer le tableau des flux de trésorerie.

La direction financière vérifie également le résultat des procédures telles que les écarts de conversions monétaires ou l'élimination des opérations intra-groupe, etc.

Parmi les principaux points de contrôle figurent la préparation et la validation du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie.

Informations financières et reporting

Les règles et procédures du groupe liées au reporting financier et à la comptabilité sont définies dans le manuel de comptabilité et de reporting. L'application et le respect de ces principes, règles et procédures sont placés sous la responsabilité directe des directeurs financiers de chaque filiale. Ils doivent s'assurer que les informations intégrées dans le système d'information répondent parfaitement aux exigences en la matière.

La direction générale contrôle régulièrement l'efficacité du contrôle interne sur le reporting financier. Elle vérifie notamment que les opérations ont été consignées correctement et conformément aux normes comptables internationales IFRS mises en œuvre par le groupe, comme défini dans le manuel de comptabilité et de reporting, pour s'assurer de la pertinence des opérations et des actifs comptabilisés dans les délais impartis.

Le contrôle interne en 2012

Cette année, les objectifs assignés par le groupe au système de contrôle interne ont été les suivants :

Formation concernant le Code de conduite et le Code anticorruption

Après avoir mis en place le Code de conduite et le Code anticorruption qui concernent tous les salariés du groupe, une formation a été dispensée à tous les collaborateurs pour les aider à faire face aux défis éthiques et juridiques rencontrés au quotidien.

Perspectives à moyen terme

Le groupe va continuer à travailler sur la problématique du contrôle interne en renforçant son approche en matière de cartographie des risques et de gestion des risques. Cette démarche s'appuiera sur les éléments figurant dans le cadre de référence de contrôle interne de l'Autorité des Marchés Financiers.

Aubagne, le 27 février 2013

Le président et les membres du Conseil d'administration

Joachim Kreuzburg
Volker Niebel
Reinhard Vogt
Oscar-Werner Reif
Liliane de Lassus
Bernard Lemaître
Arnold Picot
Henri Riey

Rémunérations des membres exécutifs et non exécutifs du Conseil d'administration

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2012	Année 2011
Rémunération perçue	1 474	1 302
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées pour les années précédentes	366	156
Total	1 840	1 458

Volker Niebel
(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2012	Année 2011
Rémunération perçue	551	494
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées pour les années précédentes	0	0
Total	551	494

Reinhard Vogt
(Directeur général délégué marketing, aux ventes et aux services)

en milliers €	Année 2012	Année 2011
Rémunération perçue	801	735
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées pour les années précédentes	142	39
Total	943	774

Oscar-Werner Reif
(Directeur général délégué à la recherche et au développement)

en milliers €	Année 2012	Année 2011
Rémunération perçue	549	490
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées pour les années précédentes	0	0
Total	549	490

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Joachim Kreuzburg¹⁾
(Président-directeur général)

en milliers €	Année 2012		Année 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		585		550
Rémunération variable ²⁾	272		318	
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	965		572	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		18		18
Total	1 237	603	890	568

¹⁾ Joachim Kreuzburg perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et le ratio Dette nette | EBITDA

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées

⁴⁾ Véhicule de fonction

Volker Niebel¹⁾

(Directeur général délégué aux opérations et systèmes d'information)

en milliers €	Année 2012		Année 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		280		260
Rémunération variable ²⁾	261		224	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		10		10
Total	261	290	224	270

¹⁾ Volker Niebel reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et le ratio Dette nette | EBITDA

³⁾ Véhicule de fonction

Reinhard Vogt¹⁾

(Directeur général délégué marketing, aux ventes et aux services)

en milliers €	Année 2012		Année 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		358		340
Rémunération variable ²⁾	166		197	
Prime sur objectifs à long terme ³⁾	403		221	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ⁴⁾		16		16
Total	569	374	418	356

¹⁾ Reinhard Vogt perçoit son salaire de Sartorius AG au titre de ses responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius. Sa rémunération est fixée annuellement par le Directoire de Sartorius AG

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et le ratio Dette nette | EBITDA

³⁾ En complément du plan de retraite, du « Phantom Stock Plan » et d'une autre composante à long terme, y compris l'évaluation de ces composantes pour les années passées

⁴⁾ Véhicule de fonction

Oscar-Werner Reif¹⁾

(Directeur général délégué à la recherche et au développement)

en milliers €	Année 2012		Année 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe		280		260
Rémunération variable ²⁾	261		224	
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature ³⁾		8		6
Total	261	288	224	266

¹⁾ Oscar-Werner Reif reçoit son salaire de Sartorius Stedim Biotech GmbH au titre de ses responsabilités dans le groupe Sartorius Stedim Biotech

²⁾ La rémunération variable comporte des éléments basés sur la réussite économique du groupe, en particulier le chiffre d'affaires, le résultat et le ratio Dette nette | EBITDA

³⁾ Véhicule de fonction

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

en milliers €	Année 2012	Année 2011
Bernard Lemaître		
Jetons de présence	41	42
Autres rémunérations		
Arnold Picot		
Jetons de présence	47	45
Autres rémunérations		
Liliane de Lassus		
Jetons de présence	31	28
Autres rémunérations		
Henri Riey		
Jetons de présence	44	45
Autres rémunérations		
Total	163	160

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice des options	Période d'exercice
Joachim Kreuzburg						
Volker Niebel			AUCUNE			
Reinhard Vogt						
Oscar-Werner Reif						
Total						

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Joachim Kreuzburg			
Volker Niebel		AUCUNE	
Reinhard Vogt			
Oscar-Werner Reif			
Total			

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social ¹⁾	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Conditions d'acquisitions
Joachim Kreuzburg		Aucune	
Volker Niebel		Non applicable	
Reinhard Vogt		Aucune	
Oscar-Werner Reif		Non applicable	
Liliane de Lassus		Non applicable	
Bernard Lemaître		Non applicable	
Henri Riey		Non applicable	
Total			

¹⁾ Les actions de performance sont des actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux, qui s'inscrivent dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, et qui sont soumises à des exigences supplémentaires prévues par les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008.

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Actions de performance devenues disponibles au cours de la période pour chaque mandataire social de l'émetteur ou d'une compagnie du groupe	Date du plan	Nombre d'actions octroyées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue dans les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions liées à la performance ¹⁾
Joachim Kreuzburg		4 416	279	1 ^{er} jan. 2012	1 ^{er} jan. 2016	
Volker Niebel		0				
Reinhard Vogt		2 699	170	1 ^{er} jan. 2012	1 ^{er} jan. 2016	
Oscar-Werner Reif		0				
Liliane de Lassus						
Bernard Lemaître						
Henri Riey						
Total		7 115	449			

¹⁾ Les actions de performance comprennent un « phantom stock plan ». Celui-ci est utilisé comme une composante de la rémunération variable et inclut une part de risque. Cette rémunération dépend du développement du cours de l'action Sartorius AG sur une période d'au moins quatre ans (anciennement trois ans). Elle ne sera décaissée que si le cours de l'action augmente d'au moins 7,5 % (anciennement 10 %) par an par rapport à la date d'établissement de ce plan ou si le cours de l'action réalise une meilleure performance que le TecDAX®. Le montant maximum qui peut être payé est capé à 2,5 fois le cours de l'action à la date de mise en place du plan, avec à chaque fois comme base, celle de la tranche annuelle concernée. L'utilisation d'une composante qui combine une part variable à long terme et un risque assorti est une recommandation des codes de gouvernance d'entreprise français et allemand.

Historique des attributions de stock-options de souscriptions

	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Date d'assemblée								
Date de Conseil d'administration								
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :								
Joachim Kreuzburg président du Comité exécutif et président-directeur général								
Reinhard Vogt								
Volker Niebel				AUCUNE				
Arnold Picot								
Oscar-Werner Reif								
Bernard Lemaître								
Liliane de Lassus								
Henri Riey								
Point de départ d'exercice des options								
Date d'expiration								
Prix								
Modalités d'exercice								
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2012								
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques								
Options de souscription restantes en fin d'exercice								

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées	Prix Moyen (€)	Plan N°2	Plan N°3	Plan N°4	Plan N°5	Plan N°6	Plan N°7	Plan N°8	Plan N°9
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	15 358	24,47	0	0	0	0	0	3 358	0	12 000

Informations complémentaires sur les membres exécutifs

Directeur général	Contrat de travail		Plan de retraite complémentaire		Indemnités ou compensations dues relatives à la fin du contrat de travail ou de la fonction occupée		Indemnisation pour clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Joachim Kreuzburg Président-directeur général et président du CA	[1]		[4]		[5]		[6]	
Reinhard Vogt	[2]			Aucun	[5]		[6]	
Oscar-Werner Reif	[3]			Aucun	[5]		[7]	
Volker Niebel	[3]			Aucun		Aucune	[7]	

[1] Joachim Kreuzburg a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions de président-directeur général de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Lab Products and Services et Industrial Weighing. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[2] Reinhard Vogt a un contrat de travail avec Sartorius AG pour ses fonctions en tant que membre du directoire de l'ensemble du groupe Sartorius, y compris Sartorius Lab Products and Services et Industrial Weighing. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[3] Oscar-Werner Reif et Volker Niebel ont un contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH pour leurs fonctions de directeur général de la société. C'est la pratique habituelle en Allemagne

[4] Un plan de retraite commun a été mis en place au niveau de Sartorius AG au bénéfice de Joachim Kreuzburg. Ses droits à prestations au titre du plan de retraite de la société dépendent de son mandat

[5] L'indemnité de départ octroyée aux membres du Comité exécutif est limitée à deux années de rémunération à la date de rupture du contrat de travail. Dans le cas où le contrat de travail se termine dans un délai inférieur à deux ans, le montant de l'indemnité de départ est limité au nombre de mois restant à courir jusqu'à la fin du contrat

[6] Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt sont liés par une clause obligatoire de non-concurrence pendant la durée de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG. Pendant une période de deux ans après la fin de leur mandat de membre du directoire de Sartorius AG, ils sont liés par une clause de non-concurrence supplémentaire qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans

[7] Pendant une période de deux ans après la fin de leur contrat de travail avec Sartorius Stedim Biotech GmbH, Volker Niebel et Oscar-Werner Reif sont liés par une clause de non-concurrence qui prévoit que leur soit versée une indemnité égale à la moitié du salaire brut perçu par année de période de non-concurrence. La période de non-concurrence est de deux ans.

Informations complémentaires sur la rémunération des membres exécutifs**Part fixe de la rémunération**

Le montant total de la rémunération d'un membre exécutif comprend les responsabilités du membre exécutif concerné, sa performance personnelle, le développement de l'activité de l'entreprise et sa progression. De plus, nous nous appliquons à comparer ces salaires avec les salaires d'autres dirigeants d'entreprises de taille équivalente. La rémunération

comprend une partie fixe et une partie variable et est revue annuellement pour s'assurer qu'elle demeure appropriée. Pour 100 % d'atteinte des objectifs, la part variable de la rémunération représente environ la moitié de la rémunération totale à l'exclusion des cotisations retraite et des avantages en nature.

Part variable de la rémunération

La part variable de la rémunération comprend une part court terme payée annuellement (subordonnée à des objectifs, à savoir le chiffre d'affaires | les prises de commandes, l'EBITA (voir glossaire), le ratio dette nette | EBITDA ainsi que des objectifs individuels) et une part pluriannuelle (mesurée sur la base suivante : résultat net consolidé).

a) Rémunération variable payée annuellement

La proportion de la rémunération variable qui doit être payée annuellement dépend du degré d'atteinte des objectifs. Les objectifs sont ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessus. Chaque objectif fait l'objet d'un paiement séparé.

Chiffre d'affaires | Prise de commandes

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 90 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 90 % est atteint, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 104 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

EBITA (voir glossaire)

Si le niveau d'atteinte des objectifs est inférieur à 70 %, aucune rémunération ne sera payée. Si le chiffre de 70 % est atteint, 70 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Ratio dette nette sur EBITDA

Aucune rémunération variable n'est versée si le ratio dette nette sur EBITDA est inférieur à la limite fixée. Si cette limite est atteinte, 50 % de la part variable sera alors payée. Ensuite, le paiement augmente linéairement jusqu'à 120 % de niveau d'atteinte, pour lequel sera alors payé 120 % de la part variable. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

Objectifs individuels

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs raisonnables sont fixés annuellement selon les responsabilités de chaque membre du Comité exécutif. Ces objectifs sont en lien avec les projets prioritaires et les objectifs du

groupe. A la fin de chaque exercice, le Comité de surveillance détermine individuellement la part variable de cette rémunération. Le paiement peut dépasser 100 % uniquement si celui-ci est en adéquation avec le développement de l'entreprise.

b) Rémunération variable : Résultat net consolidé

Les composantes de la rémunération déterminée par une évaluation pluriannuelle dépendent du degré d'atteinte de l'objectif. Il s'agit du résultat net consolidé.

Résultat net consolidé

Pour cet objectif, la base d'évaluation est le résultat net consolidé après intérêts minoritaires hors amortissement (test de perte de valeur sur les actifs incorporels, comme par exemple les relations clients ou les brevets, qui proviennent des regroupements d'entreprise conformément à la norme IFRS 3). La part variable annuelle payée s'appuie sur le niveau d'atteinte de ces objectifs en prenant en compte la moyenne des trois dernières années écoulées. Cette approche a été mise en place en 2011.. Un acompte de 50 % est versé au cours de l'exercice. Si le montant des acomptes excède la rémunération due sur l'exercice considéré, la différence sera imputée sur les composantes de la rémunération (fixe ou variable) au cours de l'année suivante. Aucun acompte ne sera réalisé l'année précédent le départ d'un membre exécutif. Ce montant est ainsi réservé et le développement futur des résultats continue à avoir un impact sur la rémunération du membre exécutif concerné même après son départ de la société. Si la valeur minimale prédéfinie est atteinte, le paiement sera réalisé de manière linéaire de 0 % à 120 % conformément à l'objectif défini. Le chiffre de 120 % correspond au plafond de paiement pour cet objectif.

c) Rémunération variable : Phantom Stock Plan

Phantom Stock Plan

Seuls Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt bénéficient du Phantom Stock Plan au titre de leurs responsabilités dans Sartorius AG.

A travers le sujet du « phantom stock », les membres exécutifs sont considérés comme possédant un certain nombre d'actions de Sartorius AG, sans être pour autant autorisé à recevoir un dividende. Le développement de la valeur de ce « phantom stock plan » est lié au développement de l'action Sartorius, les hausses comme les baisses de l'action étant nécessairement prises en compte. Dans un second temps, ces actions sont évaluées sur la base du cours de bourse à date et font l'objet d'un paiement, dans la mesure où les

conditions initiales sont respectées. Le « phantom stock » ne peut pas être coté et ne donne aucun droit à souscription d'actions.

Selon le « phantom stock plan » de Sartorius AG, chaque membre exécutif reçoit, au début de chaque année, un crédit de « phantom stock » valorisée à un certain montant. La valeur de cette action ne peut être payée que par tranche. Le paiement peut être demandé, au plus tôt, après une période de quatre ans, et au plus tard après huit ans.

Un membre exécutif peut recevoir le paiement de ces crédits de « phantom stock » uniquement si le prix de l'action, au moment du règlement, s'est apprécié de 7,5% par an par rapport à la date de mise en place des crédits de « phantom stock » ou si le cours de l'action a réalisé une meilleure performance que le TecDAX®. Le « phantom stock plan » exclut des changements de paramètres utilisés pour la valorisation d'action comparable. Le montant payé est plafonné à 2,5 fois le prix de l'action au moment de l'attribution, basé à chaque fois sur la tranche annuelle concernée.

L'attribution de « phantom stock » et le règlement corrélatif dépend du cours moyen des actions ordinaires et préférentielles de Sartorius AG à la clôture du marché du Frankfurt Stock Exchange. Sur cette base, le calcul est effectué sur les 20 derniers cours de bourse de l'année précédente ou sur les 20 derniers cours de bourse précédents la demande de règlement. Ce mode de calcul permet de lisser les fluctuations court terme du cours de l'action.

Le « phantom stock » ne peut pas être payé au cours des quatre semaines qui précèdent la publication des résultats trimestriels, semestriels ou annuels, ainsi que dans les 20 jours de bourse qui suivent ces mêmes publications. Ces périodes « noires » sont observées pour prévenir de tous risques de délit d'initiés.

Plans de retraite

Les membres exécutifs du Conseil d'administration cotisent à un plan de retraite au premier renouvellement de leur mandat. A ce jour, le montant de leurs droits à prestations versés sur un plan de retraite entreprise était basé sur le salaire d'un fonctionnaire appartenant à un ministère allemand fédéral de classe B selon l'accord de rémunération des services fédéraux civiques ("Bundesbesoldungsgesetz"), et dépendait de la durée de leur mandat respectif. Les prestations des plans de retraite complémentaires entreprise sont toujours accordées sous forme d'une pension de

retraite vieillesse et invalidité et en cas de décès d'une rente au conjoint survivant et aux enfants. 65 ans est l'âge limite normal auquel un membre du Conseil d'administration est par principe mis à la retraite.

Si le mandat d'un membre exécutif du Conseil d'administration est renouvelé une deuxième fois, les avantages du plan de retraite entreprise sont habituellement complétés d'un accord complémentaire financé par cotisations. Non seulement cet accord maintient le montant de base de la pension de retraite mais il permet en cas de troisième renouvellement de mandat au membre du Conseil d'administration de cotiser à la partie variable de ses rémunérations et l'entreprise complètera la cotisation par le paiement d'un bonus.

Cette pratique a été modifiée par résolution adoptée au Conseil de surveillance du 24 août 2012. Au premier renouvellement de mandat, le membre exécutif du Conseil d'administration bénéficiera des avantages du plan de retraite entreprise ce qui maintiendra le montant de base de la pension de retraite et permettra en cas de second mandat de participer à la partie variable de ses rémunérations et à l'entreprise de compléter par le paiement d'un bonus.

Autres éléments de rémunération

Au cours de l'année écoulée, la politique de rémunérations a été modifiée et inclut une règle qui autorise le Conseil de surveillance d'accorder une rémunération exceptionnelle, avec discrétion équitable, à un membre exécutif du Conseil d'administration pour une performance extraordinaire de ce dernier.

Indemnité de départ

Les contrats de travail conclus dans le cadre de nouvelles nominations et renouvellements de mandats prévoient un plafonnement de l'indemnité de départ au montant maximum de deux années de salaire dans le but de préserver les revenus du membre du Conseil d'administration dont le contrat a pris fin prématurément.

Avantages sociaux

Chaque membre du Comité exécutif peut, outre les rémunérations mentionnées précédemment, avoir une voiture de fonction, se faire rembourser les frais engagés pour ses voyages professionnels, être couvert par le contrat accident et le contrat responsabilité civile Dirigeants. Le contrat responsabilité civile Dirigeants prévoit l'application d'une franchise ou d'un montant supérieur défini par la loi.

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce français sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Sartorius Stedim Biotech

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sartorius Stedim Biotech et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- et d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à

l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Marseille le 27 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Christophe Perrau

Ernst & Young Audit

Anis Nassif

Honoraires des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

408, avenue du Prado – BP 116 – 13267 Marseille Cedex 08 – France

Représenté par Anis Nassif. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale mixte du 28 juin 1985. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014.

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Deloitte et Associés

10, Place de la Joliette – Les Docks – Atrium 10.4 – BP 64529 – 13567 Marseille Cedex 02 – France

Représenté par Christophe Perrau. Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2018 clôturant les comptes de 2017.

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Honoraires versés aux Commissaires aux comptes

en milliers €	Ernst & Young				Deloitte			
	2012		2011		2012		2011	
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, comptes individuels et consolidés								
Emetteur	129	94,9 %	115	92,0 %	129	20,9 %	115	17,3 %
Filiales intégrées globalement	5	3,7 %	5	4,0 %	391	63,5 %	332	49,8 %
Prestations liées directement à la mission								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	134	98,5 %	120	96,0 %	520	84,4 %	447	67,1 %
Autres services								
Fiscal, Légal					18	2,9 %	50	7,5 %
Autres prestations	2	1,5 %	5	4,0 %	78	12,7 %	169	25,4 %
Sous-Total	2	1,5 %	5	4,0 %	96	15,6 %	219	32,9 %
Total	136	100 %	125	100 %	616	100 %	666	100 %

Commissaires aux comptes suppléants

Auditex

Tour Ernst & Young – Faubourg de l'Arche – 92037 Paris-La Défense

Premier mandat nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2009. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2015 clôturant les comptes de 2014.

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

BEAS

7|9, Villa Houssay – 92200 Neuilly sur Seine – France Représenté par Alain Pons. Nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006. Date d'expiration du mandat : Assemblée générale 2018 clôturant les comptes de 2016.

Membre de la Compagnie régionale de Versailles.

2012		Autres 2011		2012		Total 2011	
				258	22,9 %	230	19,8 %
273	72,4 %	296	80,4 %	669	59,3 %	633	54,6 %
273	72,4 %	296	80,4 %	927	82,1 %	863	74,5 %
58	15,4 %	45	12,2 %	76	6,7 %	95	8,2 %
46	12,2 %	27		126	11,2 %	201	17,3 %
104	27,6 %	72	19,6 %	202	17,9 %	296	25,5 %
377	100 %	368	100 %	1 129	100 %	1 159	100 %

États financiers consolidés
et notes annexes

04

État de la situation financière

Actif	Notes en annexe	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers € ¹⁾
A. Actifs non courants			
I. Goodwill	[13]	279 515	254 608
II. Immobilisations incorporelles	[13]	117 274	98 733
III. Immobilisations corporelles	[14/15]	160 291	131 569
IV. Titres de participation	[16]	1 236	2 764
		558 316	487 674
V. Créances et autres actifs	[19]	1 056	576
VI. Impôts différés actifs	[17]	8 655	12 435
		568 027	500 685
B. Actifs courants			
I. Stocks	[18]	85 079	66 432
II. Créances clients	[19]	92 202	92 482
III. Impôts courants	[19]	6 501	3 384
IV. Autres actifs	[19]	14 251	11 030
V. Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 807	46 825
		225 839	220 153
Total actif		793 866	720 838
Passif			
A. Capitaux propres			
I. Capital social	[20]	10 395	10 386
II. Réserves	[21]	278 782	278 406
III. Bénéfices non distribués et autres	[21]	142 819	105 167
IV. Participations ne donnant pas le contrôle		2 727	1 667
		434 723	395 626
B. Passifs non courants			
I. Provisions pour retraite et obligations similaires	[22]	23 058	17 640
II. Impôts différés passifs	[17]	29 407	29 921
III. Autres provisions	[23]	3 892	3 733
IV. Emprunts et autres passifs financiers non-courants	[24]	35 636	103 945
V. Autres passifs	[24]	36 690	1 589
		128 683	156 828
C. Passifs courants			
I. Provisions	[25]	4 433	5 370
II. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	[26]	56 952	55 935
III. Emprunts et autres passifs financiers courants	[26]	105 859	42 996
IV. Impôts courants	[26]	3 777	19 108
V. Autres passifs	[26]	59 440	44 977
		230 461	168 385
Total capitaux propres et passif		793 866	720 838

¹⁾ Les montants relatifs à l'exercice 2011 ont été légèrement ajustés afin d'intégrer l'affectation définitive du coût d'acquisition de Sartorius Korea Biotech Co. Ltd. selon IFRS 3.

Compte de résultat

	Notes en annexe	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
1. Chiffre d'affaires	[30]	543 964	477 300
2. Coût des ventes	[31]	- 269 455	- 238 880
3. Marge brute		274 510	238 420
4. Frais commerciaux et de distribution	[32]	- 113 586	- 100 128
5. Frais de recherche et développement	[33]	- 30 972	- 28 580
6. Frais généraux	[34]	- 29 286	- 26 329
7. Autres produits et charges opérationnels	[35]	- 5 460	- 4 517
8. Résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises (EBITA)¹⁾		95 205	78 866
9. Amortissement ²⁾		- 8 005	- 7 711
10. Résultat opérationnel (EBIT)		87 201	71 155
11. Produits financiers	[36]	2 929	978
12. Charges financières	[36]	- 6 671	- 7 466
13. Résultat financier		- 3 742	- 6 488
14. Résultat avant impôts		83 459	64 667
15. Impôts différés	[37]	- 3 982	3 591
16. Charge d'impôt	[37]	- 19 999	- 23 113
17. Autres taxes		- 1 592	- 1 955
18. Impôts		- 25 573	- 21 477
19. Résultat net de l'exercice		57 886	43 190
Attribuable à :			
20. Résultat net part du groupe Sartorius Stedim Biotech		56 756	43 053
21. Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1 130	137
Résultat net par action (€)	[38]	3,70	2,81
Résultat net dilué par action (€)	[38]	3,70	2,80

¹⁾ Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'EBITA (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la rentabilité du groupe.

²⁾ Le poste « Amortissement » se réfère uniquement à la dépréciation (éventuelle) du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3 (voir note 9 - Regroupements d'entreprises).

État du résultat global

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Résultat net de l'exercice	57 886	43 190
Gains (pertes) nets sur couvertures de change	1 783	- 4 617
Gains (pertes) actuariels sur provisions pour retraite	- 4 833	- 148
Écarts de conversion	- 1 723	3 280
Investissement dans une entité étrangère	304	- 777
Impôts différés	711	1 672
Total des produits et charges directement en capitaux propres	- 3 758	- 590
Résultat global	54 128	42 600
Attribuable à :		
Part du groupe Sartorius Stedim Biotech	52 967	42 433
Participations ne donnant pas le contrôle	1 161	167

État de variation des capitaux propres

en milliers €	Capital social	Réserves	Réserves sur opérations de couverture	Réserves pour retraites	Réserves non distribuées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2011	10 378	278 199	707	- 1 700	77 615	- 131	365 068	0	365 068
Résultat global	0	0	- 3 232	- 116	42 508	3 272	42 432	167	42 600
Stock-options	8	207	0	0	0	0	215	0	215
Dividendes	0	0	0	0	- 13 779	0	- 13 779	0	- 13 779
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	0	0	0	0	0	1 489	1 489
Autres variations	0	0	0	0	23	0	23	10	33
Solde au 31 décembre 2011 1^{er} janvier 2012	10 386	278 406	- 2 525	- 1 816	106 368	3 141	393 959	1 667	395 626
Résultat global	0	0	1 248	- 3 387	56 969	- 1 863	52 967	1 161	54 128
Stock-options	9	376	0	0	0	0	385	0	385
Dividendes	0	0	0	0	- 15 325	0	- 15 325	- 104	- 15 429
Autres variations	0	0	0	0	10	0	10	3	13
Solde au 31 décembre 2012	10 395	278 782	- 1 277	- 5 203	148 021	1 278	431 996	2 727	434 723

Tableau de flux de trésorerie

	Notes en annexe	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle			
Résultat net		57 886	43 190
Impôts	[37]	25 573	21 477
Charges financières	[36]	3 742	6 488
Amortissement dépréciation des immobilisations		25 868	24 484
Augmentation diminution des provisions	[23/25]	- 1 355	434
Augmentation diminution des créances	[19]	- 294	- 12 239
Augmentation diminution des stocks et en-cours	[18]	- 18 981	- 13 513
Augmentation diminution des dettes	[26]	- 1 541	11 210
Produits provenant de la cession d'immobilisations		- 3 522	- 818
Impôts décaissés	[37]	- 38 448	- 20 120
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		48 927	60 593
Trésorerie liée aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'actifs financiers	[16]	- 121	- 15
Acquisitions d'immobilisations corporelles	[14/15]	- 33 883	- 32 786
Produits provenant de la cession d'immobilisations	[14/15]	5 964	1 642
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	[13]	- 4 900	- 5 766
Impacts liés aux regroupements d'entreprises		0	- 4 923
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 32 940	- 41 848
Trésorerie provenant des opérations de financement			
Variation de capital		385	215
Intérêts reçus	[36]	929	800
Intérêts payés et autres charges financières	[36]	- 3 432	- 4 501
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de Sartorius Stedim Biotech SA		- 15 325	- 13 779
- aux participations ne donnant pas le contrôle		- 104	0
Variation des participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Remboursements (-) Souscriptions (+) d'emprunts	[24/26]	- 16 751	12 405
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		- 34 297	- 4 860
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		- 18 310	13 885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		46 825	29 661
Incidences des variations de cours des devises		- 709	3 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		27 807	46 825
Endettement financier brut		141 495	146 940
Endettement financier net		113 688	100 115

Notes annexes aux états financiers

1. Présentation du groupe

Sartorius Stedim Biotech est l'un des principaux fournisseurs d'équipements et de services de pointe destinés aux processus de développement, d'assurance qualité et de production dans l'industrie pharmaceutique. Avec des solutions intégrées dans les domaines de la fermentation, de la filtration, de la purification, du stockage des fluides ainsi que des technologies de laboratoire, Sartorius Stedim Biotech aide l'industrie biopharmaceutique dans le monde entier à développer et fabriquer des médicaments biotechnologiques avec rapidité et rentabilité. Avec une forte concentration sur les technologies à usage unique novatrices et les services créateurs de plus-values, Sartorius Stedim Biotech est au cœur de la mutation technologique fulgurante de son secteur. Fortement ancrée dans la communauté scientifique et étroitement liée à ses clients et ses partenaires technologiques, l'entreprise transforme la science en solutions efficaces conformément à sa philosophie « Turning science into solutions ».

Sartorius Stedim Biotech S.A. est cotée sur Euronext Paris (code ISIN : FR 0000053266) et a son siège social à Aubagne en France.

2. Règles et méthodes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes internationales, les états financiers consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont préparés en conformité avec les normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 et disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2012, les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception du « carve out » d'IAS 39 et des textes en cours d'adoption, ce qui est sans effet sur les comptes du groupe. Par conséquent, les états financiers consolidés du groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 février 2013.

Ces états financiers consolidés seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 16 avril 2013.

Les principes comptables retenus par le groupe sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoire pour les comptes clos au 31 décembre 2012.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2012, le groupe Sartorius Stedim Biotech a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

– Néant.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2012 :

– Voir le tableau ci-après :

Normes Interprétations	Titre	Applicable aux exercices ouverts au	Adoption par la Commission européenne
Norme			
Amendements à IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	1 ^{er} juillet 2012	Oui
Amendements à IFRS 1	Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants	1 ^{er} janvier 2013	Oui
Amendements à IFRS 1	Prêts gouvernementaux	1 ^{er} janvier 2013	Non
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir - Compensation des actifs et des passifs financiers	1 ^{er} janvier 2013	Oui
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	1 ^{er} janvier 2013	Oui
Amendements à IAS 12	Impôts différés : Recouvrement des actifs sous-jacents	1 ^{er} janvier 2013	Oui
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel	1 ^{er} janvier 2013	Oui
Divers	Améliorations annuelles (2009 - 2011) des IFRS (mai 2012)	1 ^{er} janvier 2013	Non
IFRS 10	Etats financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2014	Oui
IFRS 11	Partenariats	1 ^{er} janvier 2014	Oui
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Dispositions transitoires	1 ^{er} janvier 2014	Non
Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Entités d'investissement	1 ^{er} janvier 2014	Non
IAS 27 (Révisée)	Etats financiers individuels	1 ^{er} janvier 2014	Oui
IAS 28 (Révisée)	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises	1 ^{er} janvier 2014	Oui
Amendements à IAS 32	Compensation des actifs et des passifs financiers	1 ^{er} janvier 2014	Oui
IFRS 9	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2015	Non
Interprétations			
IFRIC 20	Frais de découverte dans la phase de production d'une mine à ciel ouvert	1 ^{er} janvier 2013	Oui

Le processus de détermination par le groupe Sartorius Stedim Biotech des impacts potentiels de ces textes sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe Sartorius Stedim Biotech n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés. D'une manière générale, la première application des normes, interprétations et amendements est effective sur les états financiers de la période concernée.

3. Méthodes comptables | Hypothèses et estimations

Lors de la préparation des états financiers consolidés, la direction a recours à des estimations et hypothèses fondées sur leurs meilleures connaissances de la situation actuelle et future à un instant donné. Toutefois, les résultats pourraient être différents des estimations et hypothèses retenues. Ces hypothèses et estimations sont révisées régulièrement et les incidences de toute modification sont immédiatement comptabilisées en produit | (charge) sur la période.

Par ailleurs, la direction du groupe exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les principaux sujets faisant l'objet d'hypothèses et estimations sont :

- IAS 12 : Impôts : un impôt différé actif doit être enregistré pour toute différence temporaire ou tout déficit reportable à condition que l'imposition future permette d'imputer ces différences temporaires et ces déficits reportables. Par conséquent, l'application d'IAS 12 fait appel des jugements et des estimations en matière de projection de résultats taxables pour les entités concernées. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 17.

- IAS 19 : Avantages du personnel : l'évaluation des provisions pour indemnités de départ à la retraite repose sur des hypothèses incluant l'évolution future des salaires et le taux d'actualisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 22.

- IAS 36 : Dépréciation d'actifs : un test de dépréciation doit être effectué dès lors que certains événements conduisent à penser qu'un actif devrait être déprécié. Dans ce cas, la valeur nette comptable de l'actif doit être comparée avec sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur réalisable nette et la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité prend en considération les projections de flux de trésorerie faites sur la base des informations disponibles à la date de clôture du bilan. Ce calcul inclut des hypothèses portant sur les projections de chiffre d'affaires et sur les coûts de développement. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une dépréciation est enregistrée.

Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 13 et 14.

- IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : des provisions sont comptabilisées lorsque des engagements juridiques ou autres existent à la date de clôture. Pour déterminer le montant de ces engagements, certaines évaluations et hypothèses doivent être appliquées, dont l'évaluation de la probabilité du risque et le montant des coûts considérés. En outre, il doit être procédé au calcul de la valeur actuelle de ces montants par l'application d'un taux d'intérêt estimé. Ces principales estimations sont expliquées dans les notes 23 et 25.
- IAS 38 : Immobilisations incorporelles : la capitalisation des immobilisations incorporelles développées en interne fait également appel à certaines estimations comme par exemple l'évaluation de la faisabilité d'un projet de développement, les perspectives commerciales attendues et la détermination des durées d'utilisation. Ces principales estimations sont expliquées dans la note 13.

4. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement.

Ainsi, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont calculés selon la méthode indirecte, c'est-à-dire que les charges sans incidence sur la trésorerie sont ajoutées au résultat alors que les produits sans incidence sur la trésorerie sont soustraits. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont constitués essentiellement des remboursements et des souscriptions d'emprunts.

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend toutes les disponibilités, c'est-à-dire la caisse et la trésorerie en banque. L'endettement financier brut comprend l'ensemble des dettes dues aux établissements financiers et des passifs relatifs aux contrats de location financement, l'endettement financier net correspond au montant de l'endettement financier brut diminué du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

5. Secteurs opérationnels

Selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », applicable au 1^{er} janvier 2009, la présentation des secteurs opérationnels doit être basée sur une « approche management », c'est-à-dire que la détermination des secteurs opérationnels s'appuie sur les structures de

contrôle interne et de reporting financier de l'entité. Un secteur opérationnel à présenter est donc une composante d'une entité qui se livre à des activités économiques à partir desquelles elle est susceptible d'acquiescer des produits des activités ordinaires et de devoir supporter des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité (à savoir, le Comité exécutif du Conseil d'administration) en vue de prendre des décisions en matière d'affectation de ressources au secteur et d'évaluation des performances et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles. La structure du management et le système de reporting financier interne au sein de Sartorius Stedim Biotech sont basés sur une approche en tant que « fournisseur de solutions intégrées » pour nos clients. En conséquence, l'identification du secteur opérationnel à présenter au sein de Sartorius Stedim Biotech est l'activité « Biopharma ».

Les indicateurs clés de performance utilisés pour mesurer la performance du secteur opérationnel du groupe Sartorius Stedim Biotech sont l'EBITA et « l'EBITA retraité ». L'EBITA correspond à l'EBIT (résultat opérationnel avant amortissement lié à des regroupements d'entreprises, résultat financier et impôts). Le poste « Amortissement » se réfère uniquement à la dépréciation (éventuelle) du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition selon la norme IFRS 3. Par conséquent, l'Amortissement, les impôts ainsi que les produits et charges financiers ne sont pas inclus dans les résultats opérationnels du secteur opérationnel. Outre l'EBITA, « l'EBITA retraité » est également utilisé comme un indicateur clé de mesure de performance. Il correspond à l'EBITA corrigé des éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents sont les produits et charges qui sont de nature exceptionnelle ou inhabituelle et, par conséquent, faussent l'analyse de la rentabilité d'un segment et, du point de vue du groupe, ces éléments ont également un impact significatif sur la valeur, la situation financière et les résultats du Groupe. Par exemple constituent des éléments non-récurrents les frais de restructuration, les coûts liés à des projets relativement importants au niveau du groupe ainsi que des produits ou des charges provenant de la cession, du transfert d'actifs financiers ou d'actifs corporels, à condition que ceux-ci ne soient pas de nature récurrente. Les principes de comptabilité et d'évaluation pour le secteur opérationnel correspondent aux principes comptables généraux appliqués par le groupe.

Les indicateurs EBIT (voir glossaire) et EBITDA (voir glossaire) sont présentés en note 11.

Information sectorielle par activité

en milliers €	Biopharma			Groupe		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Prise de commandes	553 883	500 200	11 %	553 883	500 200	11 %
Chiffre d'affaires	543 964	477 300	14 %	543 964	477 300	14 %
EBITDA	113 069	95 639	18 %	113 069	95 639	18 %
EBITA retraité	101 101	83 550	21 %	101 101	83 550	21 %
EBITA	95 205	78 866	21 %	95 205	78 866	21 %
Dotation aux amortissements et aux provisions	17 863	16 773	6 %	17 863	16 773	6 %
Investissements	49 997	38 552	30 %	49 997	38 552	30 %
Effectifs au 31 déc.	2 986	2 858	4 %	2 986	2 858	4 %

6. Informations complémentaires par région

En complément de l'information sectorielle prévue par la norme IFRS 8, le tableau ci-dessous présente une information complémentaire par zone géographique. La zone « Europe » comprend les marchés relatifs à l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. La zone « Amérique du Nord » comprend les marchés américain et canadien. Le Japon, la Chine, l'Australie, la Corée du

Sud et l'Inde ainsi que d'autres pays composent la zone « Asie | Pacifique ». La zone « Autres marchés » comprend principalement l'Amérique Latine et l'Afrique. Les chiffres clés relatifs aux zones géographiques font référence à la localisation de la société, à l'exception du chiffre d'affaires qui est également présenté selon la localisation des clients.

Informations complémentaires par région

en milliers €	Europe			Amérique du Nord		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
Chiffre d'affaires						
Selon la localisation des clients	261 830	244 606	7 %	149 216	117 280	27 %
Selon la localisation de la société	311 920	300 041	4 %	149 192	118 597	26 %
Actifs par segments	653 042	569 079	15 %	53 100	46 633	14 %
Effectifs au 31 déc.	1 962	1 876	5 %	414	405	2 %

	Asie Pacifique			Autres marchés			Groupe		
	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation	2012	2011	Variation
	112 375	96 670	16 %	20 544	18 744	10 %	543 964	477 300	14 %
	82 853	58 662	41 %	0	0		543 964	477 300	14 %
	41 888	39 701	6 %	3 200	2 609	23 %	751 230	658 022	14 %
	453	457	- 1 %	157	120	31 %	2 986	2 858	4 %

7. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés et individuels du groupe Sartorius Stedim Biotech comprennent les états financiers annuels de toutes les sociétés qui sont contrôlées directement ou indirectement par Sartorius Stedim Biotech S.A. Au regard d'IAS 27, « Etats financiers consolidés et individuels », l'entité est sous contrôle si Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales ont le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Ces entreprises sont intégrées dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle Sartorius Stedim Biotech S.A. ou ses filiales en ont pris le contrôle. Elles ne sont plus prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les filiales sont consolidées sur la base de leurs états financiers annuels pour la même période de reporting que la société mère, en utilisant des méthodes de comptabilisation et d'évaluation homogènes avec celles retenues pour les comptes consolidés.

Les créances et dettes entre sociétés consolidées sont éliminées et les amortissements ou provisions intra-groupe sont annulés. Les produits et charges intra-groupe sont entièrement éliminés.

8. Périmètre de consolidation

Les états financiers 2012 des filiales suivantes :

- Sartorius Stedim Hongrie,
- Sartorius Stedim Pologne, Sartorius ICR, Russie,

n'ont pas été intégrés dans le périmètre des sociétés consolidées, en raison du caractère non significatif de leurs montants.

Les états financiers des sociétés indiquées ci-dessous ont été consolidés par intégration globale dans les états financiers du groupe :

	Quote-part du capital détenu
Europe	
Sartorius Stedim Biotech S.A., Aubagne, France	Société mère
Sartorius Stedim Austria GmbH, Vienne, Autriche	100
Sartorius Stedim Belgium N.V., Vilvoorde, Belgique	100
Sartorius Stedim Nordic A/S, Taastrup, Danemark	100
Sartorius Stedim Biotech GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Plastics GmbH, Goettingen, Allemagne	100
Sartorius Stedim Systems GmbH, Guxhagen, Allemagne	100
Sartorius Stedim France S.A.S., Aubagne, France	100
Sartorius Stedim Aseptics S.A., Lourdes, France	100
Sartorius Stedim U.K. Ltd., Epsom, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Lab Ltd., Louth, Royaume-Uni	100
Sartorius Stedim Italy S.p.A., Florence, Italie	100
Sartorius Stedim Netherlands B.V., Nieuwegein, Pays-Bas	100
Sartorius Stedim Switzerland AG, Tagelswangen, Suisse	100
Sartorius Stedim Spain S.A., Madrid, Espagne	100
Sartorius Stedim Ireland Ltd., Dublin, Irlande	100
Amérique du Nord	
Sartorius Stedim North America Inc., New York, États-Unis	100
Sartorius Stedim Filters Inc., Yauco, Puerto Rico	100
Asie Pacifique	
Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd., Dandenong South, Melbourne, Australie	100
Sartorius Stedim India Pvt. Ltd., Bangalore, Inde	100
Sartorius Stedim Japan K.K., Tokyo, Japon	100
Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd., Kuala Lumpur, Malaisie	100
Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd., Singapour	100
Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd, Chine	100
Sartorius Korea Biotech Co. Ltd., Seoul, Corée du Sud	49
Autres marchés	
Sartorius Stedim Bioprocess SARL, M'Hamdia, Tunisie	99,9

Aucune société en joint-venture n'est incluse dans le périmètre de consolidation.

9. Regroupement d'entreprises

Le groupe applique la norme IFRS 3 révisée pour les regroupements intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010.

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels acquis par le groupe sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du regroupement d'entreprise. Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle.

Dans le cadre de regroupement d'entreprises en une seule opération, la part des participations ne donnant pas le contrôle est évaluée pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis, ou pour leur juste valeur, ce choix pouvant être fait par le groupe à chaque regroupement d'entreprises.

Les frais directement liés aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Acquisition de l'activité milieux de culture de Lonza

En date du 18 décembre 2013, Sartorius Stedim Biotech a acquis, par contrat, l'exclusivité des ventes et des droits marketing de l'activité milieux de culture de cellules de la société suisse Lonza Life Science et a repris les employés de cette activité. Cette acquisition doit être traitée selon la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises. L'affectation provisoire du coût d'acquisition est basée sur l'hypothèse qu'un montant proche de 50 % se réfère à la relation client et que le solde est comptabilisé en écart d'acquisition. Le prix d'achat a été déterminé sur la base de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (Première tranche en 2013, deux autres tranches après cinq et dix ans).

Affectation provisoire du coût d'acquisition :

	Juste valeur à la date d'acquisition en milliers €
Immobilisations incorporelles	24 519
Actif net acquis	24 519
Prix d'acquisition	49 140
Goodwill	24 621

Le goodwill comptabilisé représente la croissance attendue du portefeuille de l'activité Bioprocess solutions et le renforcement de la position de Sartorius Stedim Biotech sur le marché bio-pharmaceutique ainsi que les synergies résultant du regroupement.

Comme l'acquisition a été conclue à un moment proche de la clôture du bilan, il n'y a pas d'impact sur les revenus et profits de l'exercice 2012. En outre, comme la reconnaissance complète de produits et des charges de cette activité ne sera possible qu'après l'intégration de l'entreprise (au cours du deuxième trimestre 2013), la divulgation des revenus et des coûts dans l'hypothèse où le regroupement d'entreprises avait eu lieu au début de l'année n'est pas pertinent.

Au regard de l'acquisition de la société Sartorius Korea Biotech Co. Ltd., en novembre 2011 par Sartorius Stedim Biotech (49 % des actions de la société Sartorius Korea Biotech Co. Ltd. et une option d'achat sur la participation restante, soit 51 % des actions), Sartorius Stedim Biotech a le pouvoir de déterminer la politique financière et la politique opérationnelle de cette entité et il est donc nécessaire de l'inclure dans les états financiers consolidés. Vous trouverez ci-dessous le détail de l'affectation définitive du coût d'acquisition (Il est à noter que l'affectation finale n'a pas eu d'impact significatif par rapport à l'affectation provisoire déterminée en 2011) :

	Juste valeur à la date d'acquisition en milliers €
Immobilisations incorporelles	1 468
Immobilisations corporelles	718
Stocks	1 817
Clients et comptes rattachés	4 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie	694
Impôts différés nets	- 350
Provisions	- 328
Passifs financiers	- 2 165
Autres passifs	- 3 172
Actif net acquis	2 985
Pourcentage d'acquisition (49 %)	1 463
Prix d'acquisition	5 806
Goodwill	4 343

10. Parties liées

Sartorius AG est l'actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech S.A. Elle détient directement ou indirectement (via VL Finance, filiale détenue à 100 %) 67 % des actions en tenant compte des actions auto-détenues - 74,4 % en excluant les actions auto-détenues - et 84,6 % des droits de vote.

Les transactions entre Sartorius Stedim Biotech S.A. et ses filiales (présentées en note 8) ont été éliminées lors de la consolidation et ne sont pas mentionnées dans la présente note. Des détails sur les transactions entre le groupe et les autres parties liées, principalement avec les autres sociétés du groupe Sartorius, sont mentionnés ci-dessous.

Plusieurs contrats de service et de sous-location ont été signés entre les autres sociétés du groupe Sartorius et celles du groupe Sartorius Stedim Biotech. Ces contrats de services et de sous-location ont donné lieu à de nombreuses refacturations entre parties liées compte tenu du « carve-out » de l'activité Biotechnologie au 1^{er} avril 2007. En effet, certaines fonctions dites support sont restées sous la responsabilité de l'une des sociétés (Biotech ou Sartorius) et les affectations analytiques des coûts ont été remplacées par des contrats de service et de sous-location souscrits de manière indépendante.

Ces contrats comprennent un bail de sous-location pour locaux et la refacturation des fonctions administratives centrales comme la comptabilité et le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines et l'informatique. À ce titre, les sociétés en question refacturent les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et

prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Le contrat le plus important a été passé entre Sartorius Stedim Biotech GmbH Allemagne et Sartorius Corporate Administration GmbH Allemagne, filiale à 100 % de Sartorius AG. Cette société fournit de manière indépendante l'ensemble des fonctions de services et d'administration centrales à Sartorius Stedim Biotech GmbH ainsi qu'à Sartorius AG. En 2012, elle a fourni pour 15,2 millions d'euros de services à la société Sartorius Stedim Biotech GmbH (13,9 millions d'euros en 2011). Ces services couvrent principalement des fonctions administratives (comptabilité et

contrôle de gestion, affaires juridiques, gestion des ressources humaines et informatique) ainsi que le marketing d'entreprise et les relations publiques, la maintenance centrale et l'infogérance. À ce titre, Sartorius Corporate Administration GmbH refacture les loyers, les salaires et charges sociales et plus généralement des frais généraux (honoraires, conseils et prestations) exercés dans le cadre de cette activité, majorés d'une rémunération proportionnelle.

Pendant l'année 2012, le groupe a poursuivi les relations suivantes avec des parties liées (autres entités du groupe Sartorius et entités non consolidées) :

	Chiffre d'affaires 2012 en milliers €	Achats 2012 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2012 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2012 en milliers €
Parties liées du groupe Sartorius	11 260	5 489	4 026	9 338
	Chiffre d'affaires 2011 en milliers €	Achats 2011 en milliers €	Créances clients au 31 déc. 2011 en milliers €	Dettes fournisseurs au 31 déc. 2011 en milliers €
Parties liées du groupe Sartorius	8 480	8 241	4 964	8 893

Dans le cadre des accords de service décrits précédemment, les sociétés du groupe ont fourni pour 1,1 million d'euros de services administratifs à des parties liées faisant partie du groupe Sartorius et ont

consommé 18,3 millions d'euros en 2012 en paiement de services reçus (respectivement 0,7 millions d'euros et 16,6 millions d'euros en 2011).

Rémunération des dirigeants :

En 2011 et en 2012, les membres de la direction ont perçu les rémunérations suivantes :

	Avantages à court terme en milliers €	Avantages postérieurs à l'emploi en milliers €	Autres avantages à long terme en milliers €	Indemnités de fin de contrat de travail en milliers €	Paiements en actions ²⁾ en milliers €
2012 ¹⁾	2 549	1 376	0	0	0
2011 ¹⁾	2 392	572	0	0	252

¹⁾ Joachim Kreuzburg et Reinhard Vogt reçoivent leurs salaires de Sartorius AG au titre de leurs responsabilités dans l'ensemble du groupe Sartorius. Leurs rémunérations sont fixées annuellement par le Directoire de Sartorius AG.

²⁾ Ce montant comprend la valeur actuelle du « phantom stock plan ». Cet élément de rémunération dépend de l'évolution du cours de l'action Sartorius pendant au moins quatre ans (anciennement trois ans) et est payable seulement si ce cours dépasse un montant minimum défini au préalable ou l'évolution d'un indice comparatif. Le principe d'utilisation de cet élément de rémunération - qui est conçu pour avoir un effet incitatif à long terme - reste sujet à risque (selon les codes de gouvernance d'entreprise français et allemand).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour

une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Aucune transaction n'a été enregistrée au titre du programme de rachat d'actions au titre des exercices 2011 et 2012.

11. Définitions des principaux agrégats et présentation du bilan et du compte de résultat

Le groupe Sartorius Stedim Biotech utilise l'agrégat EBITA (voir glossaire) comme indicateur clé pour la mesure de la performance et de la profitabilité du groupe Sartorius Stedim Biotech. Le terme « Amortissement » fait référence à la dépréciation éventuelle du goodwill et à l'amortissement des actifs incorporels constatés dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition conformément à la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Ainsi, l'EBITA (voir glossaire), incluant des amortissements et dépréciations de toutes les immobilisations incorporelles et corporelles, est un indicateur pertinent permettant de mesurer la performance opérationnelle du groupe Sartorius Stedim Biotech.

L'indicateur EBITDA (voir glossaire) utilisé dans l'information sectorielle correspond au résultat avant intérêts, impôts, dotations aux amortissements et provisions. Comparé à l'EBITA (voir glossaire), l'EBITDA (voir glossaire) exclut également les dotations aux amortissements des actifs corporels et incorporels « classiques ».

L'indicateur EBIT (voir glossaire) utilisé dans le compte de résultat et dans l'information sectorielle correspond au résultat opérationnel.

Pour plus de clarté dans la présentation des états financiers, nous avons regroupé certaines rubriques dans le bilan et le compte de résultat et nous les avons décrites séparément dans les notes annexes. Des changements de présentation ou des reclassifications sont effectués lorsqu'ils permettent de fournir des informations fiables et plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers et si la présentation modifiée est susceptible de perdurer, de manière à ne pas affecter la comparabilité. Lorsque de tels changements de présentation sont réalisés et que leurs impacts sur les états financiers sont jugés significatifs, les informations comparatives sont également modifiées.

12. Écarts de conversion

Les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech ont été établis en milliers d'euros. Dans les comptes annuels de chaque société, les opérations en monnaies étrangères ont été converties au taux de change applicable à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains et pertes de change ont été constatés directement dans le poste « Autres produits et charges d'exploitation ».

Les comptes annuels des filiales établis en monnaies étrangères ont été convertis conformément à la norme IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères, conformément au concept de monnaie fonctionnelle. Les filiales étrangères ont été traitées comme des sous-divisions indépendantes du groupe Sartorius Stedim Biotech. Les postes du bilan ont été convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les postes de produits et charges ont été convertis aux taux moyens. Tout écart de conversion résultant de l'utilisation de taux de change différents pour les postes du bilan et du compte de résultat est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Pour certains emprunts à long-terme, le groupe applique le principe de « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger ». Les écarts de conversion résultant de ces emprunts sont comptabilisés directement dans les capitaux propres selon la norme IAS 21.32.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion monétaire :

Pour 1 €	Taux de change à la date de clôture		Taux de change moyens	
	2012	2011	2012	2011
USD	1,31940	1,29320	1,28519	1,39154
GBP	0,81610	0,83670	0,81107	0,86769
AUD	1,27120	1,27140	1,24096	1,34857
JPY	113,61000	100,07000	102,55169	110,92595
INR	72,56000	68,58550	68,57962	64,85982
CHF	1,20720	1,21700	1,20525	1,23336
SGD	1,61110	1,68130	1,60568	1,74896
MYR	4,03470	4,10100	3,96801	4,25512
TND	2,04720	1,93230	2,00325	1,95676
CNY	8,22070	8,14350	8,11078	8,99564
DKK	7,46100	7,43400	7,44412	7,45072

Notes relatives aux postes de bilan

Actifs non courants

13. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	250 277
Écarts de conversion	- 12
Variation de périmètre et autres acquisitions	4 343
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	254 608
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2011	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2011	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	254 608
	Goodwill en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2012	254 608
Écarts de conversion	286
Variation de périmètre et autres acquisitions	24 621
Investissements	0
Cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2012	279 515
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2012	0
Écarts de conversion	0
Dépréciations amortissements	0
Reprises sur cessions	0
Transfert de compte à compte	0
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2012	0
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2012	279 515

Le poste goodwill (279 515 milliers d'euros) correspond au montant résiduel provenant des regroupements d'entreprises. Conformément à la norme IAS 36, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises n'est pas amorti, et doit être soumis à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Au 31 décembre 2011, le goodwill publié ressortait à 254 436 milliers d'euros. Le complément de goodwill (172 milliers d'euros) enregistré en 2012 sur l'exercice 2011 correspond au montant additionnel lié au rachat de Sartorius Biotech Korea Co. Ltd. (Cf. note 9 en page 102). Le goodwill enregistré en 2012 correspond au montant lié à l'acquisition de l'activité des milieux de culture cellulaires de la société suisse Lonza (Cf. note 9 en page 101).

Dans le cadre de l'« impairment test », le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (U.G.T.) susceptibles de bénéficier des synergies liées au regroupement d'entreprises. L'U.G.T. représente le plus petit niveau bénéficiant d'une gestion interne autonome et ne peut pas être plus importante qu'un secteur opérationnel, au sens de l'information sectorielle. Dans le cadre du rapprochement de la branche Biotechnologie du groupe Sartorius avec l'ancien groupe Stedim, le groupe Sartorius Stedim Biotech nouvellement créé a pour stratégie d'être un fournisseur de solutions innovantes pour ses clients. En raison des interdépendances de ce marché, le plus petit niveau auquel puisse être affecté le goodwill est le segment Biopharma. Le goodwill a donc été affecté en totalité à cette U.G.T.

Comme pour l'exercice 2011, le test de dépréciation réalisé pour l'exercice 2012 évalue la valeur recouvrable sur la base de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (segment Biopharma). Nos prévisions de trésorerie prennent en compte les résultats passés et les budgets approuvés par la direction sur une période de trois à cinq ans. Le groupe a retenu pour 2012 les hypothèses suivantes, à savoir un taux d'actualisation de 6,0 % et un taux de croissance à l'infini de 2,5 % pour les années après 2017. Ce dernier taux provient des attentes du marché qui prévoit des taux de croissance significatifs pour le marché biopharmaceutique visé. Le principal vecteur de la croissance pour le groupe Sartorius Stedim Biotech sera, notamment, le transfert progressif de produits multi-utilisation vers l'utilisation de produits à usage unique (par exemple des filtres et des poches) pour les industries biopharmaceutiques.

Pour l'exercice 2012, nos calculs n'ont pas montré de perte de valeur. En conséquence, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur la période.

Différentes analyses de sensibilité basées sur des scénarios avec différentes estimations pour le taux d'actualisation (+ 15,5 % au lieu de + 6 %) et le taux de croissance à l'infini (- 21,50 % au lieu de + 2,5 %), conduiraient à déterminer une valeur récupérable équivalente à la valeur nette comptable.

Immobilisations incorporelles

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	27 353	10 779	81 319	24 323	112	143 886
Écarts de conversion	301	0	25	68	0	394
Variation de périmètre	68	0	1 400	0	0	1 468
Investissements	817	0	270	4 625	54	5 766
Cessions	- 278	0	0	0	0	- 278
Transfert de compte à compte	8	0	0	0	- 112	- 104
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	28 269	10 779	83 014	29 016	54	151 132
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2011	- 11 576	0	- 19 216	- 11 027	0	- 41 819
Écarts de conversion	- 90	0	- 9	- 7	0	- 106
Dépréciations amortissements	- 2 459	0	- 5 399	- 2 874	0	- 10 732
Reprises sur cessions	0	0	0	0	0	0
Transfert de compte à compte	258	0	0	0	0	258
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2011	- 13 867	0	- 24 624	- 13 908	0	- 52 399
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	14 402	10 779	58 390	15 108	54	98 733

	Concessions, droits propriété indus. et droits similaires, licences, etc. en milliers €	Marque en milliers €	Relation clients en milliers €	Coûts de développement capitalisés en milliers €	Acomptes en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2012	28 269	10 779	83 014	29 016	54	151 132
Écarts de conversion	40	0	77	19	0	137
Variation de périmètre	0	0	24 519	0	0	24 519
Investissements	279	0	0	4 621	0	4 900
Cessions	- 445	0	0	0	0	- 445
Transfert de compte à compte	- 6 014	0	6 532	0	0	518
Valeurs brutes au 31 déc. 2012	22 129	10 779	114 142	33 656	54	180 761
Cumul des dépréciat. amortiss. au 1 ^{er} janv. 2012	- 13 867	0	- 24 624	- 13 908	0	- 52 399
Écarts de conversion	3	0	- 1	- 4	0	- 2
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Dépréciations amortissements	- 1 568	0	- 6 516	- 2 942	0	- 11 025
Reprises sur cessions	443	0	0	0	0	443
Transfert de compte à compte	4 446	0	- 4 949	0	0	- 503
Cumul des dépréciat. amortiss. au 31 déc. 2012	- 10 543	0	- 36 090	- 16 854	0	- 63 487
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2012	11 586	10 779	78 053	16 802	54	117 274

Les immobilisations incorporelles acquises sont constatées à leur coût diminué du cumul des dotations aux amortissements (calculés selon la méthode linéaire) et d'éventuelles pertes de valeur. La durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est la période pendant laquelle elle contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie d'une entité.

La marque Stedim acquise en 2007 est considérée comme ayant une durée d'utilité indéterminée et n'est donc pas amortie. Il n'y a pas de limite finie sur la durée pendant laquelle la marque générera des flux de trésorerie pour le groupe. La marque est soumise à un « impairment test » au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

En raison de l'intégration de la marque Stedim dans la marque Sartorius Stedim Biotech, une mesure séparée des flux de trésorerie n'est pas possible. Par conséquent aucun « impairment test » individualisé n'a été effectué en 2012, la recouvrabilité relative à la marque a été mesurée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) : segment Biopharma.

Les coûts encourus au titre du développement de nouveaux produits sont activés en tant qu'immobilisations incorporelles générées en interne si les critères suivants sont réunis :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever cet actif incorporel ;
- la capacité à utiliser ou vendre cet actif incorporel ;
- la probabilité que l'immobilisation générée en interne pourra générer des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles (techniques et financières) pour achever le développement ou vendre l'actif incorporel ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Au cours de l'exercice 2012, un total de 4 621 milliers d'euros en coûts de développement a été comptabilisé en immobilisations (4 625 milliers d'euros en 2011). Les coûts de développement activés ont couvert principalement les coûts alloués aux personnels participant aux efforts de développement, aux matières premières et fournitures, aux services externes et aux charges directement imputables. Les immobilisations incorporelles générées en interne ont été amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité qui, en général, ne dépasse pas quatre années.

Si une immobilisation incorporelle générée en interne ne peut pas être reconnue, les coûts de développement sont inclus dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Les coûts des activités de recherche sont comptabilisés directement en charge sur l'exercice concerné.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est basé sur les périodes de durée d'utilité suivantes :

Logiciel	2 à 5 ans
Relations client et technologies	5 à 15 ans
Marque	n.a.

14. Immobilisations Corporelles

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Terrains, constructions et agencements des constructions (locations) en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations en cours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	97 914	0	63 772	46 577	3 774	212 037
Écarts de conversion	- 357	0	149	- 11	525	306
Investissements	3 451	0	3 587	4 960	20 788	32 786
Cessions	- 760	0	- 968	- 540	- 156	- 2 423
Transferts de compte à compte	17	0	407	472	- 791	105
Variation de périmètre	0	0	0	718	0	718
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	100 266	0	66 946	52 177	24 140	243 528
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2011	- 27 947	0	- 42 488	- 29 319	0	- 99 754
Écarts de conversion	- 123	0	- 270	- 75	0	- 467
Amortissements	- 4 070	0	- 4 393	- 5 126	0	- 13 589
Reprises sur cessions	364	0	812	443	0	1 619
Transferts de compte à compte	0	0	- 17	17	0	0
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2011	- 31 776	0	- 46 356	- 34 060	0	- 112 192
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	68 490	0	20 590	18 117	24 139	131 337

	Terrains, constructions et agencements des constructions en milliers €	Terrains, constructions et agencements des constructions (locations) en milliers €	Installations techniques, matériels et outillages en milliers €	Autres immobilisations corporelles en milliers €	Immobilisations en cours en milliers €	Total en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2012	100 266	0	66 946	52 177	24 140	243 528
Écarts de conversion	- 732	0	- 330	- 134	51	- 1 145
Investissements	9 309	11 214	11 118	7 700	5 756	45 097
Cessions	- 2 038	0	- 1 397	- 5 948	- 32	- 9 415
Transferts de compte à compte	12 896	0	5 962	902	- 20 426	- 666
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2012	119 701	11 214	82 300	54 696	9 489	277 400
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2012	- 31 776	0	- 46 356	- 34 060	0	- 112 192
Écarts de conversion	90	0	190	104	0	385
Amortissements	- 3 793	- 218	- 4 849	- 5 852	0	- 14 712
Reprises sur cessions	2 018	0	1 253	5 447	0	8 718
Transferts de compte à compte	106	0	723	- 153	0	676
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2012	- 33 354	- 218	- 49 039	- 34 513	0	- 117 124
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2012	86 347	10 996	33 262	20 182	9 489	160 276

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et, le cas échéant, sont amorties selon leur durée de vie estimée. La méthode linéaire est appliquée pour l'amortissement comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les principaux investissements sont détaillés dans le Rapport de gestion

Les intérêts d'emprunts sont capitalisés au regard d'IAS 23 (révisée). En 2012, aucun montant d'intérêt d'emprunt n'a été capitalisé (en 2011, un montant de 300 milliers d'euros avait été capitalisé).

L'amortissement des immobilisations est calculé sur les périodes d'utilité suivantes :

Constructions	15 à 50 ans
Machines	5 à 15 ans
Équipement atelier et matériel de bureau	3 à 13 ans

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des immobilisations incorporelles (autres que goodwill et marques) et corporelles sont examinées dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, en application de la norme IAS 36, Dépréciation d'actifs. En cas d'indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif est évaluée. La valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (U.G.T.) correspond à la plus haute valeur entre la valeur recouvrable (diminuée des coûts pour vendre l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie) et la valeur d'usage. S'il s'avère impossible d'évaluer la valeur recouvrable de l'actif en question, la valeur recouvrable de son unité génératrice de trésorerie est évaluée.

Si la valeur recouvrable évaluée d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) devient inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur recouvrable, en comptabilisant une dépréciation.

Si les causes de la perte de valeur d'un actif disparaissent, la valeur comptable de l'actif (ou de l'U.G.T.) est ajustée sur la base de la nouvelle valeur recouvrable évaluée, en impactant directement le résultat. Toutefois, l'augmentation de la valeur comptable est limitée à la valeur que l'actif (ou l'U.G.T.) aurait eu si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée au cours d'exercices précédents. En 2012, comme pour l'exercice 2011, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

15. Contrats de location

	Contrats de location en milliers €
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2011	4 134
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 234
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2011	3 900
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2011	- 3 735
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 163
Reprises sur cessions	230
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2011	- 3 668
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2011	232
Valeurs brutes au 1 ^{er} janv. 2012	3 900
Écarts de conversion	0
Investissements	0
Cessions	- 187
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Valeurs brutes au 31 déc. 2012	3 713
Cumul des amortissements au 1 ^{er} janv. 2012	- 3 668
Écarts de conversion	0
Amortissements	- 131
Reprises sur cessions	102
Transferts de compte à compte	0
Variation de périmètre	0
Cumul des amortissements au 31 déc. 2012	- 3 697
Valeurs nettes comptables au 31 déc. 2012	16

Le groupe Sartorius Stedim Biotech agit en tant que bailleur pour l'utilisation des systèmes d'équipement de filtration. Ces actifs sont loués aux clients dans le cadre d'opérations de contrats de location. Nous avons élaboré deux types de contrats de location, qui peuvent être adaptés pour répondre aux différentes exigences du locataire. Le premier type de contrat, dit « classique » est un contrat de crédit-bail qui couvre simplement un nombre spécifique de modules de filtration en lien avec les consommables fournis initialement. D'autre part, nous offrons un contrat dit « politique globale de filtration » par lequel des modules de rechange sont également fournis. Notre activité de location couvre principalement des pays tels que l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne.

Au cours de l'exercice 2012, nos revenus de location se sont élevés à 544 millions d'euros (545 millions d'euros en 2011). En 2013, nous prévoyons de réaliser 426 millions d'euros avec les contrats de location existants et un total de 806 millions d'euros, pour la période comprise entre 2014 et 2017.

17. Impôts différés

	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Immobilisations incorporelles	361	3 608	25 507	27 477
Immobilisations corporelles	0	193	3 906	4 277
Stocks	2 917	1 882	181	0
Créances clients et autres actifs courants	622	774	1 873	1 225
Provisions	3 911	4 140	0	0
Passif	300	97	1 428	0
Montant brut	8 111	10 694	32 896	32 979
Déficits reportables	544	1 741	0	0
Compensation	0	0	-3 489	-3 058
Montant net	8 655	12 435	29 407	29 921

En application de la norme IAS 12, Impôts, les impôts différés sont évalués en utilisant la méthode bilantielle du report variable pour des différences temporaires existantes à la date de clôture entre la valeur comptable au bilan des actifs et passifs et la base fiscale correspondante. Les impôts différés au niveau des différentes sociétés et ceux résultant de la consolidation sont ainsi comptabilisés.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés si l'existence probable d'un bénéfice imposable ultérieur – sur lequel pourraient être imputées les différences temporaires déductibles ou les pertes fiscales non utilisées reportées en avant – est attendue. Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et sont présentés séparément en tant qu'impôts différés au passif du bilan. Aucun impôt différé n'est comptabilisé en particulier si la différence temporaire est produite par un goodwill ou un goodwill négatif.

16. Titres de participation

Les investissements dans des filiales non consolidées et autres titres de participation sont évalués au coût historique car il n'existe pas de marché actif pour ces actifs financiers et la juste valeur de ces titres est difficilement mesurable. Ces sociétés ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation car elles ne répondent pas aux critères prévus par la norme IAS 27.

Les impôts différés sont évalués en fonction du taux d'imposition prévu lors du débouclage des positions des différences temporaires. En France, pour 2013, les postes d'impôts différés ont été calculés au taux d'imposition prévu : 33,33 %. En Allemagne, pour 2013, nous pouvons attendre un taux d'imposition des sociétés de 15 %. Compte tenu de la contribution de solidarité au taux de 5,5 % et du taux moyen d'imposition des bénéficiaires du groupe, le taux d'imposition utilisé pour calculer les impôts différés est d'environ 30 %.

Impôts différés actifs

À la date de clôture, le groupe présentait des déficits reportables de 2,8 millions d'euros (5,9 millions d'euros en 2011). Des impôts différés ont été constatés pour environ 1,7 millions d'euros (4,2 millions d'euros en 2011). Pour les déficits reportables résiduels, aucun montant d'impôt différé n'a été enregistré en raison du manque de visibilité sur les futurs bénéfices imposables.

Impôts différés passifs

Les impôts différés passifs liés aux immobilisations incorporelles se rapportent à des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises et par conséquent sont principalement liés aux relations clients (2012 : 17,2 millions d'euros ; 2011 : 19,5 millions d'euros).

Par ailleurs, le groupe a enregistré des impôts différés passifs pour un montant de 0,5 million d'euros. Ce calcul se base sur les 31 millions d'euros de réserves cumulées non distribuées par les filiales, comme en 2011. En effet, le groupe considère que ces réserves ne feront pas l'objet d'un réinvestissement systématique au sein des filiales mais, au contraire, pourraient faire l'objet d'une distribution de dividendes en France ou en Allemagne.

Le groupe n'a pas identifié d'impôts différés passifs sur les autres réserves cumulées des filiales lorsque ces réserves feront l'objet d'un réinvestissement. Si les dividendes sont payés, un montant de 5 % des dividendes concernés sera imposé au regard des réglementations française et allemande (application d'une retenue à la source, le cas échéant). En outre, un impôt additionnel pourrait être appliqué dans le cadre de société holding intermédiaire. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer la base taxable correspondant aux différences temporaires assises sur les réserves non distribuées.

Actifs courants

18. Stocks

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Matières premières et approvisionnements	21 745	17 507
En-cours de production	20 793	15 765
Produits finis	37 704	31 246
Acomptes sur commandes en cours	4 837	1 914
Total	85 079	66 432

Pour les matières premières et approvisionnements, la méthode de valorisation appliquée est le coût moyen pondéré. Les produits finis et l'en-cours de production sont constatés au coût complet. Ce coût intègre les coûts directs, qui peuvent être imputés à ces éléments, et une quote-part des frais généraux de production et de manutention des matières, d'amortissement et de dépréciation, sous réserve que ces charges soient liées à la production. Les intérêts d'emprunts ne sont pas capitalisés.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable, les éléments de stock concernés sont alors dépréciés. La valeur recouvrable correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour le marketing, la vente et la distribution. En cas de risques liés aux stocks (sur-stockage ou rotation lente des stocks par exemple), les stocks sont dépréciés en conséquence.

19. Créances clients | Autres actifs courants

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Créances clients tiers	88 176	87 419
Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG	4 026	4 964
Créances clients liées aux participations	0	99
Créances clients	92 202	92 482
Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés	12 783	9 059
Charges constatées d'avance	1 468	1 971
Total des Autres actifs	14 251	11 030
Impôts courants	6 501	3 384
Total	112 954	106 896

Le poste « Créances clients sur les autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux créances enregistrées dans nos comptes et qui concernent les autres sociétés du groupe Sartorius.

En 2012, le groupe a transféré 25,7 millions d'euros du poste « Créances clients » à une entité indépendante (27,4 millions d'euros en 2011) au titre de son programme de factoring.

Comme le groupe a fourni au cessionnaire une garantie de crédit supérieure au montant de remboursement prévu, le transfert ne peut pas être qualifié de déconsolidant au sens d'IAS 39. En conséquence, le groupe continue de reconnaître le montant total (à recevoir) des créances clients concernées et il a comptabilisé les fonds reçus par le biais d'un compte d'emprunt.

Les créances clients et comptes rattachés ont été enregistrées en prenant en compte les risques identifiés à la clôture de l'exercice. Les valeurs comptables des créances clients et comptes rattachés sont considérées comme représentatives de leur juste valeur compte tenu des dates de maturité et des risques de crédit. Pour déterminer la recouvrabilité des créances clients, le groupe considère toute évolution de la qualité du crédit à partir de la date où il a été initialement consenti. Le risque de crédit est considéré comme négligeable dans la mesure où nous travaillons avec une base de clients relativement élargie.

La note 28 fournit de plus amples détails sur le poste « Autres actifs incluant les instruments financiers dérivés ».

Évolution des provisions clients

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Provisions à l'ouverture de l'exercice	- 3 886	- 3 767
Dotations	- 1 404	- 1 895
Reprises et consommation	256	648
Recouvrement des montants précédemment dépréciés	724	1 136
Variation de périmètre	0	- 54
Écarts de conversion	32	46
Provisions à la clôture de l'exercice	- 4 278	- 3 886

Balance âgée des créances clients échues (non dépréciées) :

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
1 à 30 jours	12 556	12 810
31 à 90 jours	9 048	5 116
91 à 180 jours	2 449	2 441
181 à 360 jours	1 121	652
plus de 360 jours	161	155
Total	25 334	21 175

Contrats de construction

Dans le secteur d'activité de la fermentation, le groupe a recours à des contrats de construction à long terme. Ces contrats de construction sont comptabilisés en application de la norme IAS 11, Contrats de construction, selon la méthode du pourcentage d'avancement.

Le montant cumulé des coûts reconnu dans le compte de résultat sur les projets en cours à la date de clôture est de 11 248 milliers d'euros (2011 : 16 426 milliers d'euros). Pour ces projets, les paiements anticipés représentent un montant de 13 514 milliers d'euros (2011 : 13 806 milliers d'euros). Pour cette année, le revenu reconnu dans le compte de résultat au titre de ces projets en cours est de 6 513 milliers d'euros (2011 : 11 026 milliers d'euros).

20. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 10 395 milliers d'euros. Celui-ci correspond au capital social de la société mère, Sartorius Stedim Biotech S.A., soit 17 041 306 actions de valeur nominale égale à 0,61 euro. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Il n'existait pas au 31 décembre 2011 ni au 31 décembre 2012 d'instruments dilutifs autres que les programmes d'options de souscriptions d'actions.

Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

À la fin du mois de décembre 2010, la société Sartorius Stedim Biotech SA avait racheté 1 698 710 de ses propres actions pour un montant de 61,3 millions d'euros. Certaines de ces actions ont été rachetées auprès des parties liées (voir la note 10). Aucune transaction n'a été enregistrée au cours des années 2011 et 2012.

L'évolution du capital émis est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres.

21. Autres primes, réserves et bénéfices non distribués

L'évolution des autres primes, réserves et bénéfices non distribués est présentée dans l'état de variation des capitaux propres consolidés.

Réserves sur opérations de couverture

Les réserves sur opérations de couverture comprennent les impacts liés aux gains et pertes provenant de la variation de la juste valeur des instruments de couverture pour la partie efficace de la couverture, en application de la norme IAS 39 relative aux opérations de couverture.

Réserves pour retraites

En application de la norme IAS 19, les gains et les pertes actuariels sur provisions pour retraites sont comptabilisés dans les capitaux propres dans le poste « réserves pour retraites ».

Réserves de conversion

Les réserves de conversion comprennent les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers en euros des filiales n'appartenant pas à la zone Euro.

Dividendes

Le Conseil d'administration soumettra à l'Assemblée générale des actionnaires la proposition suivante d'affectation pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012 : paiement d'un dividende net de 1,10 euro par action, soit un montant de 16 876 856 euros.

	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Nombre d'actions à l'ouverture	17 025 948	17 013 448
Souscription de stock-options	15 358	12 500
Augmentation de capital	0	0
Nombre d'actions à la clôture	17 041 306	17 025 948
Valeur nominale de l'action (en €)	0,61	0,61
Montant du capital social (en milliers €)	10 395	10 386

Passifs non courants

22. Provisions pour avantages au personnel

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Provisions pour retraites et obligations similaires	23 058	17 640
Autres provisions non courantes	3 892	3 733
Total	26 949	21 373

Régimes à prestations définies

Le montant total de 23 058 millions d'euros comprend notamment les provisions pour retraite relatives aux plans de départ en retraite de notre personnel allemand (18 276 millions d'euros en 2012 contre 13 820 millions d'euros en 2011). Ces provisions concernent principalement les engagements directs liés aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces engagements, les employés obtiennent des avantages pour les années de service accomplies au sein de l'entité. Les avantages obtenus dépendent du niveau de rémunération et de l'âge respectif des employés. Ces avantages de retraite ne font généralement pas l'objet d'un versement sur un fonds de placement.

Les provisions pour retraites et obligations similaires ont été comptabilisées dans les comptes consolidés du groupe Sartorius Stedim Biotech conformément à la norme IAS 19, Avantages du personnel, selon la méthode des unités de crédit projetées. Outre le taux de mortalité, cette méthode prend en compte l'évolution future des salaires et des retraites.

Tous les gains et pertes actuariels sont directement comptabilisés dans les capitaux propres (hors compte de résultat) en application de l'option permise par la norme IAS 19. Les pertes actuarielles, qui ont été comptabilisées aux réserves pour retraites, résultent essentiellement d'une variation du taux d'actualisation et s'élèvent à 4 833 millions d'euros en 2012 (contre une perte actuarielle de 148 millions d'euros en 2011).

L'évaluation des obligations concernant les avantages postérieurs à l'emploi repose sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Pour l'Allemagne :

en %	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Taux d'actualisation	3,30	4,80
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,00	2,00

Pour la France :

en %	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Taux d'actualisation	2,80	4,50
Taux d'augmentation des salaires	3,00	3,00
Taux d'augmentation des pensions de retraite	2,50	2,00

Les montants enregistrés dans le compte de résultat correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Coût des services rendus ¹⁾	980	662
Coût financier ²⁾	855	818
Total	1 835	1 480

¹⁾ Le coût des services rendus est compris dans le résultat opérationnel

²⁾ Le coût financier est compris dans le résultat financier

La valeur actuelle des obligations a évolué comme suit :

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à l'ouverture	21 541	18 462
Coût des services rendus ¹⁾	980	662
Coût financier ²⁾	855	818
Variation de périmètre	0	0
Gains pertes actuariels	4 858	123
Écarts de conversion	55	158
Indemnités de départ à la retraite versées au cours de l'exercice	- 1 651	- 901
Variation de périmètre	0	579
Autres variations	367	1 640
Valeur actuelle des obligations à la clôture	27 006	21 541

Le poste autres variations comprend principalement les contributions versées par les participants aux plans et les réductions de plan.

La valeur nette de l'actif de couverture et la valeur nette de l'obligation comptabilisées au bilan ont évolué comme suit :

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Actif sous-jacent au 1er janv.	3 901	2 478
Revenu attendu	90	93
Gains pertes actuariels	26	- 25
Contribution du groupe & versements	- 563	492
Écarts de conversion	60	96
Variation de périmètre	0	317
Autres variations	434	450
Actif sous-jacent au 31 déc.	3 948	3 901

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Valeur actuelle des obligations à la clôture	27 006	21 541
Juste valeur de l'actif sous-jacent (-)	- 3 948	- 3 901
Valeur actuelle des obligations	23 058	17 640

Le passif net à la date de clôture (23 058 milliers d'euros) comprend principalement le passif net relatif à des régimes à prestations définies non financés à hauteur de 20 555 milliers d'euros au 31 décembre 2012 (15 215 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

En 2013, Sartorius Stedim Biotech envisage d'effectuer des paiements en faveur des régimes à prestations définies à hauteur d'un montant équivalent à celui de l'exercice 2012.

Pour le calcul des obligations relatives aux régimes à prestations définies allemands, le groupe s'attend à régler un montant équivalent à celui payé au cours de l'exercice 2012 (approximativement 0,5 million d'euros).

Régimes à cotisations définies

La plupart des entités du groupe Sartorius Stedim Biotech effectuent également des règlements auprès d'organismes gérant les régimes généraux de retraite gouvernementaux.

En 2012, le montant total des cotisations enregistrées en charge s'élève à 10 685 milliers d'euros (9 783 milliers d'euros en 2011).

23. Autres provisions non courantes

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2011	3 452	349	145	3 946
Écarts de conversion	0	0	8	8
Consommation	- 308	0	0	- 308
Reprises	0	0	- 2	- 2
Compléments	63	22	4	89
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2011	3 207	371	155	3 733

	Paiements aux employés bénéficiant de plan de préretraite pour compensation de la réduction du temps de travail en milliers €	Provisions pour anniversaires de présence, médailles du travail en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2012	3 207	371	155	3 733
Écarts de conversion	0	0	- 11	- 11
Consommation	- 363	- 9	- 3	- 375
Reprises	0	0	0	0
Compléments	456	68	21	545
Reclassement	0	0	0	0
Solde au 31 déc. 2012	3 300	430	162	3 892

Les autres provisions non courantes comprennent principalement des provisions relatives à des plans de préretraite partielle et à des primes d'ancienneté de présence. Ces engagements concernent principalement les sociétés allemandes du groupe. Les régimes de préretraite partielle permettent à des employés de travailler à temps partiel pendant trois à cinq ans avant leur retraite officielle. Les bonifications d'ancienneté sont accordées après 20, 25, 30 et 40 années de service et se traduisent par des jours supplémentaires de congés et de faibles gratifications financières.

Les provisions non courantes sont constatées à leur valeur actuelle à la date de clôture. Le taux d'actualisation pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite et pour les provisions pour ancienneté est de 0,7%. La provision pour les salariés bénéficiant du plan de préretraite a une durée maximale de cinq ans.

Des profits et les pertes actuariels ainsi que les coûts de service sur les engagements sont enregistrés en produits ou en charges.

24. Autres passifs non courants

Ce poste est composé des éléments suivants :

	Solde au 31 déc. 2012 en milliers €	Terme à courir supérieur à cinq ans au 31 déc. 2012 en milliers €	Solde au 31. déc. 2011 en milliers €	Terme à courir supérieur à cinq ans au 31 déc. 2011 en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	35 636	18 736	103 945	12 629
Autres passifs	36 690	19 353	1 589	0
Total	72 326	38 089	105 534	12 629

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech repose sur une facilité liée à un crédit syndiqué, pour un montant global de 168 millions d'euros à fin 2012 avec un terme en septembre 2013.

Les autres passifs non courants comprennent la quote-part non courante relative au coût d'acquisition de l'activité de milieu de cultures cellulaires de la société LONZA.

La dette non courante inclut également les engagements relatifs aux contrats de location.

Le crédit syndiqué est inclus dans les passifs courants.

Le crédit syndiqué du groupe Sartorius Stedim Biotech fait partie intégrante du programme de financement du groupe Sartorius, qui s'élève à 378 millions d'euros.

(Pour plus d'informations, voir la note 28 - Partie G)

Passifs courants

25. Provisions courantes

Au cours des exercices 2011 et 2012, les provisions courantes ont évolué comme suit :

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2011	1 757	3 032	4 789
Écarts de conversion	3	48	51
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 1 063	- 153	- 1 216
Reprises	- 70	- 71	- 141
Compléments	1 116	622	1 738
Autres variations	0	149	149
Solde au 31 déc. 2011	1 743	3 627	5 370

	Garanties en milliers €	Autres en milliers €	Total en milliers €
Solde au 1 ^{er} janv. 2012	1 743	3 627	5 370
Écarts de conversion	- 12	- 44	- 55
Variation de périmètre	0	0	0
Consommation	- 925	- 1 395	- 2 320
Reprises	- 54	- 940	- 995
Compléments	579	1 854	2 433
Autres variations	0	0	0
Solde au 31 déc. 2012	1 331	3 102	4 433

Toute obligation actuelle résultant d'opérations commerciales antérieures ou d'événements passés se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de manière fiable, conduit à la comptabilisation d'une provision.

Les provisions sont enregistrées si elles résultent d'une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers.

Le poste « Autres » se rapporte essentiellement aux coûts liés à la consolidation de nos sites de production aux États-Unis.

26. Autres passifs courants

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Avances et acomptes sur commandes	16 810	12 180
Dettes fournisseurs tiers	30 529	34 482
Dettes fournisseurs entreprises liées	275	380
Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG	9 338	8 893
Fournisseurs et comptes rattachés	56 952	55 935
Emprunts et autres passif financiers	105 859	42 996
Impôts courants	3 777	19 108
Autres dettes	59 440	44 977
Total	226 028	163 015

Le poste « Dettes fournisseurs auprès des autres sociétés du groupe Sartorius AG » correspond aux dettes concernant les autres sociétés du groupe Sartorius.

27. Autres obligations financières | Engagements financiers donnés et engagements reçus

Outre les provisions, passifs et passifs éventuels, les autres obligations financières correspondent aux éléments suivants :

	31 déc. 2012 en milliers €	31 déc. 2011 en milliers €
Contrats de location		
- Part due à - de 1 an	3 815	4 622
- Part due comprise entre 2 et 5 ans	6 653	9 995
- Part due au-delà de 5 ans	696	10 237
Engagements de garanties	0	0
Autres engagements financiers	71	5 377

28. Instruments financiers | Risques financiers**A. Information générale**

Cette partie présente une vue d'ensemble de l'impact des instruments financiers sur les états financiers du groupe Sartorius Stedim Biotech et des informations complémentaires sur les postes du bilan intégrant des instruments financiers.

La juste valeur des actifs financiers dérivés est déterminée selon la méthode « mark-to-market » qui utilise des techniques d'évaluation mathématique. Les justes valeurs sont déterminées par référence aux données de marchés disponibles lors du calcul de la valeur de ces instruments financiers dérivés et reflètent les conditions de marchés à la clôture.

B. Types d'instruments financiers | Résultats nets | Échéance

Les tableaux suivants comparent les valeurs comptables et les justes valeurs de toutes les catégories d'instruments financiers et réconcilient ces derniers avec les montants inscrits au bilan. Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers sont assez proches des valeurs comptables en raison de leur échéance, principalement à court terme.

31 décembre 2011	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres			Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €	Instruments de couverture en milliers €	Prêts et créances en milliers €	Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €			
Actifs non courants								
Actifs financiers	-	-	-	-	536	536	2 228	2 764
Créances clients et autres actifs	-	-	-	576	-	576	-	576
Actifs courants								
Créances clients	-	-	-	92 482	-	92 482	-	92 482
Autres créances	-	-	-	4 175	-	4 175	6 855	11 030
Trésorerie et équivalents	-	-	-	46 825	-	46 825	-	46 825
Total						144 594	9 083	153 677

31 décembre 2012	Actifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Actifs financiers à la juste valeur : impact reconnu directement dans les capitaux propres			Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €	Instruments de couverture en milliers €	Prêts et créances en milliers €	Actifs financiers : détenus jusqu'à l'échéance en milliers €			
Actifs non courants								
Actifs financiers	-	-	-	-	643	643	593	1 236
Créances clients et autres actifs	-	-	776	280	-	1 056	-	1 056
Instruments financiers dérivés	-	-	776	-	-	776	-	776
Autres actifs	-	-	-	280	-	280	-	280
Actifs courants								
Créances clients	-	-	-	92 202	-	92 202	-	92 202
Autres créances	-	318	855	7 099	-	8 272	5 979	14 251
Instruments financiers dérivés	-	318	855	-	-	1 173	-	1 173
Autres actifs	-	-	-	7 099	-	7 099	5 979	13 078
Trésorerie et équivalents	-	-	-	27 807	-	27 807	-	27 807
Total						129 980	6 572	136 552

Le risque maximum de crédit concernant les actifs financiers correspond à leur valeur nette comptable au bilan.

Les engagements donnés sont fournis dans la note 27.

31 décembre 2011	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers au coût amorti en milliers €	Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Instruments de couverture en milliers €		Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €				
Passifs non courants								
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	-	-	-	-	103 945	103 945	-	103 945
Autres passifs	1 589	-	-	-	-	1 589	-	1 589
Passifs courants								
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	-	-	-	-	42 996	42 996	-	42 996
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	43 755	43 755	12 180	55 935
Autres passifs	3 732	-	-	-	32 311	36 043	8 748	44 791
Total						228 327	20 928	249 255

31 décembre 2012	Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers à la juste valeur : impact en compte de résultat		Passifs financiers au coût amorti en milliers €	Sous-Total en milliers €	Hors application IFRS 7 IAS 39 en milliers €	Total en milliers €
	Instruments de couverture en milliers €		Évalués à la juste valeur sur option en milliers €	Détenus à des fins de transaction en milliers €				
Passifs non courants								
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	-	-	-	-	35 636	35 636	-	35 636
Autres passifs	2 460	-	-	-	34 230	36 690	-	36 690
Instruments financiers dérivés	2 460	-	-	-	-	2 460	-	2 460
Autres passifs	-	-	-	-	34 230	34 230	-	34 230
Passifs courants								
Emprunts et autres passifs financiers non-courants	-	-	-	-	105 859	105 859	-	105 859
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	40 142	40 142	16 810	56 952
Autres passifs	1 126	-	-	-	49 277	50 403	9 037	59 440
Total						268 730	25 847	294 577

Les gains et pertes sur les différentes catégories d'instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

Résultats relatifs aux créances et dettes

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Produits financiers	0	0
Dépréciations	- 1 404	- 1 895
Reprises de provisions devenues obsolètes	724	1 136
Pertes et gains de change	- 786	- 2 264
Total	- 1 466	- 3 024

L'ensemble des actifs de trésorerie et des équivalents de trésorerie a une échéance inférieure à un an.

Le tableau ci-dessous présente l'échéance des passifs financiers :

	Valeur comptable au 31 déc. 2011 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2011 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	146 940	155 146	45 922	95 474	13 750
Fournisseurs et comptes rattachés	43 755	43 755	43 755	0	0
Autres passifs	37 632	37 632	36 043	1 589	0
Passifs financiers	228 327	236 533	125 720	97 063	13 750

	Valeur comptable au 31 déc. 2012 en milliers €	Cash Flow au 31 déc. 2012 en milliers €	< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €
Emprunts et autres passifs financiers (non-courants et courants)	141 495	155 927	130 227	25 087	613
Fournisseurs et comptes rattachés	56 952	56 952	56 952	0	0
Autres passifs	87 093	98 423	50 403	19 027	28 993
Passifs financiers	285 540	311 302	237 582	44 114	29 606

Les emprunts et autres passifs financiers courants incluent des passifs résultant de la vente de créances clients opérée dans le cadre d'un programme de factoring qui a été mis en place en 2009 et les passifs relatifs aux contrats de location.

Les autres passifs comprennent le passif lié à l'acquisition de l'activité de milieu de cultures cellulaires de la société LONZA.

C. Gestion du capital

Au sein du groupe Sartorius Stedim Biotech, le capital est géré avec l'objectif de maximiser les résultats des actionnaires tout en optimisant le ratio capitaux propres | dettes. De plus, nous nous assurons que toutes les sociétés du groupe respectent le principe de continuité d'exploitation.

Cette gestion du capital couvre les dettes financières détaillées dans les notes ci-après ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les capitaux propres décrits en notes 20 à 21.

D. Objectifs de la gestion des risques financiers

Le département trésorerie du groupe Sartorius Stedim Biotech est centralisé au niveau de la société Sartorius Corporate Administration GmbH, filiale de Sartorius AG. Ce département fournit des services à toutes les sociétés du groupe Sartorius, y compris le groupe Sartorius Stedim Biotech, et coordonne l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Le département Trésorerie surveille et contrôle en outre les risques financiers au moyen d'un processus de reporting qui consiste à analyser les risques en fonction de leur gravité et de leur ampleur. Ces risques concernent essentiellement les devises, les taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Le groupe Sartorius Stedim Biotech s'efforce de réduire l'impact du risque de change en utilisant des instruments financiers dérivés. Les opérations de couverture et leur contrôle sont exécutés par des personnes différentes. Par ailleurs, le département Audit interne du groupe surveille régulièrement l'utilisation de ces instruments financiers. Les instruments financiers dérivés négociés sont traités principalement à des fins de couverture.

Après avoir réalisé une analyse approfondie de la situation actuelle et à venir des taux d'intérêt, le groupe a jugé nécessaire de recourir à des opérations de couverture sur les taux d'intérêt. Dans ce contexte, plusieurs contrats de couvertures de taux d'intérêt ont été conclus au cours de l'exercice 2010. Nous neutralisons les risques de liquidité en maintenant des lignes de crédit suffisantes ainsi qu'en planifiant nos financements à court, moyen et long terme.

E. Gestion des risques de taux de change

Le groupe est exposé au risque de change dans la mesure où un tiers de son chiffre d'affaires est généré en dollars américains ou dans des monnaies liées au cours du dollar et, dans une moindre mesure, dans d'autres monnaies étrangères. Par conséquent, nous utilisons également des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque résultant de la conversion des monnaies constituant notre chiffre d'affaires.

En règle générale, nous utilisons des contrats à terme afin de couvrir le cours des ventes futures. De plus, nous avons recours à des contrats de stratégie optionnelle de change à prix d'exercice fixe pour optimiser nos couvertures de change. Ces contrats nous donnent le droit de figer un cours de change des ventes futures avec un taux plafond et un taux plancher.

Notre horizon de couverture est d'environ un an et demi. La politique de couverture est révisée à intervalle régulier afin de l'adapter au mieux aux fluctuations de cours.

A la date de clôture du bilan, nous avons souscrit des contrats à terme pour un montant de 58 millions de dollars afin de couvrir le risque de fluctuation des taux de change EUR | USD. Ce montant couvre environ les deux tiers de l'exposition nette attendue pour le dollar sur une période d'un an et demi.

De plus, nous avons souscrit des instruments de couverture en yens pour un montant de 800 millions de yens.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à leur juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à leur juste valeur. Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés directement en résultat à la date de clôture. Si les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture, au sens d'IAS 39 (couverture de flux de trésorerie), ils sont comptabilisés directement en capitaux propres. Les montants directement comptabilisés en capitaux propres sont reconnus dans le compte de résultat lorsque les transactions couvertes concernées affectent le résultat.

En 2012, un impact positif de 1 656 milliers d'euros (contre un impact négatif de 2 124 milliers d'euros en 2011) a été reconnu directement dans les capitaux propres (réserves sur opérations de couverture) pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace de la couverture effective - à savoir un impact positif de 293 milliers d'euros (contre un impact négatif de 1 608 milliers d'euros en 2011) - a été reconnu dans le résultat financier. Un montant (à savoir un impact négatif de 1 459 milliers d'euros) a été transféré au compte de résultat au cours de la période (impact négatif de 78 milliers d'euros dans le compte de résultat en 2011).

Si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait baissé de 5 %, la situation nette aurait augmenté de 2,5 millions d'euros (4,7 millions d'euros en 2011) et le résultat aurait augmenté de 0,6 million d'euros.

À l'inverse, si le taux de change du dollar américain contre l'euro avait augmenté de 5 %, l'impact sur le résultat financier aurait été une perte de 0,5 million d'euros et l'impact sur le résultat global aurait été une perte de 3,3 millions d'euros (perte de 3,6 millions d'euros en 2011).

Le tableau suivant présente tous les contrats de couverture du risque de change en vigueur au 31 décembre 2012 :

Type de contrat	Monnaie étrangère	Volume	Échéance	Taux à terme pour 1 €	Valeur de marché en milliers €
Contrat à terme	USD	5 500 000	T1 2013	1,3776	- 171
	USD	13 000 000	T2 2013	1,3232	- 13
	USD	9 000 000	T3 2013	1,3040	102
	USD	10 500 000	T4 2013	1,3058	118
	USD	8 000 000	T1 2014	1,2224	512
	USD	46 000 000			548
Contrat à terme	JPY	150 000 000	T1 2013	103,6500	127
	JPY	150 000 000	T2 2013	101,4700	158
	JPY	100 000 000	T3 2013	94,7500	174
	JPY	250 000 000	T4 2013	98,8000	356
	JPY	150 000 000	T1 2014	94,4200	268
	JPY	800 000 000			1 083
Contrat de change à prix d'exercice fixe	USD	12 000 000	T4 2013	1,2500	318
	USD	12 000 000			318

F. Gestion des risques de taux d'intérêts

Le financement du groupe Sartorius Stedim Biotech est traditionnellement assuré par l'intermédiaire de la filiale allemande Sartorius Stedim Biotech GmbH et de la société mère française Stedim Biotech S.A. Ces deux sociétés financent l'ensemble des sociétés du groupe à l'aide de prêts intra-groupes.

Le groupe est de ce fait exposé à des risques de taux d'intérêt, étant donné que ces prêts sont principalement souscrits à des taux d'intérêt variables. Pour contrôler les risques de taux d'intérêt, nous maintenons un juste équilibre entre les prêts à taux fixe et

les prêts à taux variable. Nous revoyons régulièrement les couvertures en matière de taux d'intérêt afin de couvrir ou non ce risque. Au cours de l'exercice 2010, nous avons souscrit des contrats relatifs à des opérations de couverture de risque de taux d'intérêts, présentés dans le tableau ci-dessous.

Les swaps de taux mis en place nous permettent de figer le taux d'intérêt payé sur une partie de notre dette et sur une période donnée.

Le tableau suivant présente la liste des contrats de couverture du risque de taux au 31 décembre 2012 :

No	Instrument sous-jacent	Volume de couverture au 31 déc. 2012, en milliers €	Volume de couverture au 31 déc. 2011, en milliers €	Date de valeur du contrat	Échéance contrat	Taux d'intérêt couvert	Valeur de marché au 31 déc. 2012, en milliers €
1	Swap de taux	30 000	30 000	déc. 2010	sept. 2013	1,52 %	- 306
2	Swap de taux	30 000	30 000	déc. 2010	sept. 2013	1,86 %	- 444
3	Swap de taux	20 000	20 000	déc. 2010	sept. 2013	1,91 %	- 270
	Sous-total	80 000	80 000				- 1 020
4	Forward Swaps	30 000	30 000	sept. 2013	sept. 2015	2,37 %	- 1 109
5	Forward Swaps	30 000	30 000	sept. 2013	sept. 2015	2,77 %	- 1 351
	Sous-total	60 000	60 000				- 2 460
Total							- 3 480

31 décembre 2012 (en milliers €)	Passifs financiers		Instruments de couverture		Exposition nette après couverture	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
<1 an	22 416	78 000	0	70 000	22 416	8 000
1 - 3 ans	9 638	0	0	60 000	9 638	- 60 000
3 - 5 ans	15 904	0	0	0	15 904	0

G. Gestion du risque de liquidité

Le groupe contrôle le risque de liquidité en maintenant avec ses banques des lignes de crédit et d'autres facilités, en suivant en permanence les flux de trésorerie prévus et réels, ainsi qu'en gérant les profils de maturité des actifs et passifs financiers.

Le tableau ci-dessous présente les lignes de crédit disponibles à la date de clôture du bilan :

	Lignes de crédit au 31 déc. 2011	Lignes de crédit disponibles			Taux d'intérêt	Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2011	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2011
		< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €			
Ligne de crédit syndiqué	181 000	13 000	168 000	0	variable	91 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	46 891	21 891	0	25 000	variable et fixe	33 825	13 066
Total	227 891	34 891	168 000	25 000		124 825	103 066

	Lignes de crédit au 31 déc. 2012	Lignes de crédit disponibles			Taux d'intérêt	Lignes de crédit utilisées au 31 déc. 2012	Lignes de crédit non utilisées au 31 déc. 2012
		< 1 an en milliers €	1 - 5 ans en milliers €	> 5 ans en milliers €			
Ligne de crédit syndiqué	168 000	168 000	0	0	variable	78 000	90 000
Ligne de crédit bilatérale	47 919	22 919	0	25 000	variable et fixe	35 818	12 101
Total	215 919	190 919	0	25 000		113 818	102 101

Si le taux d'intérêt du marché avait été supérieur d'un point, les charges financières enregistrées dans le compte de résultat auraient été supérieures de 0,4 million d'euros et un montant de 2,2 millions d'euros aurait dû être constaté directement dans les capitaux propres sur la ligne transaction de couverture.

Comme le taux d'intérêt applicable (taux EURIBOR 6 mois) était de 0,3% à la date d'arrêté, nous avons considéré une baisse de 0,3% pour les analyses de sensibilité. L'impact sur le résultat financier aurait été de 0,1 million d'euros et de -1 million d'euros sur les capitaux propres.

Comme expliqué à la note 24, le groupe a mis en place en septembre 2008 une ligne de financement d'un montant de 168 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers, dits « Covenants ». Dans ce contexte, la couverture de la dette (ratio de la dette nette rapportée à l'EBITDA (voir glossaire)) ne doit pas dépasser 3,0 et la couverture des intérêts (ratio de l'EBITDA (voir glossaire) par rapport aux intérêts payés) ne doit pas être inférieure à 5,0 pour les exercices 2008 à 2010, 6,0 pour les exercices suivants. Au 31 décembre 2012, le groupe Sartorius Stedim Biotech atteignait les ratios suivants :

Dette nette en milliers €	EBITDA de référence en milliers €	Ratio dette nette EBITDA	Intérêts payables en milliers €	Ratio EBITDA Intérêts payables
113 688	118 641	1,0	4 251	27,91

L'EBITDA retraité (voir glossaire) correspond à l'EBITDA (voir glossaire) corrigé des éléments liés aux coûts de réorganisation. La dette nette correspond au total des emprunts bancaires diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

29. Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans de stock-options consentis au personnel.

	31 déc. 2012, nombre d'options	31 déc. 2011, nombre d'options
En circulation en début de période	40 000	52 500
Attribuées durant la période	0	0
Annulées durant la période	0	0
Exercées durant la période	- 15 358	- 12 500
Expirées durant la période	0	0
En circulation en fin de période	24 642	40 000
Pouvant être exercées en fin de période	24 642	40 000

La situation des différents plans de stock-options au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 est résumée ci-après.

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre initial d'options à souscrire	Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants	Nombre de cadres dirigeants concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Souscription au prix en €	Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2011	Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2011	Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2011	Total du nombre de bénéficiaires d'options valables
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	0	0	0	0
23 juin 2000	14 nov. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,9	0	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	5 000	20 000	0	2
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	0	0	15	18,87	5 000	5 000	0	1
10 juin 2005	10 nov. 2006	35 000	0	0	2	29,51	2 500	15 000	0	2
Total		684 560	0		51		12 500	40 000	0	5
								40 000		

Date de l'Assemblée générale autorisant le plan	Date d'attribution par le Conseil d'administration	Nombre initial d'options à souscrire	Nombre d'actions à souscrire par les cadres dirigeants	Nombre de cadres dirigeants concernés	Nombre de bénéficiaires initiaux	Souscription au prix en €	Nombre d'actions souscrites sur l'exercice 2012	Nombre d'options consenties et pouvant être exercées au 31 déc. 2012	Nombre d'options soumises à des objectifs au 31 déc. 2012	Total du nombre de bénéficiaires d'options valables
23 juin 2000	02 août 2000	139 105	0	0	5	8,59	0	0	0	0
23 juin 2000	28 sept. 2001	142 855	0	0	7	11,94	0	0	0	0
23 juin 2000	14 nov. 2002	12 100	0	0	1	6,78	0	0	0	0
23 juin 2000	10 sept. 2003	22 000	0	0	1	7,90	0	0	0	0
23 juin 2000	11 fév. 2004	66 000	0	0	1	6,42	0	0	0	0
23 juin 2000	23 juil. 2004	140 000	0	0	19	9,23	3 358	16 642	0	2
10 juin 2005	15 sept. 2005	127 500	0	0	15	18,87	0	5 000	0	1
10 juin 2005	10 nov. 2006	35 000	0	0	2	29,51	12 000	3 000	0	1
Total		684 560	0		51		15 358	24 642	0	4
								24 642		

La charge de l'exercice 2012 est nulle. Il n'y a eu aucun nouveau plan d'option en 2012.

Des options d'achat et de souscription d'actions sont attribuées à certains employés et dirigeants par le groupe et dénouées en actions Sartorius Stedim Biotech. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options est évaluée, par référence à la juste valeur desdites options, à la date de leur attribution. Pour procéder à cette évaluation, le groupe utilise un modèle mathématique de type binomial.

La juste valeur totale de chaque plan ainsi déterminée est reconnue en charge étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question. Cette dépense est constatée en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées.

Lors de l'exercice des options, le montant en trésorerie perçu par le groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie du capital social et des réserves.

Sartorius AG, actionnaire majoritaire de Sartorius Stedim Biotech, prévoit des éléments de rémunération basés sur l'évolution du cours de l'action (« phantom stock units »). La juste valeur de ces éléments est évaluée comme suit.

Éléments avec un impact sur la rémunération à long terme	Nombre d'unités de « phantom stock »	Prix de souscription en €	Juste valeur attribuée au 1er janvier en milliers €	Juste valeur à la clôture au 31 décembre 2012 en milliers €	Montants versés en milliers €	Exerçable
Unités de « phantom stock » pour 2009	20 905	8,16	171	0	427	Oui
Unités de « phantom stock » pour 2010	13 469	15,78	213	516	0	non
Unités de « phantom stock » pour 2011	8 358	26,62	223	523	0	non
Unités de « phantom stock » pour 2012	7 115	33,12	235	449	0	non
Total	49 847		842	1 488	427	

Notes sur le compte de résultat

30. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté après le transfert du risque à l'acheteur. Il existe une exception : les produits liés aux contrats à long terme, qui sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le stade d'avancement correspond à l'exécution partielle de la commande réalisée par le groupe à la date de clôture. Le taux d'avancement correspond au ratio charges engagées à la date de clôture | total charges budgétisées. Les pertes sur contrat prévues sont prises en compte au moyen de provisions. Les produits fixés par contrat sont définis comme produits de contrat (pour plus d'informations, voir la note 19).

Le chiffre d'affaires par zone géographique peut être ventilé comme suit :

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
France	40 115	42 763
Allemagne	70 603	62 096
Autres pays	433 246	372 441
Total	543 964	477 300

Le chiffre d'affaires réalisé avec les autres filiales du groupe Sartorius s'élève à 11 260 millions d'euros en 2012 (contre 8 480 millions d'euros en 2011).

31. Coût des ventes

Ce poste intègre les prix de revient des produits vendus et les coûts d'acquisition des marchandises vendues.

Outre les charges pouvant être réparties directement (matières premières et approvisionnements, charges directes de personnel et coûts d'énergie), le coût des ventes intègre également des frais généraux, qui peuvent être imputés au secteur de fabrication, ainsi que les dépréciations et amortissements correspondants.

32. Frais commerciaux et de distribution

Ces frais concernent, en particulier, ceux liés aux activités commerciales et de marketing, de distribution, de publicité et d'étude de marché.

33. Frais de recherche et développement

Ce poste intègre les frais de recherche et développement de produits et de procédés. Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, sous réserve qu'ils remplissent les critères de reconnaissance conformément à la norme IAS 38. L'amortissement de frais de développement est également enregistré dans cette rubrique du compte de résultat.

34. Frais généraux

Ce poste intègre essentiellement les charges de personnel et tous les autres frais administratifs.

35. Autres produits et charges opérationnels

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Gains de change	10 201	6 769
Produits liés aux reprises de provisions pour dépréciation clients	724	1 134
Reprise sur provisions consommées	575	2 160
Subventions	2 070	1 628
Autres produits	1 960	1 418
Autres produits	15 530	13 109
Pertes de change	- 10 987	- 4 684
Coûts de réorganisation	- 5 896	- 9 034
Charges liées aux dotations de provisions pour dépréciation clients	- 1 404	- 1 896
Autres charges	- 2 703	- 2 012
Autres charges	- 20 990	- 17 626
Total	- 5 460	- 4 517

Les éléments non récurrents compris dans les produits et charges opérationnels se sont élevés à - 5,9 millions d'euros (- 4,7 millions d'euros en 2011) et correspondent en grande partie aux coûts liés à la délocalisation de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux. Après prise en compte de tous les éléments non-récurrents, l'EBITA (voir glossaire) de la division du groupe a progressé de 78,9 millions d'euros à 95,2 millions d'euros, soit une marge d'EBITA (voir glossaire) correspondante en augmentation de 16,5 % à 17,5 %.

36. Résultat financier

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Produits financiers	1 028	978
- dont montants des autres sociétés du groupe	[844]	[600]
Produits sur instruments financiers dérivés	1 901	0
Autres charges financières ¹⁾	- 4 250	- 4 507
- dont montants des autres sociétés du groupe	[- 100]	[- 71]
Charges sur instruments financiers dérivés	- 450	- 1 913
Charges d'intérêts sur retraites	- 1 155	- 899
Autres charges financières	- 816	- 147
Total	- 3 742	- 6 488

¹⁾ Les charges financières correspondent principalement aux intérêts sur emprunts et lignes de crédit

37. Charge d'impôts

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Impôts courants	- 19 999	- 23 113
Impôts différés	- 3 982	3 591
Total	- 23 981	- 19 522

Par principe, les impôts en France sont calculés au taux de 33,33 % sur le bénéfice imposable évalué de l'exercice. En Allemagne, un taux de 30 % a été appliqué au résultat imposable pour 2011 et 2012. Le résultat généré hors de France et d'Allemagne est imposé aux taux en vigueur dans les pays concernés.

Compte tenu des taux d'imposition moyens en France et en Allemagne ainsi que de l'effet d'autres législations fiscales, le taux d'imposition prévu pour le groupe Sartorius Stedim Biotech est d'environ 30 %. Le tableau suivant présente la différence entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt constatée pour l'exercice concerné.

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Charge d'impôt estimée (30 % en 2011 et 2012)	24 560	18 814
Différence avec le taux d'imposition moyen du groupe	1 419	- 352
Différences permanentes	- 1 236	439
Pertes et différences temporaires non considérées comme des actifs	0	484
Produit non imposable et autres exonérations	- 1 334	- 262
Autres	572	399
Total	23 981	19 522
Taux d'imposition effectif	29,3 %	31,1 %

38. Résultat par action

Le résultat net dilué par action est calculé en tenant compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation sur la période, tels que des options de souscriptions d'actions (soit un montant de 24 642 actions auxquelles peuvent souscrire certains salariés).

Le résultat net dilué par action au 31 décembre 2012 a été calculé sur la base des éléments de l'exercice 2012 incluant le nombre d'actions existantes et éventuelles futures (y compris optionnelles). Les actions auto-détenues ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

	2012	2011
Résultat net après impôts (en milliers €)	57 886	43 190
Résultat net part du groupe après impôts (en milliers €)	56 756	43 053
Résultat par action (€)	3,70	2,81
Résultat net dilué par action (€)	3,70	2,80
Nombre de titres (statutaire)	17 041 306	17 025 948
Titres auto-détenus (plan de rachat des titres) : montant moyen	- 1 698 710	- 1 698 710
Autres dilutions (Stock-options exercées)	- 9 509	- 3 370
Nombre d'actions utilisé pour calcul du résultat par action	15 333 087	15 323 868
Options futures	24 642	40 000
Options éventuelles	0	0
Nombre d'actions total utilisé pour calcul du résultat dilué par action	15 357 729	15 363 868

En application de la norme IAS 33 « Résultat par action », le résultat par action est calculé en divisant le résultat net | part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

39. Autres informations

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Faits marquants après la date de clôture

Pas de faits marquants depuis le 31 décembre 2012.

Ventilation par nature du résultat opérationnel

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Chiffre d'affaires	543 964	477 300
Achats consommés	- 126 379	- 127 066
Autres coûts liés aux achats	- 11 488	- 11 334
Frais de personnel	- 165 698	- 146 731
Amortissement et dépréciation	- 25 868	- 24 484
Autres charges opérationnelles	- 127 331	- 96 530
Sous-total	- 456 764	- 406 145
Résultat opérationnel	87 201	71 155
Résultat financier	- 3 742	- 6 488
Impôt et autres taxes	- 25 573	- 21 477
Participations ne donnant pas le contrôle	- 1 130	- 137
Résultat net - part du groupe	56 756	43 053

Matières premières et approvisionnements

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Achats consommés	126 379	127 066
Autres coûts liés aux achats	11 488	11 334
Total	137 867	138 400

Frais de personnel

Ce poste peut être ventilé comme suit :

	2012 12 mois en milliers €	2011 12 mois en milliers €
Salaires	134 662	119 871
Charges sociales	28 543	25 083
Charges de retraite et charges relatives aux indemnités de départ à la retraite	2 493	1 777
Total	165 698	146 731

Effectifs

L'effectif moyen employé durant l'exercice s'élève à 2 994 personnes en 2012 (2 741 personnes en 2011).

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 3 « Méthodes comptables / Hypothèses et estimations » de l'annexe aux états financiers consolidés mentionne les jugements et les estimations

significatifs retenus par la Direction, en particulier ceux relatifs à l'activation des frais de recherche et développement, aux tests de perte de valeur portant sur les écarts d'acquisition et sur les actifs à durée de vie indéfinie.

Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation du goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs long-terme, selon les modalités de la note 13 de l'annexe aux états financiers consolidés « Goodwill et autres immobilisations incorporelles ».

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces jugements et estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par votre société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers consolidés donnent une information appropriée sur les hypothèses et options retenues par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Marseille, le 27 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT

Anis Nassif

Deloitte & Associés

Christophe Perrau

Comptes annuels Sartorius Stedim Biotech S.A.
et notes annexes

05

Comptes annuels

Bilan actif (en milliers d'euros)

	Valeurs brutes au 31 déc. 2012	Amortissements et provisions au 31 déc. 2012	Valeurs nettes au 31 déc. 2012	Valeurs nettes au 31 déc. 2011
Immobilisations incorporelles	2 972	- 2 509	463	411
Immobilisations corporelles	30 048	- 18 503	11 545	10 547
Immobilisations financières	146 302	0	146 302	146 301
Total actif immobilisé	179 322	- 21 012	158 310	157 259
Stocks et en-cours	9 457	- 1 151	8 306	8 278
Créances				
Créances clients tiers	12 572	- 281	12 291	10 359
Autres créances	40 850	- 91	40 759	8 844
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	158	0	158	95
Total actif circulant	63 037	- 1 523	61 514	27 576
Charges constatées d'avance	57	0	57	101
Écart de conversion actif	2 162	0	2 162	3 607
Total de l'actif	244 578	- 22 535	222 043	188 543

Bilan passif (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2012	Au 31 déc. 2011
Capital	10 395	10 386
Primes d'émission et de fusion	59 876	59 500
Réserves	1 629	1 628
Report à nouveau solde débiteur	19 647	11 112
Résultat de l'exercice	26 198	23 860
Provisions réglementées	4 088	3 679
Total capitaux propres	121 833	110 165
Provisions pour risques et charges	2 789	4 110
Total provisions pour risques et charges	2 789	4 110
Emprunts et dettes assimilés	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7 455	9 752
Dettes fiscales et sociales	5 538	4 938
Dettes sur immobilisations	220	382
Autres dettes	84 185	59 186
Total dettes	97 398	74 258
Écart de conversion actif	23	10
Total du passif	222 043	188 543

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2012	Au 31 déc. 2011
Chiffre d'affaires	81 942	71 855
Production stockée	- 17	352
Production immobilisée	0	0
Reprise sur amortissements et provisions	1 322	4 518
Autres produits d'exploitation et transfert de charges	428	312
Achats consommés	- 41 930	- 36 885
Services extérieurs	- 10 654	- 10 775
Impôts et taxes	- 1 870	- 1 738
Charges de personnel	- 22 140	- 18 417
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 3 041	- 5 038
Autres charges	- 465	- 907
Résultat opérationnel	3 575	3 277
Résultat financier	22 443	20 347
Résultat courant	26 018	23 624
Résultat exceptionnel	- 498	- 833
Participation des salariés	0	0
Impôts sur le résultat	678	1 069
Résultat net	26 198	23 860

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présupposant la continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

Sartorius Stedim Biotech S.A. est une société cotée sur Euronext Paris compartiment A (code ISIN FR 0000053266). Elle établit par ailleurs des comptes consolidés en conformité avec les normes internationales d'informations financières (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012.

1.1. Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations incorporelles et corporelles, la société applique le règlement CRC n° 2002-10, recodifié par l'article 2-4 du règlement CRC n° 2004-06 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs selon la méthode « Approche par composants ».

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Sont évalués sous cette rubrique : les frais d'établissement, les brevets et les logiciels.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Frais d'établissement : de un à cinq ans
- Logiciels : de un à trois ans
- Brevets : vingt ans.

Dans le cadre de l'implémentation de logiciels intégrés, les coûts de main d'œuvre directement concernés sont incorporés au montant immobilisé à leur coût de revient en fonction du temps passé.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés. Ils sont maintenus en charge dans les comptes annuels et s'élèvent à 5 037 milliers d'euros.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comprenant les frais d'installation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale et économique d'utilisation des biens sur le mode linéaire.

Toutes ces immobilisations sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- Constructions : de vingt à quarante ans
- Agencement, aménagement, installations : de dix à quinze ans
- Matériel et outillage industriel : de quatre à dix ans
- Matériel de bureau et informatique : de trois à cinq ans
- Matériel de transport : de quatre à cinq ans.

La méthode d'évaluation des immobilisations corporelles est celle du coût d'acquisition, diminué des amortissements et des pertes de valeur constatées, dans le cadre récurrent.

Les immobilisations mises à disposition chez les tiers font l'objet d'une dépréciation annuelle en fonction de la durée de vie estimée.

1.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participations correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et aux titres autodétenus dans le cadre du programme de rachat d'actions ; ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, plus les éventuels frais d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment, soit du cours de Bourse, soit de l'actif réel de ces filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

Les participations détenues dans les filiales sont soumises à un test de dépréciation.

1.2. Stocks et en-cours

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués selon la méthode FIFO.

Les frais de stockage ou d'acquisition ne sont pas pris en compte.

Les en-cours et les produits finis sont valorisés au coût de production selon la méthode du coût complet industriel.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives d'utilisation ou de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est jugé incertain font l'objet d'une dépréciation.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût historique.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

En revanche, aucune plus-value latente n'est enregistrée dans les comptes.

1.5. Écarts de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de change du 31 décembre. L'écart constaté par rapport au cours historique est porté en compte « Écarts de conversion ».

Les pertes latentes résultant de cette conversion font l'objet d'une provision pour perte de change lorsque le cours de la créance ou la dette n'a pas été couvert par des opérations à terme (voir § 6.1).

2. Immobilisations (en milliers d'euros)

2.1. Immobilisations incorporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2011	Augmentation en 2012	Diminution en 2012	Au 31 déc. 2012
Frais d'établissement	4	0	0	4
Brevets	325	0	0	325
Logiciels, licences	2 354	44		2 398
Fonds commercial	2	0	0	2
Immobilisations incorporelles en cours	182	61	0	243
Total	2 867	105	0	2 972
Amortissement et dépréciation	2 456	53	0	2 509
Montant net	411	52	0	463

2.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations brutes	Au 31 déc. 2011	Augmentation en 2012	Diminution en 2012	Au 31 déc. 2012
Terrains	396	0	0	396
Constructions	13 619	55	0	13 674
Installations techniques, matériels et outillages industriel	8 351	601	- 689	8 263
Autres immobilisations corporelles	5 803	532	- 1 225	5 110
Immobilisations corporelles en cours & avances s immob.	1 208	1 397	0	2 605
Total	29 377	2 585	- 1 914	30 048

Amortissement et dépréciation	Au 31 déc. 2011	Dotations	Reprises	Au 31 déc. 2012
Constructions	7 294	495	0	7 789
Installations techniques, matériels et outillages	6 754	548	- 582	6 720
Autres immobilisations	4 782	385	- 1 173	3 994
Total	18 830	1 428	- 1 755	18 503
Montant net des immobilisations corporelles	10 547			11 545

La variation des immobilisations corporelles (+ 2 585 milliers d'euros) correspond principalement à des investissements relatifs à du matériel industriel (601 milliers d'euros) et à des immobilisations en cours (1 397 milliers d'euros). La variation intègre également la diminution des immobilisations, suite à des cessions d'immobilisations pour un montant de 1 724 milliers d'euros et à des mises au rebut pour un montant de 190 milliers d'euros.

2.3. Immobilisations financières

Immobilisations financières	Au 31 déc. 2011	Augmentation en 2012	Diminution en 2012	Au 31 déc. 2012
Participations	84 937	0	0	84 937
Dépréciation des participations	0	0	0	0
Dépôts et cautionnements	37	1	0	38
Titres autodétenus	61 327	0	0	61 327
Dépréciation des titres autodétenus	0	0	0	0
Total	146 301	1	0	146 302

Le poste « Participations » représente :

- 99,99 % du capital de Sartorius Stedim Bioprocess SARL, société tunisienne ;
- 100 % du capital de Sartorius Stedim Biotech GmbH, société de droit allemand, suite au rapprochement des groupes Sartorius et Stedim en juin 2007 ;

- 100 % du capital de Sartorius Stedim Aseptics S.A., société française acquise en 2004 ;

- Autres participations : 0,1 millier d'euros.

Le poste « Titres autodétenus » correspond à la mise en application du programme de rachat d'action suite à l'approbation des 7^{ème} et 8^{ème} résolutions par l'Assemblée générale du 19 avril 2010. À la clôture 2011 et à la clôture 2012, le nombre de titres autodétenus s'élève à 1 698 710, rachetés à un prix moyen de 36,10 € pour un montant total de 61 327 190 €.

3. Détail des stocks et créances (en milliers d'euros)

3.1. État des stocks à la clôture d'exercice

Éléments de stocks	Au 31 déc. 2011	Mouvements	Au 31 déc. 2012
Matières premières	4 894	165	5 059
Autres consommables	149	14	163
En-cours et produits finis	3 635	- 16	3 619
Marchandises	712	- 96	616
Valeur brute	9 390	67	9 457
Dépréciation des matières premières et consommables	- 477	304	- 173
Dépréciation des en-cours et produits finis	- 155	- 318	- 473
Dépréciation des marchandises	- 480	- 25	- 505
Dépréciation des stocks	- 1 112	- 39	- 1 151
Valeur nette	8 278	28	8 306

En 2012, le niveau des stocks est resté stable, tant en valeur brute qu'en valeur nette. Les actions entreprises auprès de nos fournisseurs fin 2011 et tout au long de 2012 nous ont permis de réduire la chaîne amont d'approvisionnement et ainsi de maintenir la valeur de nos stocks, malgré la hausse d'activité. La baisse de 304 milliers d'euros de la provision pour dépréciation des matières premières est essentiellement due à l'as-

sainissement des stocks de composants devenus non utilisables. La hausse de 318 milliers d'euros de la provision pour dépréciation de produits finis est due à des non conformités, détectées en interne, sur des composants d'une gamme de produits. Cette hausse de dépréciation a été compensée par ailleurs par des dédommagements obtenus des fournisseurs.

3.2. Échéance des créances à la clôture de l'exercice

Nature de la créance	Montant net	Part à - d'1 an	Part à + d'1 an
Dépôts et cautionnements	38	0	38
Actifs immobilisés	38	0	38
Avances et acomptes	132	132	0
Clients et comptes rattachés	12 292	12 292	0
Personnel et comptes rattachés	7	7	0
Organismes sociaux	2	2	0
Impôts et taxes	965	965	0
Groupe	39 026	39 026	0
Débiteurs divers	626	626	0
Actif circulant	53 050	53 050	0
Charges constatées d'avance	57	57	0
Total des créances	53 145	53 107	38

Le poste « Clients » comprend des créances vis-à-vis de sociétés du groupe (pour un montant de 12 233 milliers d'euros) et un montant de 12 milliers d'euros correspondant à des factures à établir.

Le poste « groupe » (39 026 milliers d'euros) comprend les créances de filiales et correspond notamment à des avances en trésorerie via des comptes courants effectuées auprès des sociétés Sartorius Stedim Biotech GmbH, Sartorius Stedim SUS SARL et Sartorius Stedim France.

Le poste « Impôts et taxes » (965 milliers d'euros) comprend principalement la créance nette d'impôt incluant le crédit d'impôt recherche et des créances relatives à la TVA.

4. Échéance des dettes à la clôture de l'exercice (en milliers d'euros)

Nature de la dette	Montant net	Part à - d'1 an	Part de 1 à 5 ans	Part à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine	0	0	0	0
Plus de 2 ans à l'origine	0	0	0	0
Concours bancaires courants & intérêts courus	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	7 455	7 455	0	0
- dont effets de commerce	0	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	5 538	5 538	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	220	220	0	0
Groupe et associés	83 996	83 996	0	0
Autres dettes	189	187	2	0
Total dettes	97 398	97 396	2	0

Les charges à payer incluses dans ces postes représentent 6 629 milliers d'euros et concernent les éléments :

Nature des éléments	Au 31 déc. 2012
Frais bancaires à payer	3
Fournisseurs, factures non parvenues	2 439
Congés payés, charges sociales incluses	1 751
Primes, charges sociales incluses et intéressement	1 876
Organismes sociaux à payer	225
Charges fiscales à payer	335
Participation	0
Total des charges à payer	6 629

5. Tableaux de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)

5.1. Capitaux propres

Au 31 décembre 2012, le capital social s'élève à 10 395 milliers d'euros, répartis en 17 041 306 actions de valeur nominale égale à 0,61 €. La variation des capitaux propres sur l'exercice 2012 s'explique par les éléments suivants :

- des levées de stock-options de 15 358 actions de valeur nominale 0,61 €, soit un montant de 9 milliers d'euros ;

- une prime d'émission liée à cette augmentation de capital, soit un montant de 376 milliers d'euros.

L'Assemblée générale du 17 avril 2012 a approuvé l'affectation du bénéfice de l'exercice de +23 860 milliers d'euros, comme suit :

- affectation en report
à nouveau : 8 532 milliers d'euros ;

- réserve légale : 1 millier d'euros.

Il a été distribué à titre de dividendes un montant de 15 327 milliers d'euros (soit un dividende net par action de 1,00 €, hors « Titres auto-détenus »).

	Affectation du résultat de 2011				Capitaux propres avant affectation du résultat 2012	
	Avant	Mouvements	Après	Augmentation	Diminution	
Nombre d'actions	17 025 948		17 025 948	15 358		17 041 306
Capital social	10 386		10 386	9		10 395
Prime d'émission ou d'apport	43 360		43 360	376		43 736
Prime de fusion	16 140		16 140			16 140
Réserve légale	1 038	1	1 039			1 039
Autres réserves	590		590			590
Report à nouveau	11 112	8 532	19 644	3		19 647
Distribution de dividendes	0	15 327	15 327		15 327	0
Résultat de l'exercice à affecter	23 860	-23 860	0			0
Résultat de l'exercice en cours			0	26 198		26 198
Provisions réglementées	3 679		3 679	409		4 088
Total	110 165	0	110 165	26 995	15 327	121 833

5.2. Stock-options

Dans le cadre d'une politique de motivation des cadres dirigeants du groupe, Sartorius Stedim Biotech S.A. a consenti des stock-options à certains de ses salariés.

Le nombre d'options de souscription d'actions acquises et non levées à ce jour est de 24 642.

Il n'y a plus d'options de souscription soumises à la réalisation d'objectifs futurs.

6. État des risques et provisions (en milliers d'euros)

6.1. Provisions

Nature des provisions	Provisions au 31 déc. 2011	Dotations 2012	Reprises 2012	Provisions au 31 déc. 2012
Provisions réglementées				
Sur amortissements dérogatoires	3 679	409	0	4 088
Sous-total – 1	3 679	409	0	4 088
Provisions pour risques et charges				
Sur risque de change	3 607	2 162	3 607	2 162
Sur charges	503	200	76	627
Sur impôts	0	0	0	0
Sous-total – 2	4 110	2 362	3 683	2 789
Total général	7 789	2 771	3 683	6 877

6.2. Exposition au risque de marché

Risque sur les flux d'exploitation

Au 31 décembre 2012, le montant total net libellé en devises des postes créances et dettes s'élève à :

- 658 milliers de dollars (position débitrice);
- 1 165 milliers de dollars (position créditrice);
- 1 076 006 milliers de yens (position créditrice);
- 817 milliers de livres sterling (position débitrice).

Les créances clients non couvertes font l'objet d'une réévaluation au cours de clôture.

Les pertes latentes sont provisionnées systématiquement. Les gains latents, quant à eux, ne sont pas constatés.

Les écarts de conversion actifs et passifs se décomposent comme suit :

en milliers €	Solde au 31 déc. 2012	
	Actif	Passif
Diminution des créances dettes	2 162	
Fournisseurs	0	
Clients	9	
Comptes courants	2 153	
Diff. actifs couvert. change	0	
Fournisseurs	0	
Clients	0	
Clients groupe	0	
Augmentation des créances dettes		23
Fournisseurs		23
Clients		0
Comptes courants		0
Diff. passifs couvert. change		0
Fournisseurs		0
Clients		0
Clients groupe		0
Écarts de conversion	2 162	23

Sartorius Stedim Biotech GmbH a développé, au fil des années, une politique de développement et de gestion permettant d'accroître la maîtrise du risque de change.

Ainsi :

- la trésorerie du groupe est centralisée en Allemagne au sein de la société Sartorius Stedim Biotech GmbH,
- le risque financier net, après compensation, est géré par des opérations de couverture, le cas échéant,
- de ce fait, la gestion du risque dollar sur le résultat groupe est optimisée.

7. Situation fiscale et situation fiscale latente (en milliers d'euros)

L'entreprise a opté le 1^{er} janvier 2008 pour le régime d'intégration fiscale dans le cadre d'un groupe fiscal dont la société mère est la société Sartorius Stedim Biotech S.A. Les autres sociétés membres sont Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim France.

Les sociétés membres constatent l'impôt comme en l'absence d'intégration. C'est la société mère qui bénéficie des économies d'impôts liées au correctif et au déficit des autres sociétés membres.

Pour 2012, l'impact net au titre de l'intégration fiscale représente une charge de 722 milliers d'euros. Le montant de l'impôt que devra liquider en 2013 Sartorius Stedim Biotech SA, au titre de l'intégration fiscale pour l'exercice 2012, est de 3 212 milliers d'euros.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts payés d'avance relatifs à des charges comptabilisées dans l'exercice, mais déductibles fiscalement au cours d'exercices futurs ;
- des impôts payés d'avance relatifs à des profits latents non encore comptabilisés.

Ces impôts différés n'ont fait l'objet d'aucune écriture au bilan.

Ces différences temporaires des charges et produits imposables sont les suivantes :

Situation fiscale latente	au 31 déc.
Accroissements	
Contribution de solidarité 2012	131
Mouvements nets 2012 des écarts de change	23
Participation des salariés 2012	0
Dépréciation clients & stocks	63
Total des accroissements	217
Allègements	
Contribution de solidarité 2011	115
Mouvements nets 2011 des écarts de change	10
Participation des salariés 2011	0
Dépréciation clients & stocks	0
Total des allègements	125
Situation fiscale latente 2012	92
Accroissements	
Contribution de solidarité 2011	115
Mouvements nets 2011 des écarts de change	10
Participation des salariés 2011	0
Dépréciation clients & stocks	0
Total des accroissements	125
Allègements	
Contribution de solidarité 2010	104
Mouvements nets 2010 des écarts de change	4
Participation des salariés 2010	0
Dépréciation clients & stocks	519
Total des allègements	627
Situation fiscale latente 2011	- 502

8. Produits d'exploitation (en milliers d'euros)

8.1. Chiffre d'affaires par activité

Activité	2012	%	2011	%
Biopharma	81 942	100 %	71 855	100 %
Total	81 942	100 %	71 855	100 %

8.2. Chiffre d'affaires par zone géographique

Zone géographique	2012	%	2011	%
France	12 066	15 %	10 248	14 %
Exportation	69 876	85 %	61 607	86 %
dont Europe communautaire et autres pays	60 251	86,23 %	55 160	89,54 %
dont Continent nord-américain	9 625	13,77 %	6 447	10,46 %
Total	81 942	100 %	71 855	100 %

9. Produits et charges exceptionnels (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2012	Au 31 déc. 2011
Produits exceptionnels		
sur opérations de gestion	0	0
sur opérations en capital	112	19
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	16
Total produits exceptionnels	112	35
Charges exceptionnelles		
sur opérations de gestion	26	2
sur opérations en capital	160	22
Dotations aux amortissements et provisions	[1]	844
Total charges exceptionnelles	610	868
Résultat exceptionnel	- 498	- 833

[1] Les dotations aux amortissements correspondent principalement aux amortissements dérogatoires constatés sur les frais capitalisés liés à l'acquisition de Stedim par Sartorius en juin 2007. Fiscalement, lorsque les frais sont imputés sur les primes, ceux-ci sont déductibles extra-comptablement.

En 2007, un montant de 4 104 860 euros a été constaté dans le compte « immobilisations » et sera donc amorti sur cinq ans, prorata temporis.

10. Participation des salariés au résultat de l'exercice

Dans le cadre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise, la société applique un accord de participation.

Aucune participation ne sera versée au titre de l'exercice 2012.

11. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2012 s'élève à 24 015 heures.

12. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

	Au 31 déc. 2012			Au 31 déc. 2011		
	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
Résultat courant	26 018	- 38	25 980	23 624	- 33	23 591
Résultat exceptionnel	- 498	0	- 498	- 833	- 32	- 865
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt recherche	0	1 436	1 436	0	1 284	1 284
Éléments liés à l'intégration fiscale	0	- 720	- 720	0	- 150	- 150
Résultat comptable	25 520	678	26 198	22 791	1 069	23 860

13. Répartition de l'effectif

Effectif présent au 31 décembre	2012			2011		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Cadres	56	53	109	51	48	99
Collaborateurs	112	167	279	90	147	237
Total	168	220	388	141	195	336

14. Information relative aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des Conseils d'administration au titre des jetons de présence s'élèvent à 160 milliers d'euros. Ils sont relatifs à l'exercice 2011 et ont été versés en 2012.

Aucun montant n'a été versé aux membres de la direction générale par Sartorius Stedim Biotech au cours de l'exercice 2012.

15. Engagements financiers hors bilan (en milliers d'euros)

Nature de l'engagement	Nota	Au 31 déc. 2012	Au 31 déc. 2011
Engagements donnés			
Engagement pour départ à la retraite	[1]	1 756	1 271
Garanties données pour lignes de crédit bilatérales	[2] / [3]	14 500	14 500
Garanties données pour contrats de couverture de change	[2] / [3]	31 500	33 000
Contrats de location Et de leasing		362	225
Engagement reçus			
Capacité contractuelle d'emprunts auprès des établissements de crédit		3 000	4 458

[1] Les engagements pour départ à la retraite n'ont pas été portés en comptabilité. Cette évaluation tient compte de la pyramide des âges du personnel de la société, de l'ancienneté des salariés et du taux de rotation constaté.

Les engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme concernent des salariés en activité. Le régime mis en place pour couvrir ces avantages est un régime à prestations définies. Ce régime donne lieu à constitution de provisions et concerne essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Il est tenu compte de la probabilité de chaque salarié d'être présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite et ceci en fonction de la tranche d'âge dans laquelle il se situe. Sartorius Stedim Biotech S.A. considère un départ volontaire du salarié à la retraite à l'âge de 65 ans.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Année	Taux d'actualisation	Taux d'augmentation	Age moyen départ retraite
2011	4,50 %	2,75 %	65 ans
2012	2,80 %	2,75 %	65 ans

Les hypothèses de taux de rotation par tranche d'âge sont :

Tranche d'âge	Taux de rotation au 31 déc. 2012	Taux de rotation au 31 déc. 2011
	Cadres	Collaborateurs
de 20 à 29 ans	14,00 %	4,00 %
de 30 à 39 ans	12,00 %	3,00 %
de 40 à 49 ans	10,00 %	1,50 %
de 50 à 59 ans	1,00 %	1,00 %
de 60 à 65 ans	0,00 %	0,00 %

[2] La société Sartorius Stedim Biotech S.A. a contracté, au cours de l'exercice 2008, un crédit syndiqué sur cinq ans d'un montant de 220 millions d'euros, porté par sa filiale Sartorius Stedim Biotech GmbH. Cet accord impose au groupe Sartorius Stedim Biotech de respecter certains agrégats financiers dits « covenants ». Se référer à la note 28 | paragraphe G (p. 121) des comptes consolidés pour plus de détails.

[3] Les garanties données concernent la société Sartorius Stedim Biotech GmbH.

16. Éléments concernant les parties liées (en milliers d'euros)

Les entreprises liées sont principalement les sociétés détenues par Sartorius Stedim Biotech S.A., à savoir les sociétés Sartorius Stedim Bioprocess SARL, Sartorius Stedim Aseptics S.A. et Sartorius Stedim Biotech GmbH.

La société Sartorius Stedim Biotech S.A. est consolidée dans les comptes de Sartorius AG, Weender Landstrasse, 94- 108, 37075 Goettingen (Allemagne).

Programme de rachats d'actions :

L'Assemblée générale du 19 avril 2010 a autorisé la société Sartorius Stedim Biotech S.A. à mettre en place un programme de rachat de ses propres actions pour une période maximale de 18 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2011.

Vous trouverez ci-après le tableau des principaux montants relatifs aux entreprises liées :

Postes	Au 31 déc. 2012	Au 31 déc. 2011
Participations	84 937	84 937
Créances clients et comptes rattachés	12 233	9 994
Autres créances	39 402	6 495
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 040	3 170
Autres dettes	83 996	58 976
Produits de participation	23 000	21 000
Autres produits financiers	56	27
Charges financières	2 016	1 615

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations :

Au 31 déc. 2012	Capital social	Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Mouvement des cautions et avals	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net	Dividendes encaissés
				brute	nette					
Sartorius Stedim Biotech GmbH			100,00 %							
(Euros)	6 000	67 629		79 949	79 949	- 37 274	0	264 059	38 464	22 000
Sartorius Stedim Bioprocess SARL ¹⁾			99,99 %							
(Dinars)	5 940	1 267						20 860	2 086	0
(Euros)				3 132	3 132	27	0	10 413	1 041	0
Sartorius ICR			100,00 %							
(Roubles)	10	0						0	0	0
(Euros)	0			0	0	0	0	0	0	0
Sartorius Stedim Aseptics S.A.			100,00 %					8 062	2 352	1 000
(Euros)	448	2 970		1 848	1 848	- 4 337	0			
Au 31 déc. 2011	Capital social	Réserves prime d'émission et report à nouveau avant affectation	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Mouvement des cautions et avals	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net	Dividendes encaissés
				brute	nette					
Sartorius Stedim Biotech GmbH			100,00 %							
(Euros)	6 000	55 296		79 949	79 949	- 48 180	0	237 860	20 153	20 000
Sartorius Stedim Bioprocess SARL ¹⁾			99,99 %							
(Dinars)	5 940	0						18 239	1 257	0
(Euros)				3 132	3 132	948	0	9 321	642	0
Sartorius ICR			100,00 %							
(Roubles)	10	0						10	5	0
(Euros)	0			0	0	0	0	0	0	0
Sartorius Stedim Aseptics S.A.			100,00 %							
(Euros)	448	2 144		1 848	1 848	- 3 280	0	6 859	1 781	1 000

¹⁾ Fusion/absorption de la société Sartorius Stedim SUS SARL par la société Sartorius Stedim Bioprocess SARL le 1^{er} Janvier 2011.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SARTORIUS STEDIM BIOTECH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1.1.3 et 2.3 de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à

la valorisation des titres de participation et des titres auto-détenus. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 27 février 2013

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit

Deloitte & Associés

Anis Nassif

Christophe Perrau

Informations complémentaires

06

Document annuel d'information

Historique et disponibilité des informations publiées depuis le 1^{er} janvier 2012 et informations relatives à la gouvernance d'entreprise et à l'actionnariat.

Pour chacun de ces thèmes, les types et dates de publication sont précisés.

Toutes les informations citées ci-après sont disponibles en téléchargement à partir des sites :

- Sartorius Stedim Biotech (www.sartorius-stedim.com)
- AMF (www.amf-france.com)
- Journal officiel BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)
- Les Echos (www.lesechos.fr)
- Euronext (www.euronext.com)
- Business Wire (www.businesswire.com)

Le calendrier des publications et réunions est disponible et est actualisé régulièrement en ligne sur le site www.sartorius-stedim.com.

À ce jour, il n'a été publié aucune information complémentaire.

Type de document	Titre de la parution	Site web	BALO	AMF	Euronext	Les Echos	Business Wire
2012							
Communiqué : contrat de liquidité	Bilan annuel du contrat de liquidité	6 jan.	-	6 jan.	6 jan.	-	6 jan.
Communiqué de presse : résultats	Groupe Sartorius Stedim Biotech : Résultats préliminaires de l'exercice 2011 : SSB se maintient sur la voie d'une croissance rentable	2 fév.	-	2 fév.	2 fév.	2 fév.	2 fév.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	7 fév.	-	7 fév.	7 fév.	-	7 fév.
Communiqué de presse	Proposition de dividende par le Conseil d'administration	29 fév.	-	29 fév.	29 fév.	-	29 fév.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	7 mars	-	7 mars	7 mars	-	7 mars
Communiqué	Groupe Sartorius Stedim Biotech : Document ; communiqué de mises à disposition de document		-	9 mars	9 mars	-	9 mars
Document de Référence 2011 ; version française	Groupe Sartorius Stedim Biotech Document de Référence 2011	9 mars	-	8 mars	9 mars	-	9 mars
Convocation	Assemblées d'actionnaires et de porteurs de parts	12 mars	12 mars	-	-	-	-
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	5 avril	-	5 avril	5 avril	-	5 avril
Communiqué du département Relations Investisseurs : résultats	Groupe Sartorius Stedim Biotech : SSB démarre l'année 2012 sur une note dynamique	24 avril	-	24 avril	24 avril	24 avril	24 avril
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	12 juin	-	12 juin	12 juin	-	12 juin
Communiqué	Groupe Sartorius Stedim Biotech : Document ; communiqué de mises à disposition de document		-	25 juin	25 juin	-	25 juin
Rapport financier semestriel : janvier à juin 2012	Groupe Sartorius Stedim Biotech S.A. : Information financière semestrielle, premier semestre 2012	25 juin	-	25 juin	25 juin	25 juin	25 juin
Communiqué : contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité	1 août	-	1 août	1 août	-	1 août
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : Document ; communiqués de mises à disposition de document		-	29 oct.	29 oct.	-	29 oct.
Communiqué du département Relations Investisseurs : résultats	Groupe Sartorius Stedim Biotech : SSB poursuit sa croissance dynamique	29 oct.	-	29 oct.	-	29 oct.	29 oct.
2013							
Communiqué : contrat de liquidité	Bilan annuel du contrat de liquidité	7 jan.	-	7 jan.	7 jan.	-	7 jan.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	7 jan.	-	7 jan.	7 jan.	-	7 jan.
Communiqué de presse : résultats	Groupe Sartorius Stedim Biotech : Résultats préliminaires de l'exercice 2012 : L'année 2012 couronnée de succès - Chiffre d'affaires et résultat atteignent de nouveaux sommets - Perspectives 2013 positives	29 jan.	-	29 jan.	29 jan.	29 jan.	29 jan.
Communiqué	Sartorius Stedim Biotech S.A. : déclaration relative au nombre d'actions et de droits de vote composant le capital social	11 fév.	-	11 fév.	11 fév.	-	11 fév.

Autres informations légales

Informations générales sur l'émetteur

Raison sociale

La raison sociale de la société est : « Sartorius Stedim Biotech S.A. ».

Dans tous actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » ou des initiales « S.A. » et de l'énonciation du montant du capital social (titre 1, article 1 des statuts).

Siège social

Le siège social est fixé en France à Aubagne (13400), Z.I. Les Paluds, avenue de Jouques. Le numéro de téléphone est le +33 (0)4 42 84 56 00.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision du Conseil d'administration sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée générale ordinaire annuelle et partout ailleurs en France en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Lors d'un transfert décidé par le Conseil d'administration, celui-ci est autorisé à modifier les statuts en conséquence (titre 1, article 2 des statuts).

Forme juridique et législation applicable

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français, soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce.

Date de constitution et durée de la société

La société a été fondée le 28 septembre 1978 sous la forme d'une société anonyme. La durée de la société est fixée à 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf les cas de dissolution ou de prorogation prévus aux statuts (titre 1, article 3 des statuts).

Objet social

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, la fabrication, la vente et la distribution de matériels utilisables en milieu biopharmaceutique et plus généralement toutes opérations immobilières, mobilières et financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Registre du commerce et des sociétés et code APE

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille, sous le numéro d'identification RCS B 314 093 352. Son code d'activité économique (APE) est le 2222Z (transformation de matières plastiques).

Consultation des documents juridiques au siège de la société

Le Document de Référence peut être consulté au siège de la société, sur son site internet et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers. Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la société et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de la société.

Exercice social

L'exercice social est d'une durée de douze mois qui commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

Clauses statutaires particulières

Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles donnent droit à une inscription en compte dans les conditions prévues par la loi.

Affectation du bénéfice

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire. Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. Hormis le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de ré-évaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie du capital. Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge nécessaire d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Assemblée des actionnaires

Convocation

Les Assemblées générales ordinaires sont celles qui sont appelées à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Les Assemblées générales extraordinaires sont celles appelées à décider ou autoriser des modifications directes ou indirectes des statuts. Les Assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur une modification des droits des actions de cette catégorie. Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires même absents, dissidents ou incapables (titre 3, article 13 des statuts). Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration ou à défaut, par le commissaire aux comptes ou par toute personne habilitée à cet effet. Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts). Les formes et les délais de la convocation sont réglés par la loi.

Ordre du jour

Extrait des statuts, titre 3, article 14, point 2.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi, notamment l'ordre du jour, l'adresse électronique de la Société, à laquelle peuvent être envoyées les questions écrites des actionnaires et, le cas échéant, la mention de l'obligation de recueillir l'avis ou l'approbation préalable de la masse des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'assemblée ne peut délibérer que sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Elle peut, toutefois, en toute circonstance révoquer un ou plusieurs administrateurs.

Un ou plusieurs actionnaires représentant la quote-part du capital prévue par la loi, peuvent, dans les conditions et délais légaux, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

Conformément aux dispositions des articles R 225-71 à R 225-74 du Code de commerce, les demandes d'inscription de projets de résolutions, par les actionnaires, à l'ordre du jour et les questions écrites sont adressées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à compter de la publication de l'avis de réunion et jusqu'à vingt-cinq jours avant l'assemblée générale, ou dans un délai de vingt jours à compter de la publication de l'avis de réunion, lorsque que celui-ci est publié plus de quarante cinq jours avant l'assemblée générale (date de la réception de la demande par la société qui est prise en compte).

La demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour doit être motivée. La demande d'inscription de projets de résolution est accompagnée du texte des projets de résolution, qui peuvent être assortis d'un bref exposé des motifs. Ces demandes doivent faire l'objet de la justification de la possession ou de la représentation de la fraction du capital exigée, conformément aux dispositions réglementaires.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 2323-67 alinéa 2 du Code du travail, les demandes d'inscription de projets de résolutions, par le comité d'entreprise, à l'ordre du jour sont envoyées dans les dix jours de la publication de l'avis de réunion.

Extrait des statuts, titre 3, article 14, point 1.

Lorsque l'Assemblée n'a pu valablement délibérer à défaut de réunir le quorum requis la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées dix jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée (titre 3, extrait de l'article 14 des statuts).

Admission aux Assemblées – Pouvoirs (Extrait des statuts, titre 3, article 14, point 3)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la propriété de ses actions. Il est justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris ; soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, est constaté(e) par une attestation de participation délivrée par ce dernier, qui doit être annexée au formulaire de vote à distance, à la procuration ou à la demande de carte d'admission, établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'Assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut en outre se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix dans les

conditions prévues par les articles L 225- 106 à L 225- 106-3 du Code de commerc. A, à cet effet, le mandataire doit justifier d'un mandat écrit.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la Société 3 jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

En cas de vote à distance au moyen d'un formulaire de vote électronique ou d'un vote par procuration donné par signature électronique, celui-ci s'exerce dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'intégralité des documents juridiques relatifs à l'information légale des actionnaires est mise à leur disposition au siège social de la société.

Dispositions relatives aux organes d'administration et de direction de la société

Conseil d'administration

1. Sauf dérogations légales, la société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

2. En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée générale ordinaire. Toutefois, en cas de fusion, des nominations d'administrateurs peuvent être effectuées par l'Assemblée générale extraordinaire statuant sur l'opération.

3. Chaque administrateur doit être, pendant toute la durée de ses fonctions, propriétaire d'au moins une action.

4. La durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.

Ces fonctions prennent fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat de l'administrateur intéressé.

Les administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire.

5. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si cette proportion est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice au cours duquel le dépassement aura lieu.

6. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, le tout sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale administrateur met fin au mandat de son représentant permanent, elle doit notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, sa décision ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

7. En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs, le Conseil d'administration peut, entre deux Assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire en vue de compléter l'effectif du Conseil. Ces nominations doivent intervenir obligatoirement dans les trois mois de la vacance, lorsque le nombre des administrateurs est devenu inférieur au minimum statutaire, sans toutefois être inférieur au minimum légal.

Les nominations provisoires ainsi effectuées par le Conseil sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis restent cependant valables.

Lorsque le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum légal, les administrateurs restant en fonctions doivent convoquer immédiatement l'Assemblée générale ordinaire en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

8. Les administrateurs personnes physiques ne peuvent exercer simultanément dans plus de cinq conseils d'administration ou de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

9. Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Le nombre des administrateurs liés à la société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Organisation et direction du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration élit parmi ses membres personnes physiques un président et détermine sa rémunération. Il fixe la durée des fonctions du président qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

2. Nul ne peut être nommé président du Conseil d'administration s'il est âgé de plus de 75 ans. Si le président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

3. Le président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

4. En cas d'absence ou d'empêchement du président, le Conseil d'administration désigne le président de la réunion.

5. Le Conseil d'administration nomme un secrétaire qui peut être choisi, soit parmi les administrateurs, soit en dehors d'eux. Il est remplacé par simple décision du Conseil.

Réunions et délibérations du Conseil

1. Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du président. Toutefois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent, en indiquant précisément l'ordre du jour de la réunion, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

Le directeur général, lorsqu'il n'exerce pas la présidence du Conseil d'administration, peut demander au président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

2. La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins sept jours à l'avance par lettre, télégramme, télex ou télécopie. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.

3. Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

La voix du président de séance est prépondérante.

4. Il est tenu un registre de présence qui est émarginé par les administrateurs participant à la réunion du Conseil d'administration.

5. Le règlement intérieur établi par le Conseil d'administration peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence conformes à la réglementation en vigueur. Cette disposition n'est pas applicable pour l'adoption des décisions suivantes :

- nomination, rémunération, révocation du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués,
- arrêté des comptes annuels, des comptes consolidés et établissement du rapport de gestion et du rapport sur la gestion du groupe.

6. Les délibérations du Conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément aux dispositions légales en vigueur. Les procès-verbaux sont signés par le président de séance et par un administrateur ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations du Conseil d'administration sont valablement certifiées par le président ou le directeur général.

Pouvoirs du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

2. Le Conseil d'administration procède à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur doit recevoir les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut obtenir auprès de la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

3. Le Conseil d'administration peut donner à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite des pouvoirs qu'il tient de la loi et des présents statuts.

Le Conseil peut décider de la création de comités d'études chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son président lui soumet.

Direction générale

Modalités d'exercice

Conformément à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce, la Direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, soit par le président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le choix entre ces deux modalités d'exercice de la Direction générale est effectué par le Conseil d'administration. La délibération du Conseil relative au choix de la modalité d'exercice de la Direction générale est prise à la majorité des administrateurs présents ou représentés. Le choix du Conseil d'administration est porté à la connaissance des actionnaires et des tiers dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

L'option retenue par le Conseil d'administration peut être modifiée à tout moment par ce dernier.

Le changement de la modalité d'exercice de la Direction générale n'entraîne pas une modification des statuts.

Direction générale

En fonction de la modalité d'exercice retenue par le Conseil d'administration, le président ou un directeur général assure sous sa responsabilité la Direction générale de la société.

Le directeur général est nommé par le Conseil d'administration qui fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, les limitations de ses pouvoirs.

Pour l'exercice de ses fonctions, le directeur général doit être âgé de moins de 75 ans. Lorsqu'en cours de mandat, cette limite d'âge aura été atteinte, le directeur général est réputé démissionnaire d'office et il est procédé à la désignation d'un nouveau directeur général.

Le directeur général est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. La révocation du directeur général non président peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans juste motif.

Pouvoirs du directeur général

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées générales et au Conseil d'administration.

Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. La société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte en cause dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant précisé que la seule publication des statuts ne peut suffire à constituer cette preuve.

Directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, que cette fonction soit assumée par le président du Conseil d'administration ou par une autre personne, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général avec le titre de directeurs généraux délégués.

Le nombre maximum de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

En accord avec le directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués et fixe leur rémunération.

A l'égard des tiers, le directeur général Délégué ou les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le directeur général.

En cas de cessation des fonctions ou d'empêchement du directeur général, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil d'administration, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général.

Les directeurs généraux délégués sont révocables, sur proposition du directeur général, à tout moment. La révocation des directeurs généraux délégués peut donner lieu à des dommages-intérêts si elle est décidée sans justes motifs.

Conditions d'exercice du droit de vote – Quorum majorité (titre 3, article 15 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Les actions entièrement libérées inscrites au nom du même actionnaire depuis au moins quatre ans disposent d'un droit de vote double.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du quorum que des formulaires reçus par la société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par décret.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

Autres informations sur les droits de vote

Il n'existe aucune limitation statutaire au droit de vote. En cas de conversion au porteur, l'action convertie perd immédiatement son droit de vote double. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit (titre 2, article 3 des statuts). Cette modification des statuts a été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement le 24 août 1994. Elle peut être supprimée par décision de l'Assemblée générale des actionnaires réunie extraordinairement et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions disposant d'un droit de vote double s'élevait à 11 623 009 sur un total de 17 041 306 actions. Ainsi, le total des droits de vote théoriques s'élève à 28 664 315. Après déduction des actions auto-détenues (1 698 710), le total des droits de vote réels s'élève à 26 965 605.

Extrait des statuts : titre 3, article 16

L'Assemblée générale ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur les comptes de cet exercice, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice. L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Franchissement de seuil

Les franchissements à la hausse ou à la baisse, des seuils prévus par la loi, doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. Les statuts de la société ne prévoient pas de déclaration de seuils supplémentaires.

Identification des détenteurs

Dans le cadre des dispositions légales et réglementées, la société est autorisée à rechercher l'identité des actionnaires au porteur.

Paiement des dividendes

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Conseil d'administration. La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice. Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après consti-

tution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice ; il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini. Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Acquisition par la société de ses propres actions

Éléments sur la réalisation du programme de rachat d'actions (conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce modifié par l'ordonnance du 30 janvier 2009).

L'Assemblée générale mixte du 19 avril 2010 a autorisé le Conseil, pour une période de 18 mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions d'application directe du règlement de la Commission Européenne n°2273|2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par l'entreprise ses propres actions en vue de :

(i) animer le marché secondaire ou la liquidité de l'action de l'entreprise, cette animation étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

(ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la l'entreprise, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture en relation avec l'émission desdits titres financiers, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iii) attribuer les actions rachetées aux mandataires sociaux ou aux salariés de l'entreprise et | ou des entreprises de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre

de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne interentreprises, ou par voie d'attribution gratuite d'actions, ainsi que la réalisation de toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera ;

(iv) conserver les actions de l'entreprise qui auront été achetées pour les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que le nombre maximum d'actions pouvant être achetées à cette fin ne pourra excéder cinq pour cent (5%) du nombre total d'actions composant le capital de l'entreprise ;

(v) annuler tout ou partie des actions rachetées, par voie de réduction du capital de l'entreprise ;

(vi) poursuivre toute autre finalité qui viendrait à être autorisée par la loi ou les règlements ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, l'entreprise en informant, dans une telle hypothèse, les actionnaires par le biais d'un communiqué.

L'entreprise a procédé au cours de l'exercice 2010 au rachat de 1 698 710 actions pour un prix total de 61 327 190,07 euros, soit à un cours moyen de 36,10 euros.

Le montant total hors taxes des frais de négociation s'est élevé à 6 milliers d'euros en 2010.

Les actions auto-détenues sont affectées aux objectifs suivants :

- 5% : remettre des actions à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- 5% : remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, au capital de la société.

Aucun rachat d'action complémentaire n'a été réalisé au cours des exercices 2011 et 2012.

Au 31 décembre 2012, compte tenu de ces opérations, l'entreprise détient directement 1 698 710 actions (représentant 9,99% du capital) affectées à l'objectif de remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe

(849 969 actions) et à l'objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers (848 741 actions).

Contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par Sartorius Stedim Biotech S.A. à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 3 688
- Solde en espèces du compte de liquidité : 175 147 euros

Il est rappelé que, à la création, lors du communiqué de mise en œuvre, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 0
- Solde en espèces du compte de liquidité : 421 860 euros

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Marseille, le 27 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Deloitte Et Associés

Ernst Et Young Audit

Christophe Perrau

Anis Nassif

Autres informations sur la situation patrimoniale, comptable et financière du groupe

Principaux contrats

Plusieurs contrats de service ont été conclus entre les divisions du groupe Sartorius et du groupe Sartorius Stedim Biotech pour leur permettre de bénéficier de certains services administratifs généraux communs.

Parmi ces contrats de service, le plus important notamment en termes de volume est celui conclu entre Sartorius Stedim Biotech GmbH et Sartorius Corporate Administration GmbH, une filiale à 100 % de Sartorius AG. Sartorius Corporate Administration GmbH fournit des services administratifs généraux à Sartorius Stedim Biotech et les autres entités du groupe Sartorius. Ces services support sont les suivants : la comptabilité, la gestion de trésorerie, la gestion des ressources humaines, la gestion des systèmes d'information et les services juridiques. Sartorius Corporate Administration GmbH facture ses services sur la base de coûts internes et externes engagés, majorés de 3 %. Le service facturé par Sartorius Corporate Administration GmbH à Sartorius Stedim Biotech GmbH en 2012 s'élève à 15,2 millions d'euros.

A notre connaissance, en dehors des contrats de service susmentionnés, aucun autre contrat comportant des obligations ou des engagements matériels n'a été conclu, en dehors du périmètre des activités courantes de l'entreprise, dans lequel une personne du groupe Sartorius Stedim Biotech serait partie prenante.

La stratégie du département ventes et marketing du groupe Sartorius Stedim Biotech est de mettre en place des relations solides sur le long terme avec ses clients. Ainsi, par exemple, la direction des grands comptes s'efforce de signer avec ses clients des contrats cadres valables sur du long terme en tant que « Total Solution provider » (fournisseur de solutions intégrées). Sartorius Stedim Biotech essaie de couvrir avec ce type de contrats l'ensemble de son portefeuille clients afin de répondre aux processus validés.

Marques déposées

Nom	UE	Allemagne	France	Enregistrement international avec les Etats désignés	Etats-Unis	Australie	Brésil	Mexique	Royaume-Uni	Canada
Sartorius Stedim Biotech	13/08/2007 No. 006228019 13/08/2017			16/11/2007 No. 962279 16/11/2017 + AU CH KR RU SG TR VN	17/08/2007 No. 3709002 11/10/2019		14/01/2008 Demandes déposées dans 13 classes différentes enreg. en cours			09/11/2007 No. 1371410 Enreg. en cours
BIOSTAT		04/10/1968 No. 873661 31/10/2018		26/06/1985 No. 494574 26/06/2015 + AT BX CH DE ES FR IT PT	22/07/1988 No. 1572999 26/12/2019				16/07/1988 No. 1246230 16/07/2016	
HYDROSART	12/11/2001 No. 002458461 12/11/2021	07/04/1983 No. 1065357 07/04/2013			10/12/2001 No. 2677224 21/01/2013					28/11/2001 No. 609610 06/05/2019
MAXICAPS	04/10/1999 No. 001330885 04/10/2019				15/11/1999 No. 2450203 08/05/2021					
MIDICAPS	15/02/2005 No. 004289724 15/02/2015				16/02/2005 No. 3195052 02/01/2017					
MINISART		09/08/1978 No. 980370 09/08/2018	26/10/1988 No. 1495753 26/10/2018		07/02/1979 No. 1144895 30/12/2020				18/01/1979 No. 1107904 09/08/2019 18/01/1979 No. 1107903 18/01/2020	
SARTOCHECK		13/06/1979 No. 987883 13/06/2019	17/10/1989 No. 1555685 17/10/2019		05/12/1979 No. 1200237 06/07/2022				20/12/1986 No. 1125952 20/12/2020	
SARTOCON		06/06/1979 No. 988000 06/06/2019	17/10/1989 No. 1555684 17/10/2019		15/06/1982 No. 1197792 15/06/2022				20/12/1986 No. 1125951 20/12/2020	
VIROSART	02/11/2004 No. 004103701 02/11/2014	28/07/2004 No. 30443764 31/07/2014			10/11/2004 No. 3178067 28/11/2016					
SARTOFLOW		03/06/1983 No. 1057870 30/06/2013		06/03/1985 No. 494396 06/03/2015 + AT BX CH DE DZ EG ES FR HU IT KP LI MA MC PT RO RS RU SD VN	08/08/2007 No. 3689721 09/29/2019				25/10/1984 No. 1228900 25/10/2015	
SARTOPORE	10/01/2000 No. 001454461 10/01/2020				15/02/2000 No. 2429825 20/02/2021					
FLEXBOY	31/08/2005 No. 004614038 31/08/2015		19/04/1993 No. 93465632 19/04/2013	24/01/1995 No. 630378 24/01/2015 + DE AT BX IT CH 27/02/2006 No. 879252 27/02/2016 + JP	31/08/1993 No. 2041550 04/03/2017	31/01/1995 No. 651778 31/01/2015	15/07/2003 No. 825688744 15/07/2013	03/09/2003 No. 810249 03/09/2013	31/01/1995 No. 2009384 31/01/2015	
FLEXEL	20/02/1998 No. 000753202 20/02/2018		02/09/1997 No. 97693975 02/09/2017		27/02/1998 No. 2414947 26/12/2020		15/07/2003 No. 825688736 15/07/2013	03/09/2003 No. 810250 03/09/2013		
PALLETANK	01/07/1998 No. 000865865 01/07/2018									
RAFT	31/08/2005 No. 004614046 31/08/2015									
EVAM	10/01/1999 No. 001344266 15/10/2019									
STEDIM	08/08/2005 No. 004582037 08/08/2015			09/10/2006 No. 904339 09/10/2016 + JP	30/03/1984 No. 1366524 22/10/2015					
NUTRIBAG			19/07/1989 No. 1627260 19/07/2019							
NUTRIKIT			05/06/1989 No. 1535354 05/06/2019							
NUTRIMIX			05/06/1989 No. 1535353 05/06/2019							
NUTRIPOCHE			05/06/1989 No. 1535352 05/06/2019							
BIOSAFE			01/02/1995 No. 95556118 01/02/2015	22/02/2001 No. 758706 22/02/2021 + DE DK GB CH						
BIOSTEAM			01/08/2005 No. 053373523 01/08/2015							
FLUXBULLE			03/11/1994 No. 94543057 03/11/2014							

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 333 marques différentes dans divers pays.

Marques déposées

	Japon	Danemark	Finlande	Irlande	Malaisie	Norvège	Suède	Chine	Suisse	Inde	Taiwan
Sartorius Stedim Biotech	08/11/2007 No. 5170560 03/10/2018				28/11/2007 11 Marques déposées 1 Marque déposée d'applications			14/01/2008 11 Marques déposées 2 Marques déposées d'applications		19/11/2007 10 Marques déposées 3 Marques déposées d'applications	18/01/2008 12 Marques déposées 1 Marque déposée d'applications
BIOSTAT	22/02/1988 No. 2021770 22/02/2018 27/08/1986 No. 1880889 27/08/2016	28/06/1985 No. 233586 29/08/2016	05/01/1988 No. 100350 05/01/2018	01/07/1985 No. 116688 30/06/2016	11/07/1985 No. 8502982 11/07/2022	27/05/1987 No. 128877 27/05/2017	31/03/1988 No. 209760 31/03/2018				
HYDROSART	21/11/2001 No. 4663672 18/04/2013										
MAXICAPS	15/10/1999 No. 4535058 11/01/2022										
MIDICAPS	25/02/2005 No. 4906540 04/11/2015										
MINISART	09/02/1979 No. 1583197 26/04/2013										
SARTOCHECK	29/09/1983 No. 1618759 29/09/2013										
SARTOCON											
VIROSART	28/01/2005 No. 5040228 13/04/2017							24/11/2004 No. 4379959 21/06/2018	20/01/2005 No. 533,632 20/01/2015		
SARTOFLOW											
SARTOPORE	02/02/2000 No. 4495393 03/08/2021										
FLEXBOY							19/01/1995 No. 323347 16/05/2017				
FLEXEL	02/03/1998 No. 4470133 27/04/2021										
PALLETANK	28/02/2006 No. 5005301 24/11/2016										
RAFT											
EVAM											
STEDIM											
NUTRIBAG											
NUTRIKIT											
NUTRIMIX											
NUTRIPOCHE											
BIOSAFE											
BIOSTEAM											
FLUXBULLE											

Outre les marques déposées mentionnées ci-dessus, le groupe Sartorius Stedim Biotech est propriétaire | déposant pour 333 marques différentes dans divers pays.

Résolutions soumises à l'Assemblée générale annuelle mixte du 16 avril 2013

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général des commissaires aux comptes et du rapport spécial du président en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, dont le résultat net dégage un bénéfice de 26 197 848,82 euros, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés dudit exercice, approuve lesdits comptes au 31 décembre 2012, dont le résultat net part du groupe s'élève à 56 756 milliers d'euros, ainsi que les opérations transmises dans ceux-ci ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe.

En conséquence, l'Assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée générale approuve également le montant global des amortissements excédentaires, ou autres amortissements non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 162 043 euros, ainsi que l'impôt correspondant.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 26 197 848,82 euros :

A la réserve légale : 936,84 euros

- Soit un solde de : 26 196 911,98 euros

- Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur de 19 646 717,82 euros

- Ce qui constitue un bénéfice distribuable de 45 843 629,80 euros

Seront distribués à titre de dividendes :
16 876 855,60 euros

Soit un solde de 28 966 774,20 euros. Ce solde de 28 966 774,20 euros est en totalité versé au compte « Report à nouveau ».

Par suite, compte tenu du nombre d'actions auto-détenues par notre entreprise, chaque action d'une valeur nominale de 0,61 euro donnera lieu au versement d'un dividende net de 1,10 euro.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée du nouveau régime de taxation des dividendes issu de la loi de finances pour 2013 qui a supprimé la faculté d'opter pour un prélèvement libératoire de 21 % et soumet désormais les dividendes et autres distributions au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application, le cas échéant, de l'abattement de 40 % maintenu sans modification, conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 19 avril 2013.

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2010 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles ou non-éligibles à l'abattement	
	Dividendes en €	Autres revenus distribués
31 déc. 2011	15 327 238	0
31 déc. 2010	13 783 264	0
31 déc. 2009	10 183 633	0

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ratifie le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice 2012 et fixe un montant de 163 000 euros.

Cinquième résolution

A compter de 2013, l'Assemblée générale décide de fixer les modalités de calcul des jetons de présence comme suit :

Les administrateurs reçoivent des jetons de présence dont le montant et la répartition sont fixés par le Conseil d'administration selon les critères suivants, dans les limites fixées par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires :

- Chaque membre du Conseil d'administration recevra une rémunération fixe de 25 000 euros par an, qui devra être payée après l'approbation des comptes annuels par l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires. Le Président du Conseil d'administration reçoit le double de ce montant. De plus, les membres du Conseil d'administration percevront des jetons de présence pour 1 200 euros à chaque réunion du Conseil d'administration à laquelle ils participeront et se verront rembourser leurs dépenses, en plus de leur rémunération annuelle.
- Pour leur participation à un quelconque Comité, chaque administrateur, recevra une somme forfaitaire de 4 000 euros par année en complément de la somme de 1 200 euros au titre de leur présence à chaque réunion. Lorsqu'un administrateur exerce la fonction de président d'un Comité, il percevra une rémunération forfaitaire différente à savoir 8 000 euros pour chaque année complète de présidence en complément des montants relatifs à sa présence à chaque réunion. La rémunération pour les travaux effectués dans le cadre d'un Comité sera due dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent ci-dessus.
- Toute TVA est remboursée par la société, tant que les membres du Conseil d'administration sont en droit de facturer séparément la société pour ladite TVA, et que cette faculté est exercée.
- Les paragraphes ci-dessus ne trouvent pas à s'appliquer aux membres du Conseil d'administration qui disposent également d'une fonction de direction au sein de la société. Les membres exécutifs du Conseil d'administration ne percevront donc aucune rémunération au titre de leur fonction d'administrateur.

Sixième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Joachim Kreuzburg arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Joachim Kreuzburg dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Septième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Volker Niebel arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Volker Niebel dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Huitième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Reinhard Vogt arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Reinhard Vogt dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Arnold Picot arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Arnold Picot dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Dixième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Lemaître arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Bernard Lemaître dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Onzième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Madame Liliane de Lassus arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Madame Liliane de Lassus dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

Douzième résolution

L'Assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Henri Riey arrive à expiration ce jour, renouvelle son mandat pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Monsieur Henri Riey dont le mandat est renouvelé accepte le renouvellement de ses fonctions et déclare qu'aucune interdiction ou incompatibilité ne s'oppose à celles-ci.

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**Treizième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du projet de traité d'apport partiel d'actif, du rapport du Conseil d'administration, de l'avis du comité d'entreprise et du rapport du Commissaire à la scission, approuve, dans toutes ses dispositions, ce projet de traité et ses annexes conclus avec Sartorius Stedim FMT aux termes duquel il est fait apport à cette dernière par Sartorius Stedim Biotech de sa branche complète et autonome d'activité de Gestion des Fluides dont l'actif transmis est évalué à 68 632 974 euros et le passif pris en charge à 25 692 854 euros, soit un actif net apporté de 42 940 120 euros.

L'Assemblée générale prend acte que cet apport partiel d'actif sera rémunéré au moyen de la création par Sartorius Stedim FMT de 43 081 015 actions nouvelles de un (1) euro chacune, entièrement libérées, attribuées en totalité à Sartorius Stedim Biotech et portant jouissance à compter de la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif visé.

Quatorzième résolution

L'Assemblée générale constate que l'apport partiel d'actif ne sera définitivement réalisé (i) qu'à l'issue des délibérations de l'actionnaire unique de Sartorius Stedim FMT approuvant cet apport et réalisant l'augmentation corrélative de son capital social et (ii) qu'après approbation de l'apport partiel d'actif par l'ensemble des banques dans le cadre du crédit syndiqué.

En conséquence, l'Assemblée générale subordonne le maintien de la résolution qui précède à la réalisation de ces conditions.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de l'apport partiel d'actif et de l'augmentation de capital pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Quinzième résolution

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Information sur le Document de Référence et le rapport financier annuel

Attestation du responsable du Document de Référence et du rapport financier annuel 2012

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société mère et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant aux pages 18 à 60 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux pages 131 et 148.

Le 7 mars 2013

A blue ink signature of Joachim Kreuzburg, consisting of stylized, cursive letters.

Joachim Kreuzburg
Président-directeur général

Tableau de réconciliation

Afin de faciliter la lecture du présent document concernant la présentation de Sartorius Stedim Biotech S.A., le tableau ci-dessous présente dans sa partie gauche les rubriques de l'annexe 1 du règlement

européen n° 809/2004 du 29 avril 2004 de la Commission européenne et renvoie dans sa colonne de droite aux pages correspondantes du présent document.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations	168
1,2.	Attestation du responsable du document d'enregistrement	168
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2,1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	86
3.	Informations financières sélectionnées	
3,1.	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières	1, 24 – 26, 43 – 45
4.	Facteurs de risque	46 – 49
5.	Informations concernant l'émetteur	
5,1.	Histoire et évolution de la société	24
5,1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	152
5,1.2.	Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur	152
5,1.3.	Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur	152
5,1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, l'adresse	152
5,2.	Investissements	29, 43, 94
5,2.1.	Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés	29, 43, 94
6.	Aperçu des activités	
6,1.	Principales activités	18 – 24
6,2.	Principaux marchés	20 – 24
6,3.	Dépendance à l'égard de brevets, licences et contrats	162 – 163
6,4.	Position concurrentielle	22, 47
7.	Organigramme	
7,1.	Description du groupe	95, 101
7,2.	Liste des filiales	101
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8,1.	Immobilisation corporelle importante existant ou planifiée	106 – 107
8,2.	Questions environnementales	37 – 40, 49
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9,1.	Situation financière	43 – 45, 90 – 94
9,2.	Résultat d'exploitation	25 – 26, 91
10.	Trésorerie et capitaux	53 – 56
10,1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	112, 152 – 153
10,2.	Flux de trésorerie	94
10,3.	Structure et condition de financement	43 – 45, 112, 121 – 123
10,4.	Sources de financement attendues	43 – 45, 112, 121 – 123
11.	Recherche et développement, brevets et licences	27 – 28, 162 – 163
12.	Information sur les tendances	20 – 23, 50 – 52
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	52
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14,1.	Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	
14,1.1.	Nature de tout lien familial existant entre n'importe lesquelles de ces personnes	62 – 69
14,1.1.	Condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins	68
14,1.2.	Faillite, mise sous séquestre ou liquidation visant une personne des organes de direction	68
14,1.3.	Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un membre des organes de direction	68
14,2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et la direction générale	68
15.	Rémunérations et avantages	
15,1.	Rémunérations versées et avantages en nature	57, 73, 77 – 84
15,2.	Pensions de retraites ou autres avantages	57, 73, 77 – 84

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004		Pages
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16,1.	Date d'expiration des mandats actuels et durées des fonctions	62 – 69
16,2.	Informations sur les contrats de service liant les membres	102 – 103
16,3.	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunérations de l'émetteur	69, 73 – 76
16,4.	Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	70, 74
17.	Collaborateurs	
17,1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques	34, 130
17,2.	Participations et stock-options	125 – 126
17,3.	Participation des salariés dans le capital	55
18.	Principaux actionnaires	55
18,1.	Franchissement de seuil	55, 158
18,2.	Droits de vote doubles	55, 157
18,3.	Contrôle de l'entreprise	16, 55
19.	Opérations avec des apparentés	102 – 103
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20,1.	Informations financières historiques (résultats des cinq derniers exercices)	60
20,2.	Résultats financiers consolidés 2011–2012	25 – 26
20,3.	Compte de résultat consolidé 2012	91
20,4.	Comptes annuels consolidés 2011–2012 (bilan actif, comptes de résultats, flux de trésorerie, capitaux propres, annexes aux états financier consolidés)	90 – 131
20,5.	Vérification des informations historiques annuelles (rapports commissaires aux comptes)	148
20,6.	Date des dernières informations financières	3
20,7.	Politique de distribution des dividendes	15, 153
20,8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	non applicable
20,9.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	130
21.	Informations complémentaires	
21,1.	Capital social	54
21,1.1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	54, 112, 126
21,1.2.	Actions non représentatives du capital	non applicable
21,1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la société, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales	54 – 55
21,1.4.	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	non applicable
21,1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré(e), ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	non applicable
21,1.6.	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option	non applicable
21,1.7.	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques	54 – 56
21,2.	Acte constitutif et statuts	152 – 158
21,2.1.	Objet social	152
21,2.2.	Membre des organes d'administration, de direction et de surveillance	62 – 69
21,2.3.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	non applicable
21,2.4.	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	non applicable
21,2.5.	Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales annuelles et aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires	153 – 155
21,2.6.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la société pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	non applicable
21,2.7.	Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée	152
21,2.8.	Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit	non applicable
22.	Contrats importants	161
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	non applicable
24.	Documents accessibles au public	3
25.	Informations sur les participations	101

Glossaire

Termes spécifiques aux secteurs industriels | aux produits

Anticorps monoclonaux

Anticorps de synthèse de plus en plus utilisés en médecine diagnostique et thérapeutique

Bioréacteur

Installation dans laquelle on cultive des micro-organismes ou des cellules dans un milieu nutritif afin d'obtenir les cellules proprement dites, des parties de ces cellules ou bien l'un de leurs métabolites

Capsules

Unités de filtration prêtes à l'emploi composées d'un carter de filtration avec des raccordements et une cartouche filtrante intégrée

Chromatographie sur membrane

Séparation sélective de mélanges de substances par adsorption sur des membranes spécifiquement modifiées (adsorbent à membrane) dans un système fluide

FDA – Food and Drug Administration

Autorité de surveillance du gouvernement américain pour le contrôle des denrées alimentaires, des produits biotechnologiques, médicaux et vétérinaires ainsi que des produits pharmaceutiques

Fermentation

Procédé technique pour obtenir ou transformer des substances intracellulaires ou extracellulaires à l'aide de micro-organismes

Filtration tangentielle

Technique de filtration. Contrairement au flux traversant direct de la filtration statique, le liquide à filtrer s'écoule ici parallèlement à la surface filtrante et prévient ainsi tout encrassement, ce qui permet une plus longue durée d'utilisation du filtre.

Filtre stérile

Filtre à membrane ayant habituellement une taille de pores de 0,2 µm ou inférieure. On doit déterminer à l'aide de tests de validation spécifiques aux produits et aux procédés si le type de filtre choisi donne un filtrat stérile.

Jetable

Produit à usage unique

Membrane (de filtre)

Film ou pellicule mince à base de polymères pouvant être utilisé(e) pour la filtration grâce à sa structure poreuse

Passage du laboratoire à l'échelle industrielle (Scale-up)

On emploie cette notion pour le transfert technique d'un procédé du laboratoire à l'échelle industrielle en passant par le centre technique tout en conservant la technologie de base.

Procédé en aval

Lors de la fabrication de produits biopharmaceutiques, le procédé décrit les différentes étapes suivant la fermentation ou la culture des cellules par exemple les processus de séparation, de nettoyage et de concentration.

Protéine recombinante

Albumine préparée avec des organismes génétiquement modifiés ; par exemples pour les protéines pharmaceutiques comme l'insuline ou les vaccins

Purification

Étape faisant partie du procédé en aval

Technologies de congélation-décongélation

Technologies pour la congélation et la décongélation contrôlées des fluides biologiques

Technologies pour le traitement des fluides

Technologies et systèmes pour le traitement des fluides biologiques sensibles, par exemple pour le transport ou la conservation des milieux

Test de stérilité

Indique l'absence de substances vivantes ou viables dans un échantillon

Validation

Examen systématique des principales étapes de travail et des équipements durant les phases de développement et de production, y compris du contrôle des produits pharmaceutiques, afin de s'assurer que les produits fabriqués sont fiables et qu'ils peuvent être reproduits avec le niveau de qualité souhaité.

Économie | Termes financiers**Amortissement**

L'amortissement se réfère exclusivement à l'affectation des écarts d'acquisition réalisée selon la norme IFRS 3 sur les actifs immatériels acquis et à la réduction potentielle du goodwill

EBIT (Résultat opérationnel)

Résultat avant intérêts et impôts

EBITA (Excédent brut d'exploitation)

Résultat opérationnel avant Amortissement lié à des regroupements d'entreprises. Le poste Amortissement fait référence aux seuls amortissements constatés sur les actifs incorporels enregistrés au bilan dans le cadre des regroupements d'entreprises, en application de la norme IFRS 3.

EBITA retraité (corrigé des éléments non-récurrents)

Présentation de l'EBITA (voir EBITA) opérationnel ; le chiffre est corrigé des éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents se sont élevés à - 5,9 millions d'euros (contre - 4,7 millions d'euros en 2011) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

EBITDA

Résultat avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

EBITDA retraité

Présentation de l'EBITDA (voir EBITDA) corrigée des éléments non-récurrents. Les éléments non-récurrents se sont élevés à - 5,9 millions d'euros (contre - 4,7 millions d'euros en 2011) et correspondent en grande partie aux coûts exceptionnels de la délocalisation en 2012 de notre site de production de poches basé à Concord en Californie vers Yauco à Porto Rico, ainsi qu'à plusieurs projets transversaux.

Flottant

Actions négociables sur les marchés financiers

Flux de trésorerie (Cashflow)

Solde des entrées et des sorties de trésorerie relatives à la gestion à court et long terme des liquidités

Gestion de la chaîne logistique

Mise en place et gestion de chaînes d'approvisionnement intégrées pour l'optimisation de l'ensemble du processus à valeur ajoutée

Immobilisations

Somme des immobilisations incorporelles, corporelles et des actifs financiers

Instruments financiers dérivés

Instruments de couverture pour couvrir les variations des monnaies étrangères

Marge d'EBIT

EBIT (voir EBIT) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA

EBITA (voir EBITA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITA retraité

Marge d'EBITA opérationnel ; EBITA retraité (voir EBITA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA

EBITDA (voir EBITDA) rapporté au chiffre d'affaires

Marge d'EBITDA retraité

Marge d'EBITDA opérationnel ; EBITDA retraité (voir EBITDA retraité) rapporté au chiffre d'affaires

Normes comptables internationales

(IAS – « International Accounting Standards »)

Principes comptables internationaux

Normes internationales d'information financière

(IFRS – « International Financial Reporting Standards »)

Principes comptables internationaux

Niveau d'investissements

Investissements rapportés au chiffre d'affaires

Pro forma

La présentation pro forma signifie que, dans cette présentation du rapport annuel, on inclut l'activité de Stedim consolidée pour la première fois le 29 juin 2007 ainsi que la société Sartorius Stedim Plastics GmbH consolidée le 1^{er} janvier 2007 pour l'exercice complet 2007 entier et pour toute l'année précédente.

Résultat net retraité part du groupe (consolidé)

Ce chiffre est obtenu après correction des éléments non-récurrents et élimination des « amortissements » constatés dans le cadre des regroupements d'entreprises lors de l'allocation du prix de vente, conformément à la norme IFRS 3 révisée.

Survalueur (goodwill)

Correspond à la différence entre le prix d'acquisition d'une entreprise ou d'une activité et son actif net. Le goodwill est un actif incorporel.

TecDAX®

Indice boursier allemand relatif au marché financier géré par Deutsche Börse AG

Trésorerie

Gestion des liquidités à court et moyen termes

Adresses

Europe

France

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle Les Paluds
Avenue de Jouques – CS 91051
13781 Aubagne Cedex
Tél : + 33.4.42.84.56.00
Fax : + 33.4.42.84.56.19
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim France S.A.S
Zone Industrielle Les Paluds
Avenue de Jouques – CS 71058
13781 Aubagne Cedex
Tél : + 33.4.42.84.56.00
Fax : + 33.4.42.84.65.45
info-biotech.france@sartorius-
stedim.com

Sartorius Stedim Aseptics S.A.
Zone Industrielle de Saux, 6 Rue Ampère
65100 Lourdes
Tél : + 33.5.62.42.73.73
Fax : + 33.5.62.42.08.44
info@sartorius-stedim.com

Allemagne

Sartorius Stedim Biotech GmbH
August-Spindler-Str. 11
37079 Goettingen
Tél : + 49.551.308.0
Fax : + 49.551.308.3289
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Plastics GmbH
Karl-Arnold-Str. 21
37079 Goettingen
Tél : + 49.551.50450.0
Fax : + 49.551.50450.50
info@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Systems GmbH
Robert-Bosch-Straße 5-7
34302 Guxhagen
Tél : + 49.5665.407.0
Fax : + 49.5665.407.2200
info@sartorius-stedim.com

Autriche

Sartorius Stedim Austria GmbH
Franzosengraben 12
1030 Vienne
Tél : + 43.1.796.5763.0
Fax : + 43.1.796.5763.44
separation.austria@sartorius.com

Belgique

Sartorius Stedim Belgium N.V.
Leuvensesteenweg 248/B
1800 Vilvoorde
Tél : + 32.2.756.06.80
Fax : + 32.2.756.06.81
lind.reymen@sartorius.com

Danemark

Sartorius Stedim Nordic A/S
Hørskæppen 6D
2630 Taastrup
Tél : + 45.7023.4400
Fax : + 45.4630.4030
info.dk@sartorius-stedim.com

Espagne

Sartorius Stedim Spain S.A.
C/Isabel Colbrand 10 - 12, Oficina 69/70
Polígono Industrial de Fuencarral
28050 Madrid
Tél : + 34.91.358.6091
Fax : + 34.91.358.9623
biotech_spain@sartorius-stedim.com

Hongrie

Sartorius Stedim Hungária Kft.
Kagyló u. 5
2092 Budakeszi
Tél : + 36.23.457.227
Fax : + 36.23.457.147
ssb@sartorius.hu

Irland

Sartorius Stedim Irland Ltd.
Unit 41, The Business Centre
Stadium Business Park
Ballycoolin Road
Dublin 11
Tél : + 353.1.823.4394
Fax : + 353.1.808.9388
info.ireland@sartorius-stedim.com

Italie

Sartorius Stedim Italy S.p.A.
Via dell'Antella 76/A
50012 Antella - Bagno a Ripoli (Florence)
Tél : + 39.055.6340.41
Fax : + 39.055.6340.526
info.italy@sartorius.com

Pays-Bas

Sartorius Stedim Netherlands B.V.
 Postbus 1265, 3430 BG Nieuwegein
 Edisonbaan 24, 3439 MN Nieuwegein
 Tél : + 31.30.602.5080
 Fax : + 31.30.602.5099
 filtratie.nederland@sartorius.com

Pologne

Sartorius Stedim Poland Sp. z o.o.
 ul. Wrzesinska 70
 62-025 Kostrzyn
 Tél : + 48.61.647.38.40
 Fax : + 48.61.879.25.04
 biuro.pl@sartorius.com

Portugal

Sartorius Stedim Spain S.A.
 C/Isabel Colbrand 10 - 12, Oficina 69/70
 Polígono Industrial de Fuencarral
 28050 Madrid
 Tél. 800.8.55.800
 Fax : 800.8.55.799
 biotech_spain@sartorius-stedim.com

Royaume-Uni

Sartorius Stedim UK Ltd.
 Longmead Business Centre
 Blenheim Road
 Epsom, Surrey KT19 9QQ
 Tél : + 44.1372.737159
 Fax : + 44.1372.726171
 uk.sartorius@sartorius-stedim.com

Sartorius Stedim Lab Ltd.
 Unit 6, Oldends Lane Industrial Estate
 Stonedale Road
 Stonehouse, Gloucestershire GL10 3RQ
 Tél : + 44.1453.821972
 Fax : + 44.1453.827928
 uk.stedimlab@sartorius-stedim.com

Suisse

Sartorius Stedim Switzerland AG
 Ringstrasse 24a
 8317 Tagelswangen
 Tél : + 41.52.354.36.36
 Fax : + 41.52.354.36.46
 biotech.switzerland@sartorius-
 stedim.com

Afrique**Tunisie**

Sartorius Stedim Bioprocess S.A.R.L.
 Km 24, Route de Zaghouan
 Bourbiâa - BP 87 - Tunisie
 Tél : + 216.79.397.014
 Fax : + 216.79.397.019
 info@sartorius-stedim.com

Amérique du Nord**États-Unis**

Sartorius Stedim North America Inc.
5 Orville Drive
Bohemia, New York 11716
Tél : + 1.631.254.4249
Fax : + 1.631.254.4264
info@sartorius-stedim.com

Porto Rico

Sartorius Stedim Filters Inc.
Carretera 128 Int. 376
Barriada Arturo Lluveras
P.O. Box 6
Yauco, Porto Rico 00698
Tél : + 1.787.856.5020
Fax : + 1.787.856.7945
marcos.lopez@sartorius.com

Amérique du Sud**Argentine**

Sartorius Argentina S.A.
Int. A. Avalos 4251
B1605ECS Munro
Buenos Aires
Tél : + 54.11.47.210505
Fax : + 54.11.47.622333
sartorius@sartorius.com.ar

Brésil

Sartorius do Brasil Ltda.
Av. Dom Pedro I, 241
Bairro Vila Pires
Santo André - São Paulo
CEP 09110-001
Tél : + 55.11.4451.6226
Fax : + 55.11.4451.4369
sartorius@sartorius.com.br

Mexique

Sartorius de México S.A. de C.V.
Circuito Circunvalación Poniente No.
149
Ciudad Satélite
53100 Naucalpan, Estado de México
Tél : + 52.55.5562.1102
Fax : + 52.55.5562.2942
sartorius@sartomex.com.mx

Asie | Pacifique**Chine**

Sartorius Stedim Biotech (Beijing) Co. Ltd.
33 Yu An Road, Tianzhu Airport
Industrial Park Zone B
Shun Yi District, 101300 Beijing
Tél : + 86.10.8042.6516
Fax : + 86.10.8042.6580
enquiry.cn@sartorius-stedim.com

Corée du Sud

Sartorius Korea Biotech Co. Ltd.
8th Floor, Solid Space
220 Pangyoyeok-Ro
Bundang-Gu, Seongnam-Si
Gyeonggi-Do, 463-400
Tél : + 82.31.622.5700
Fax : + 82.31.622.5798
info@sartorius.co.kr

Inde

Sartorius Stedim India Pvt. Ltd.
No : 69/2 & 69/3, Jakkasandra
Kunigal Road
Nelamangala, Bangalore - 562123
Tél : + 91.80.435052.50
Fax : + 91.80.435052.55
biotech.india@sartorius-stedim.com

Japon

Sartorius Stedim Japan K.K.
1st Floor, Kiba Koen Bldg.
5-11-13 Kiba, Koto-Ku
Tokyo 135-0042
Tél : + 81.3.5639.9981
Fax : + 81.3.5639.9983
info@sartorius.co.jp

Malaisie

Sartorius Stedim Malaysia Sdn. Bhd.
Lot L3-E- 3B, Enterprise 4
Technology Park Malaysia
Bukit Jalil
57000 Kuala Lumpur
Tél : + 60.3.8996.0622
Fax : + 60.3.8996.0755
ehtan@sartorius.com.my

Australie

Sartorius Stedim Australia Pty. Ltd.
Unit 5, 7- 11 Rodeo Drive
Dandenong South, Melbourne
Victoria 3175
Tél : + 61.3.8762.1800
Fax : + 61.3.8762.1828
info.australia@sartorius-stedim.com

Singapour

Sartorius Stedim Singapore Pte. Ltd.
1 Science Park Road
#05- 08A The Capricorn
Singapore Science Park II
Singapour 117528
Tél : + 65.6872.3966
Fax : + 65.6778.2494
choolee.pang@sartorius-stedim.com

Vietnam

Sartorius Representative Office
Unit C, 17th floor, A Tower, BIG Building
18 Pham Hung Street
My Dinh, Tu Liem, Hanoï
Tél : + 84.4.3795.5587
Fax : + 84.4.3795.5589
sartoriusvn@hn.vnn.vn

Produits phares 2012



Bioprocess Solutions

Sartorius Stedim Biotech se concentre sur les activités de bioprocess destinées aux clients du secteur pharmaceutique. Grâce à sa large gamme de produits, l'entreprise permet à ses clients de produire efficacement et en toute sécurité des médicaments et des vaccins biotechnologiques. Son principal objectif consiste à optimiser les procédés de production pharmaceutique, notamment grâce à l'utilisation croissante de produits et de solutions à usage unique. Sartorius Stedim Biotech est un des leaders mondiaux dans le domaine de la filtration, de la fermentation, de la chromatographie sur membrane et de la gestion des fluides.



BIOSTAT® Cultibag STR
Bioréacteur à usage unique pour la culture cellulaire, jusqu'à 1 000L



Sartopore® Platinum
Nouvelle génération performante de filtre pour la filtration stérile de milieux biopharmaceutiques



FlexAct®
Système préconfiguré basé sur des composants à usage unique et conçu pour être utilisé en upstream et downstream



Viroart® HC
Filtre pour l'élimination efficace de virus dans des produits biopharmaceutiques

Calendrier financier

Réunion des analystes (SFAF), Paris	12 mars 2013
Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne	16 avril 2013
Païement du dividende ¹⁾	19 avril 2013
Information trimestrielle janvier à mars 2013	23 avril 2013
Rapport financier semestriel janvier à juin 2013	23 juillet 2013
Large & Midcap Event, Paris	2-3 octobre 2013
Information trimestrielle janvier à septembre 2013	21 octobre 2013
Publications des résultats préliminaires pour l'année 2013	janvier 2014
Assemblée générale annuelle des actionnaires, Aubagne	8 avril 2014
Information trimestrielle janvier à mars 2014	avril 2014

¹⁾ Sous réserve de l'approbation préalable par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires

Contacts

Petra Kirchhoff

Direction de la communication du groupe et des relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1686
petra.kirchhoff@sartorius.com

Andreas Theisen

Direction
Relations investisseurs

Tél. : +49.551.308.1668
andreas.theisen@sartorius.com

Rédaction

Editeur

Sartorius Stedim Biotech S.A.
Service communication groupe
CS 91051
13781 Aubagne Cedex, France

Clôture de la rédaction

27 février 2013

Date de publication

7 mars 2013

Système de

rédaction financière FIRE.sys

Michael Konrad GmbH
Frankfurt | Main, Allemagne

Photographie

Peter Ginter | Lohmar, Allemagne

Une présence locale dans le monde entier





sartorius stedim
biotech



Sartorius Stedim Biotech S.A.
Zone Industrielle Les Paluds
Avenue de Jouques – CS 91051
13781 Aubagne Cedex, France

Tél. : +33.4.42.84.56.00

Fax : +33.4.42.84.56.19

info@sartorius-stedim.com

www.sartorius-stedim.com

turning science **into solutions**